COMMONWEALTH MICROFILM PRODUCTS 990
WEST CANADIAN GRAPHICS
901 10 AVE SW
CALGARY AB T2R 0B5
16-Sep-09

Quel *souvenir* souhaitez-vous laisser ?

C'est à vous de choisir… si vous planifiez à l'avance.
Appelez-nous dès aujourd'hui pour obtenir un exemplaire gratuit du guide de planification ultime.

SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL
(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

La LIBERTÉ

Assurances Insurance d'Eschambault
138, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone : (204) 237-4816
Télécopieur : 233-2313
Courriel :
information@deschambault.biz

COMMERCIALE
HABITATION
ASSURANCES VOYAGES
PERMIS DE CONDUIRE
autopac

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 94 n°46 • du 5 au 11 mars 2008 • **SAINT-BONIFACE**

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Loi et dispute

LE GOUVERNEMENT HARPER dépose un projet de loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé. Encore des disputes en vue!

■ **Page 3.**

Budget fédéral

RIEN POUR LES FRANCOPHONES? Le budget fédéral inquiète les francophones et soulève peu de commentaires au Manitoba.

■ **Pages 11 et 36.**

Pas assez de pompiers

LES POMPIERS VOLONTAIRES SE FONT plus rares dans les petites communautés où ils jouent pourtant un rôle crucial.

■ **Page 3.**

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca



photo : Sophie Desruisseaux

Sœur Olivine Fiola, Mariette Mulaire et Josée Vaillancourt sont les trois lauréates du Prix Réseau 2008, dont c'était la 20e édition. ■ **Page 35.**



Réglez l'heure!

TOUS LES MANITOBAINS DOIVENT avancer montres et horloges d'une heure dans la nuit du 9 mars.



photo : Gracieuseté Hélène Fisette

Bravo les Voyageurs!

L'équipe de hockey du Collège Louis-Riel a remporté le championnat de la Division B True North au Centre MTS, le 29 février. L'équipe a remporté son match par la marque de 8 à 0, obtenant une victoire définitive contre les Sabres de Springfield. Parmi les exploits de la soirée, mentionnons le tour du chapeau de Jonathan Nault! Nicholas Roy (avec deux buts), Jérémie Chartrand, André Dumont et Kyle Vouriot ont également marqué pour leur équipe.

Julie et Philip Wozney
Membres propriétaires

La maison de nos rêves, c'est notre projet prioritaire.
Quel est le vôtre?

Passez à l'action avec un prêt de la Caisse

www.caisse.biz

Caisse
C'est plus qu'une banque

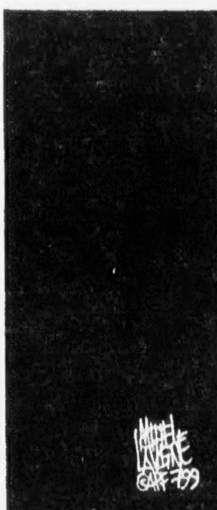
Coup d'œil national













Éric Le Page
Conseiller en produits
Fier de vous servir en français!

ACCÈS TOYOTA
Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Un nom que vous connaissez; une réputation sur laquelle vous pouvez compter!

McPhillips TOYOTA
2425, rue McPhillips
Winnipeg (Manitoba)
R2V 4J7

Venez voir nos nouvelles voitures!
Choisissez parmi notre sélection de voitures d'occasion certifiées.
Mentionnez cette annonce pour une offre spéciale!

Tél. : (204) 338-7985 | Cell. : (204) 799-6996 | 1 800 665-0087 | elepage@mcphillips.toyota.ca

***50 % DE RABAIS**
SUR TOUTES LES MONTURES EN MAGASIN
(à l'exception des lunettes de soleil sans prescription)
2 paires de lentilles cornéennes claires souples de jour à partir de
99 $*

Toutes les lentilles spéciales
À PRIX IMBATTABLE
VENEZ VOIR ET COMPAREZ!

MEILLEURS QUALITÉ PRIX SERVICE GARANTI!

1 **Service en une heure** sur la plupart des prescriptions.

* Cette offre ne peut être combinée à aucune autre.

PLUS DE 1 400 MONTURES DE DESIGNER

PEOPLES OPTICAL
Tél. : 231–0375 **43, rue Marion**
Dominion Shopping Centre
à l'intérieur du Shoppers Drug Mart
Expiration : le 29 mars 2008



VOUS ÊTES AVENTURIER ENGAGÉ MAIS PAS MÉDECIN

NOUS RECRUTONS :
› Logisticiens
› Contrôleurs financiers
› Administrateurs
› Spécialistes en gestion des eaux et assainissement

DESTINATION : inconnue
DURÉE : de 9 à 12 mois
EXPÉRIENCE REQUISE : 2 ans

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES



www.msf.ca

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la direction : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Julien ABORD-BABIN, Patricia BITU TSHIKUDI** et **Sophie DESRUISSEAUX** ■ Stagiaire : **Simon GOUIN** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba :** 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada :** 37,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis :** 95 $ ■ **Outre-mer :** 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

MONOPOLE SUR L'ORGE

Après la Cour, la Loi

À peine débouté par la Cour d'appel fédérale, le gouvernement Harper, par la voix de son ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, a annoncé le 29 février la présentation d'un projet de loi.

Simon GOUIN

Le gouvernement fédéral a perdu une bataille contre le monopole sur l'orge de la Commission canadienne du blé (CCB). Mais pas la guerre. Le 26 février, la Cour a rappelé au gouvernement qu'il a l'obligation d'adopter une loi s'il veut mettre fin au monopole sur l'orge de la CCB.

Mais le 29 février, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Gerry Ritz a plutôt annoncé le dépôt, à la Chambre des communes, d'une loi modifiant la Loi sur la CCB.

« Ce projet de loi découle de notre engagement pris lors du discours du Trône, et offrira le libre choix du mode de commercialisation de l'orge à la majorité forte et croissante de producteurs qui le demandent », a déclaré Gerry Ritz dans un communiqué de presse.

Dans son discours annonçant la présentation du projet de loi, Gerry Ritz a par ailleurs invité tous les producteurs agricoles opposés au monopole à convaincre les députés des autres formations politiques en les inondant d'appels téléphoniques, par exemple.

Le président du conseil d'administration de la CCB, Ken Ritter, n'a pas tardé à réagir. « Nous nous opposons à cette législation à cause d'un principe très important : les producteurs sont supposés de contrôler et de diriger leur organisme de commercialisation de leurs grains, a-t-il déclaré par voie de communiqué. Des changements majeurs dans la loi sur la CCB de 1998 ont été spécialement menés pour donner aux producteurs ce contrôle, par la création d'un conseil des directeurs élus par les producteurs [...]. »

Avant le changement de 1998, le gouvernement fédéral nommait tous les directeurs de la CCB. « Après 1998, la nouvelle loi a stipulé que sur les 15 directeurs de la CCB, 10 sont élus par les producteurs, à raison de cinq tous les deux ans ; quatre sont nommés par le gouvernement; et le président est élu par les 14 directeurs, explique une porte-parole de la CCB, Michelina Violi. Comme le rappelle également la Cour d'appel fédérale, la loi sur la CCB précise que tout changement au guichet unique ne peut se faire que par une loi, et non par un règlement comme ce que le gouvernement avait essayé de faire. L'adoption d'une loi nécessite la consultation du conseil d'administration de la CCB et la tenue d'un référendum parmi les producteurs. »

Or, selon Ken Ritter, le conseil d'administration de la CCB n'a pas été consulté sur le projet de loi du gouvernement. Le plébiscite qui avait été organisé l'année dernière « ne peut constituer un référendum valide » à ses yeux. La raison : les trois questions posées aux producteurs n'étaient pas claires.

« Il faut que le plébiscite porte sur une question claire et simple, note Michelina Violi. Ce qui n'a pas été le cas l'année dernière : les résultats pouvaient être interprétés de plusieurs façons. Une question claire pourrait être : "Êtes-vous pour le monopole sur l'orge de la CCB?" Les producteurs devraient alors répondre par oui ou non.

« Le ministre de l'Agriculture dit qu'une majorité croissante de producteurs demande la fin du monopole sur l'orge de la CCB, ajoute-t-elle. Où est sa référence? Où sont ses chiffres?»

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le projet de loi n'a pas encore été détaillé. Mais le député libéral, Raymond Simard, affirme que les libéraux s'y opposeraient fermement. « En fonction du projet de loi, nous allons voir quels recours juridiques peuvent être intentés, dit-il. Mais, dans les jours qui viennent, Gerry Ritz va certainement être poursuivi par un groupe de fermiers ou bien nous allons faire pression sur le président de la Chambre des communes pour qu'il revoie la décision de la Cour d'appel fédérale. En tout cas, le ministre va avoir du fil à retordre. »

Raymond Simard se félicite de l'avancée rapide de son projet de loi visant à renforcer le contrôle démocratique des producteurs sur la CCB. « Il est en deuxième lecture au Sénat », précise-t-il.



Archives La Liberté

Le président du conseil de la CCB, Ken Ritter.

Par ailleurs, le député libéral s'attaque à un autre projet de loi du gouvernement, qui concerne celui-là la Commission canadienne des grains (CCG). « Un projet de loi a été déposé pour modifier les processus qui encadrent la sécurité des grains, explique-t-il. Ce projet réduit le nombre d'inspections de la qualité des grains et réduit les possibilités pour les producteurs de poursuivre en cour la CCG. 200 postes pourraient être supprimés. Le Canada est connu pour la qualité de ses grains. Si les contrôles diminuent, le prestige du grain canadien est menacé. Nous nous opposerons à cette déréglementation et à la suppression des droits des fermiers. »

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

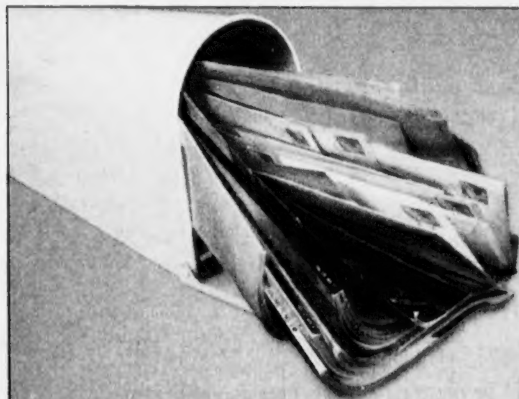
Plongés dans le noir

« La majorité de nos lampadaires ne s'allument plus correctement », dénonce la directrice générale de Notre-Dames-de-Lourdes, Jolyne Bibault.

Le conseil municipal a donc décidé d'envoyer une lettre formelle à Manitoba Hydro. « Nous leur avons signalé à plusieurs reprises que les lumières fonctionnaient mal et ils n'ont rien fait », dit Jolyne Bibault.

Selon cette dernière, trois lampadaires éclaireraient faiblement alors que six autres s'éteindraient peu de temps après s'être allumés.

S. D.



Laissez tout derrière vous.
Notre solde mondial du printemps est en cours.

Évadez-vous du quotidien avec des tarifs exceptionnellement bas pour des destinations partout dans le monde. Obtenez également des réductions sur l'hôtel, sur la location d'une voiture ou sur des attractions touristiques et recevez des milles Aéroplan[MD] lorsque vous réservez sur aircanada.com

Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages. Vous pouvez également nous appeler au 1 888 247-2262.

L'offre prend fin le 6 mars 2008.

STAR ALLIANCE

aircanada.com
La liberté de voyager à votre façon

Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 25 $ additionnels par personne, jusqu'à un maximum de 100 $ par réservation (non remboursables, taxes en sus). Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Réservation d'hôtel, location de voiture et autres services à destination offerts par des chefs de file de l'industrie du voyage, par l'intermédiaire de WWTMS. [MD]Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Confusions autour du budget

On attendait des chiffres, on n'en a pas eus. Le récent budget du gouvernement Harper donne des indications sur son intention de renouveler le Plan d'action sur les langues officielles; on pourrait même interpréter le paragraphe du discours du budget traitant de la question comme l'affirmation qu'il y accordera au moins une somme équivalente à ce qui a été fait jusqu'ici, puisqu'il dit qu'il « s'appuiera sur ses investissements antérieurs » pour élaborer un nouveau Plan.

Mais de chiffres précis, nenni. Silence total. Ce qui fait craindre à certains que de l'argent, il n'y en aura pas du tout en 2008-2009, puisque le budget déposé la semaine dernière ne contient aucune provision spécifique pour le Plan d'action.

Faut-il s'inquiéter et comment lire les intentions du gouvernement? Par ailleurs, on attend toujours le dépôt du rapport de Bernard Lord. Ce dernier a mené en décembre une série de consultations éclairs mais efficaces auprès des Canadiens – et des minorités linguistiques en premier lieu – au sujet d'un prochain Plan d'action. Son rapport qui devait être prêt il y a un mois, n'est toujours pas rendu public. Faut-il en déduire que sa cliente (la ministre Verner) veut y voir des recommandations qui ne figuraient pas dans l'ébauche; ou ne veut pas y voir des recommandations qui y étaient; ou faut-il simplement croire que le consultant a pris du retard? Et comment l'absence de chiffres au budget peut-elle être liée, ou non, au retard du rapport de Bernard Lord?

Le résultat, c'est que la francophonie canadienne nage en pleine confusion. Après tous les efforts faits au cours des derniers mois pour établir un dialogue prometteur au sujet d'un prochain Plan d'action, on aurait pu s'attendre, au minimum, à un signal clair de la part du gouvernement Harper. On pouvait peut-être même espérer un engagement précis. Face à ce flou, à cette timidité difficile à interpréter, il y a de quoi demeurer bouche bée.

● ● ●

Pour le reste, le grand gagnant du budget Flaherty, c'est sans doute le service de la dette. Le Canada peut se vanter d'être le pays le moins endetté du G8. Depuis 15 ans, les Canadiens ont accepté de se serrer la ceinture et de faire des sacrifices collectifs pour atteindre l'équilibre budgétaire et réduire le poids de la dette. C'est un effort qui a été voulu par les gouvernements successifs, consenti par la population, et qui a pour résultat de placer le pays dans une situation beaucoup moins vulnérable aux effets néfastes des soubresauts de l'économie. Tant mieux. Le gouvernement Harper s'annonce déjà comme le champion toute catégorie côté remboursement de la dette; le moindre de ses surplus y est versé sans tergiverser. Mais va-t-il trop loin et est-ce toujours, dans tous les cas, l'utilisation la plus efficace des deniers publics?

Les conservateurs n'aiment pas l'idée que l'État soit endetté. Et ce budget démontre aussi qu'ils n'aiment pas l'idée d'un État dépensier. Bien sûr, il y en a un peu pour les Autochtones, un peu pour le secteur de l'automobile, et pas mal pour les municipalités et les infrastructures. Il y en a aussi pour la présence canadienne en Afghanistan et pour l'embauche de plus de policiers. Mais après s'être attelé l'an dernier à la question du déséquilibre fiscal; après des dépenses plus importantes envers l'armée et la police; après certaines aides à l'itinérance et dans un minimum de mesures plus sociales comme le logement; et tout en continuant de s'intéresser trop peu aux mesures environnementales (quoique du côté des infrastructures municipales, le transport en commun et la salubrité de l'eau figurent parmi les priorités), ce gouvernement se donne quels projets pour un Canada meilleur?

Chaque fois qu'il a déposé un budget, le ministre Flaherty en a donné un peu aux citoyens. Après les baisses de la TPS, voici la création d'un compte d'épargne libre d'impôt. Tandis que le gouvernement rembourse ses dettes et assure la loi et l'ordre, il invite aussi les Canadiens à épargner plutôt qu'à s'endetter.

Gérer les coffres de l'État prudemment et « en bon père de famille » comme l'a dit le ministre Fortier lors de l'émission *Tout le monde en parle* dimanche soir, il semble que ce soit le but premier du gouvernement Harper.



À VOUS *la parole*

Une ceinture à protéger

Madame la rédactrice,

Je suis allé comme beaucoup de monde ce lundi 18 février au Musée de Saint-Boniface pour admirer la fameuse ceinture de Louis Riel.

Je dois dire que j'ai été vraiment impressionné par la valeur symbolique de cette ceinture qui a appartenu à Louis Riel (fondateur du Manitoba) et que lui-même avait confiée à une famille de Colombie-Britannique juste après la bataille de Batoche en 1870.

Il est étonnant de voir que cette ceinture a traversé tranquillement 140 ans d'histoire à l'abri de tous les regards pour se retrouver finalement dans un musée ou elle subit bien des misères.

Je me demande même si cette ceinture n'aurait pas dû rester en Colombie-Britannique car après le spectacle auquel j'ai assisté lundi dernier, son avenir me semble bien compromis.

En entrant dans le musée, je pensais tout d'abord que celle-ci se trouvait sous une vitrine de protection comme cela se passe dans n'importe quel musée du monde mais il n'en était rien : la ceinture se trouvait sur une table, à la disposition de tout le monde et sous la responsabilité de quelques personnes.

Un individu d'environ six pieds de haut arborant l'insigne de la Fédération des Métis du Manitoba brandissait la ceinture à bout de bras et en faisait profiter tout le monde, la pliant et la repliant dans tous les sens comme s'il s'agissait d'une ceinture fléchée ordinaire, c'était vraiment choquant !! En l'espace d'une dizaine de minutes, j'ai pu voir cette ceinture se promener sur les épaules d'une vingtaine de personnes et passer d'une main à l'autre sans précaution particulière.

La plupart du temps, les franges de la ceinture traînaient par terre et trempaient dans la neige fondue qui jonchait le sol du musée, sous les yeux offusqués d'une représentante du musée vêtue de gants blancs.

Je partage l'enthousiasme des gens qui ont pu approcher cette ceinture à ce moment précis car ce n'est pas tous les jours que l'on peut toucher un si bel objet. Par contre j'émets les plus grandes réserves quant à la conservation de ce magnifique symbole du Manitoba.

Je pense que si la famille qui a conservé cette ceinture pendant plus d'un siècle avait vu ce spectacle, elle aurait certainement regretté d'avoir cédé cette ceinture.

Pourquoi le Musée de Saint-Boniface n'a-t-il pas anticipé l'arrivée de cette ceinture pour mettre en place les mesures nécessaires pour la protéger !!!

J'espère que cette lettre fera réagir beaucoup de monde et que des mesures efficaces de conservation seront prises le plus rapidement possible pour que nos enfants et petits-enfants puissent profiter de cette merveille dans de bonnes conditions.

Pierre Faure
Notre-Dame-de-Lourdes
Le 21 février 2008

Citation DE LA SEMAINE

« C'est correct de ne pas être capable d'intervenir sur un accident avec blessés graves. »

Le chef des pompiers de Saint-Malo, Claude Arpin, raconte comment c'est devenu difficile pour les petites communautés de recruter des pompiers volontaires. ■ **Page 11.**

Conseil communauté en santé du Manitoba

Faciliter l'accès aux services sociaux et de santé de qualité en français au Manitoba

Intéressé à en connaître davantage sur le Conseil communauté en santé du Manitoba, la Biblio Web, le Guichet d'emplois bilingues et vous planifiez une carrière en santé et en services sociaux...
Visitez le **www.ccsmanitoba.ca**, de l'information à la portée du doigt!



L'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface

Réunion générale annuelle le mercredi 26 mars 2008 de 19 h à 21 h

au centre récréatif Notre-Dame
271, avenue de la Cathédrale

Soyez de la partie; c'est votre quartier!



Avis public
CRTC 2008-13

Canadä

Avis de consultation
Le Conseil a été saisi des demandes suivantes. La date limite pour le dépôt des interventions/observations pour cette demande seulement, est le **18 mars 2008.**

- **Corus Entertainment Inc., au nom de sa filiale Movie Central Ltd.** – Modification de licence d'une entreprise de programmation de télévision payante – Manitoba

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2008-13.** Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

#114


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Soirée portes ouvertes

Collège Louis-Riel
Année scolaire 2008-2009





Destinées à tous les parents et élèves de la 7e à la 12e année intéressés aux études en français

le mardi 11 mars à 19 h

Des présentations touchant :

- la programmation générale
- le programme du **baccalauréat international** (11e et 12e)
- le programme enrichi (9e) et pré-baccalauréat (10e)
- les programmes en 7e et 8e
- les programmes parascolaires
- la vie culturelle
- les services aux élèves
- le programme alternatif

Des kiosques et des démonstrations :

- culture et musique
- sport
- plein air
- ateliers et arts ménagers
- comité de parents – Francofonds
- le centre de ressources

Nous offrirons des présentations en anglais sur demande.

Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2Y2
Tél. : 237-8927 • Téléc. : 235-0139 • louis-riel@atrium.ca



Hommage au Théâtre Montcalm

par Roger Legal

La pièce du talentueux dramaturge franco-manitobain Rhéal Cenerini, ***Une p'tite école de campagne,*** présentée à Saint-Jean-Baptiste les 21, 22, 23 et 24 février 2008 a connu un éclatant succès. Tel qu'indiqué au programme, cette pièce, c'est « l'histoire fascinante et pourtant méconnue de l'école de Union Point » de près d'un siècle passé.

Le contexte de la pièce est le suivant. En 1911 et 1912 dans ce petit district scolaire se déroule la saga du combat de Cyrille Nolette appuyé d'une poignée d'autres parents francophones pour faire respecter leurs droits scolaires constitutionnels. Ces droits accordés lors de l'entrée du Manitoba dans la fédération canadienne avaient déjà été bafoués en 1890, mais ils avaient été partiellement réinstitués par le compromis Laurier-Greenway de 1896.

Les nouvelles dispositions prévoient que les commissaires d'un district scolaire doivent retenir les services d'un enseignant francophone s'il y a dix élèves ou plus de langue française qui fréquentent l'école. Avec l'arrivée dans le district de la famille Nolette qui compte sept enfants à elle seule, la condition est facilement atteinte.

Or les commissaires orangistes d'Union Point refusent de se plier aux dispositions de la loi et les parents doivent poursuivre une lutte acharnée devant les tribunaux où ils remportent finalement la victoire. Malheureusement, nos héros ne savoureront pas la victoire très longtemps puisque l'attention médiatique du combat avait permis à John Dafoe du *Winnipeg Free Press* de monter une campagne anti-francophone cinglante qui a mené à l'adoption de l'infâme loi Thornton de 1916. Cette loi a scellé le sort du français dans les écoles, réduisant son utilisation à la dernière demi-heure de la journée scolaire. Ce régime demeura presqu'inchangé pendant plus de 50 ans!

Si la pièce a connu un succès aussi phénoménal, c'est que plusieurs conditions favorables étaient réunies. D'abord, l'histoire elle-même est un véritable bijou puisque la minorité francophone de l'époque est victime d'injustices flagrantes. L'auditoire s'identifie donc facilement aux victimes sur scène qui sont ni plus ni moins que nos parents et nos grands-parents.

En deuxième lieu, l'auteur Rhéal Cenerini a mis tous ses talents en œuvre pour concevoir une structure ingénieuse à sa pièce, un coup de génie, qui lui permet de présenter les péripéties d'une saga d'une quarantaine d'années sans confondre l'auditoire.

De plus, même si les enjeux sont sérieux, les échanges sur scène sont tels qu'ils provoquent une vaste gamme d'émotions au niveau de l'auditoire. Bien sûr, on éprouve une grande sympathie à l'endroit des victimes et on souffre avec eux; pourtant, quelques instants plus tard et ça et là, tout au long de la pièce, on peut rire aux éclats. De façon générale, le ton est d'ailleurs plutôt léger et fort divertissant.

L'auteur n'a pas succombé à la tentation qui devait s'offrir à lui d'exploiter le pathétique et de nager dans le narcissisme ethnique. En effet, il a su doser les choses en transmettant des valeurs positives telles la tolérance et le bon voisinage, ce qui a pour effet, d'ailleurs, de gagner encore davantage l'affection de l'auditoire pour nos héros injustement traités.

Troisième ingrédient essentiel au succès : une distribution crédible. La douzaine de comédiens dont quelques-uns jouaient deux rôles ont tous défendu leurs personnages de façon compétente. Il faut ajouter immédiatement que la grande majorité des comédiens ont même joué avec brio. C'est surprenant mais combien agréable de voir autant de talent, de présence scénique et d'assurance chez autant de comédiens amateurs. À vrai dire, plusieurs des comédiens autant au niveau des rôles secondaires qu'au niveau des rôles principaux et autant chez les jeunes que chez les adultes affichaient un calibre professionnel de jeu.

À cause de leur jeune âge, il faut souligner en particulier la qualité exceptionnelle du jeu de Mikael Parent et Lianne Ayotte. On ne peut que souhaiter et envisager pour eux qu'ils poursuivent le développement de leurs talents naturels réels dans les prochaines productions du Théâtre Montcalm ainsi qu'au sein de la troupe Les Chiens de Soleil du Collège universitaire de Saint-Boniface et du Cercle Molière. Il ne serait pas exclu pour eux, non plus, d'y faire carrière.

La qualité du travail de l'équipe de production dans son ensemble mérite également d'être soulignée. Cette équipe est habilement dirigée par le maître d'œuvre Lucien Jean qui assure annuellement la mise en scène des productions du Théâtre Montcalm. C'était un défi de taille que d'assurer la mise en scène de cette pièce; Lucien Jean l'a relevé avec brio. Sans rien enlever à la qualité du jeu des comédiens soulignée plus haut, il ne fait aucun doute qu'une importante part de la qualité de la troupe revient à cet amoureux inconditionnel du théâtre dont l'engagement est exemplaire puisqu'il s'y consacre depuis la création de la troupe.

Soulignons enfin l'implication d'un autre joueur dans cette entreprise, le Comité du musée de Saint-Joseph. En effet, la réalisation de cette merveilleuse pièce de théâtre, on la doit d'abord à la vision et au travail du Comité du musée du temps de Jean-Louis et Marie-Laure Perron. Ce sont eux qui ont acquis l'école d'Union Point et qui l'ont fait déménager sur les lieux du musée en 1982. Une vingtaine d'années plus tard, avec la collaboration du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et le concours de Diane Bruyère, coordonnatrice du tourisme au CDEM à l'époque, des recherches ont pu être réalisées sur les antécédents de l'école. Grâce à un travail de recherche antérieur réalisé par Philippe Mailhot, directeur du Musée de Saint-Boniface, la fascinante histoire présentée dans la pièce a été découverte et recherchée davantage par votre humble serviteur ainsi que par Paul et Claudette Baril. Le couple Baril s'est avéré particulièrement précieux dans ce dossier parce que Claudette est la petite-fille de Cyrille Nolette, le héros de l'histoire. De son côté, Paul est un généalogiste chevronné dont les talents ont facilité le travail de recherche.

Enfin, le Comité du musée actuel et son président, Rénald Parent, se doivent d'être chaleureusement félicités pour leur ardeur et leur engagement à l'égard du récent développement remarquable du musée et, en particulier, pour avoir vu à ce que cette pièce de théâtre devienne réalité. Souhaitons qu'un moyen ingénieux soit maintenant trouvé pour permettre à l'ensemble de la communauté franco-manitobaine d'assister à ce spectacle des plus éducatifs et des plus inspirants sur l'histoire de l'éducation française au Manitoba.

Chapeau et longue vie au Musée de Saint-Joseph et au Théâtre Montcalm!



Convergys prend de l'ampleur et nous recherchons des personnes remarquables comme vous, pour poursuivre notre élan. Si vous possédez d'excellentes compétences en communication et si vous aimez aider les gens, Convergys aimerait bien entre parler de vous.

Joignez-vous à l'équipe de Convergys, chef de file dans le domaine des services liés à l'assistance à la clientèle, aux ressources humaines et à la facturation.



Appelez-nous : **833-8460**
careers@convergys.com

14, boulevard Fultz, Winnipeg

Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous à :
www.convergys.com

CONVERGYS
Outthinking Outdoing

DSFM

Un budget sous le signe de la continuité

La DSFM présente cette semaine la deuxième ébauche de son budget 2008-2009.

Julien ABORD-BABIN

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont approuvé la deuxième ébauche du budget 2008-2009. Il est présenté cette semaine aux comités scolaires afin d'obtenir leur rétroaction avant l'adoption finale.

La DSFM présente un budget 2008-2009 équilibré avec des recettes de 57 781 990 $. Elle prévoit des dépenses de 57 741 918, ce qui devrait permettre à la division de finir l'année avec un excédent de 40 072 $ et ainsi réduire son déficit accumulé de 221 392 $ à 181 319 $.

Même si l'excédent retenu n'est pas exceptionnel, la situation financière de la DSFM reste plutôt bonne. « La Commission scolaire cherche toujours à avoir un budget équilibré, tout en offrant d'excellents services à nos élèves, explique le président de la commission scolaire, Bernard Lesage. En général on se retrouve avec un petit déficit ou un petit excédent de quelques dizaines de milliers de dollars. Ça peut paraître gros, mais comparé à un budget comme le nôtre, ce n'est pas énorme. »

Le budget 2008-2009 de la DSFM sera plus gros que celui de cette année qui se chiffre à 53 811 505 $. On n'envisage toutefois aucun changement majeur dans la répartition des fonds.

« On ne voit pas de très grosses différences avec les budget précédents, remarque Bernard Lesage. On a réajusté certaines choses, mais on continue dans la même direction. J'estime que c'est un budget qui répond très bien à notre Plan stratégique. »

Parmi les quelques ajustements à venir, la DSFM prévoit un ajout de ressources pédagogiques pour appuyer l'intégration des nouveaux arrivants ainsi qu'une restructuration de la phase d'accueil. Les nouveaux critères provinciaux en éducation physique engendreront aussi quelques dépenses supplémentaires. La DSFM devra aussi prendre en compte l'augmentation du prix de l'essence ainsi que l'ajustement des salaires et bénéfices.

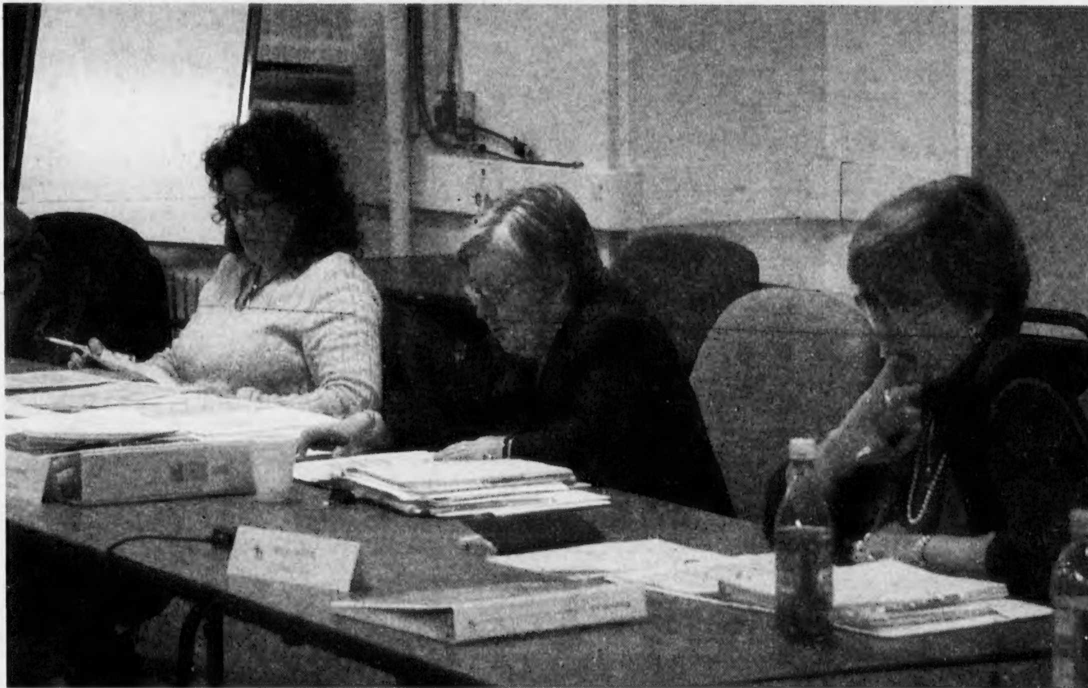


photo : Julien Abord-Babin

Les commissaires scolaires ont approuvé la deuxième ébauche du budget 2008-2009, présenté cette semaine aux comités scolaires.

La DSFM prévoit dépenser 34 678 661 $ en salaires pour l'année 2008-2009. Elle investira 912 421 $ pour la programmation et 3 722 621 $ pour les services aux élèves, soit un peu plus de 20 000 $ de moins que l'année dernière. L'administration disposera d'un budget de 222 767 $ et la commission scolaire de 657 261 $. Les écoles se partageront quant à elles un budget prévu de 2 297 988 $. Quant aux sommes dédiés à la Coalition francophone de la petite enfance et de la famille elles resteront les mêmes, soit 247 592 $.

La DSFM a aussi dépensé moins qu'elle le pensait sur le différent juridique qui l'oppose à la compagnie Scott Screen & Wire quant aux compensations à verser pour l'expropriation de l'usine adjacente à l'école Taché. La cause doit être entendue en appel, mais comme une date n'a toujours pas été retenue, la DSFM n'envisage pas dépasser les 500 000 $ mis de côté cette année pour absorber les frais juridiques.







Plus qu'un simple emploi...

C'est une occasion de faire une différence

Les soins infirmiers dans les collectivités des **Premières nations.**

À Santé Canada, la pratique des soins infirmiers vous offre une foule d'occasions d'améliorer la santé des Canadiens. Prenez connaissance d'emplois stimulants à plein temps ou à temps partiel offerts partout au Canada, comme des postes d'infirmière en soins primaires ou en santé publique, d'infirmière practicienne, de clinicienne spécialisée et d'infirmière gestionnaire.

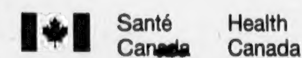
Pour en savoir plus sur les possibilités d'emploi en soins infirmiers, consultez le site www.santecanada.gc.ca/emploisinfirmiers ou demandez une trousse de renseignements en appelant au **1-800-267-3367** ou en écrivant à l'adresse suivante :

Bureau des services infirmiers
Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada
200, promenade Églantine, IA : 1916A
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Exigences

Posséder un titre d'infirmière ou d'infirmier autorisé reconnu dans une province ou un territoire du Canada. Certains postes exigent un baccalauréat en sciences infirmières ou des études de maîtrise. Les exigences linguistiques varient en fonction du lieu de travail.

Santé Canada respecte le principe d'équité en matière d'emploi.



Canada

WINNIPEG

Un fort sentiment communautaire

Centraide Winnipeg a dévoilé les résultats de sa première consultation publique dans le cadre du programme Échanges urbains.

Julien ABORD-BABIN

Centraide a mis sur pied cette année un important programme de consultation publique afin d'identifier les principales préoccupations des Winnipegois. À ce jour, près de 3 400 personnes ont répondu au premier questionnaire d'Échanges urbains, dont les résultats ont été dévoilés la semaine dernière.

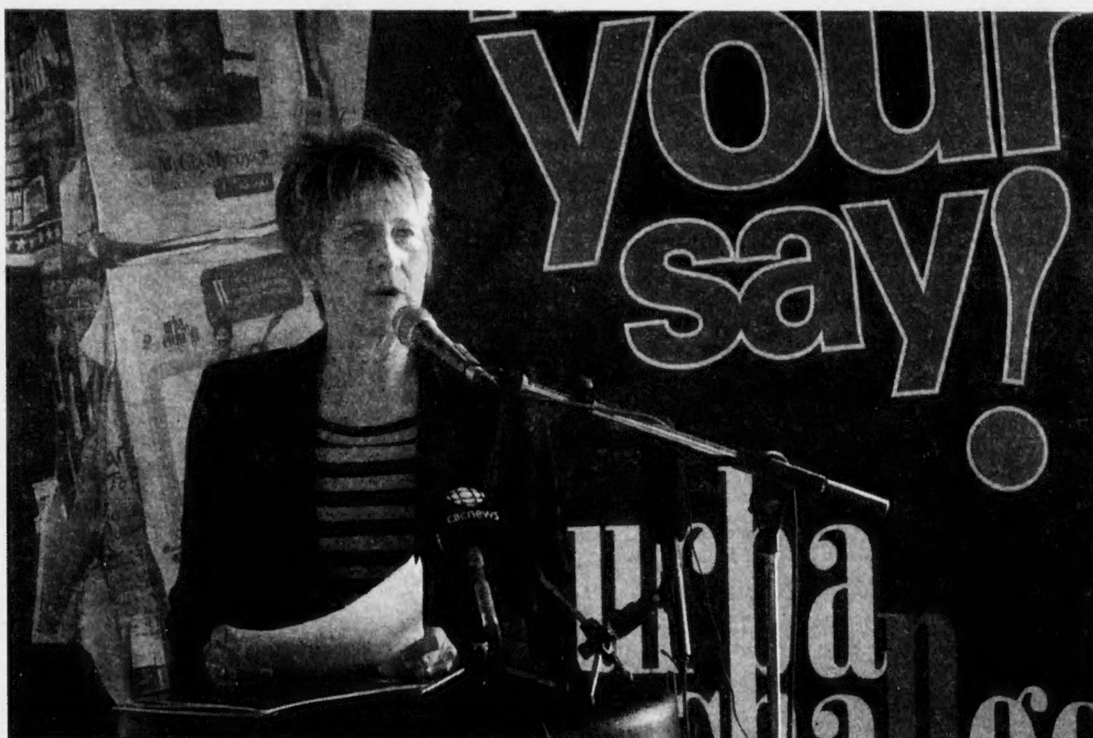


photo : Julien Abord-Babin

Pat Harper de Centraide Winnipeg a présenté les données obtenues grâce au premier questionnaire d'Échanges urbains.

Selon ce premier rapport, la plus grande préoccupation des Winnipegois est la criminalité, notamment celle qui implique les jeunes et les gangs de rue. Elle est suivie par la pauvreté, la sécurité dans les quartiers, le déclin des quartiers et l'accès à des logements abordables.

« On n'est pas tellement surpris de voir ressortir ces préoccupations. Ce qui nous a frappé, c'est de voir à quel point il y a un consensus sur les grands enjeux, explique un des membres du conseil d'administration de Centraide Winnipeg, Michel Lagacé. Ça nous permettra donc de mieux cibler nos efforts et nous donnera la capacité de développer nos projets à partir d'une base solide et pas juste des perceptions personnelles. »

En plus d'identifier un grand nombre de préoccupations, le rapport montre que la majorité des Winnipegois se sentent interpellés par ces enjeux et pensent que les individus peuvent faire une réelle différence par leur engagement communautaire. « Nous sommes très heureux de voir que 73 % des répondants estiment que les individus peuvent aider, remarque la directrice des services de gestion stratégique, Pat Harper. Notre communauté bénéficie beaucoup de la force de ses citoyens. »

Le questionnaire permettait aussi aux répondants d'indiquer ce qu'ils préféraient de leur ville. La gentillesse de ses citoyens a été soulignée par 18 % des répondants, alors que 17 % apprécient que la capitale provinciale soit une assez petite ville, qui présente tous les avantages d'une grande ville. Plusieurs apprécient le coût de la vie abordable, la diversité, l'esprit communautaire, les parcs et les espaces verts ainsi que les activités culturelles. 4 % des répondants ont même indiqué que le meilleur aspect de la vie à Winnipeg était son climat.

Toutes les données recueillies par Centraide seront partagés avec le public, mais aussi les autres organismes communautaires et les différents paliers gouvernementaux. « J'espère que ce rapport pourra favoriser la discussion entre organismes, confie Michel Lagacé. Il devrait nous permettre de créer un consensus sur les meilleures façons de collaborer, tout en nous basant sur une base de données solide. »

Centraide espère faire circuler trois ou quatre questionnaires par année, dans le cadre du projet Échanges urbains. Un deuxième questionnaire devrait être publié sous peu, mais l'organisme encourage encore les citoyens à remplir le premier. Le document, ainsi que le rapport qui présente les résultats de la consultation sont disponibles au www.MyCityMySay.ca.

Stimuler leur esprit, c'est multiplier leurs possibilités

Choisissez la profession d'éducateur des jeunes enfants

Si la profession d'éducateur des jeunes enfants (EJE) vous intéresse, c'est le bon moment pour vous lancer. Pourquoi? Parce qu'il y a :

- **un soutien pour les droits de scolarité** – Le programme de soutien du gouvernement du Manitoba relativement aux droits de scolarité vous offre un prêt-subvention d'un maximum de 4 000 $ afin de vous aider à payer vos droits de scolarité de première année lorsque vous vous inscrivez dans un collège manitobain en 2008;
- **un financement provincial accru** – Plus de financement pour les garderies sans but lucratif signifie que vous pouvez vous attendre à commencer votre carrière avec un salaire annuel allant de 29 000 à 32 000 $ dès l'obtention de votre diplôme, après deux ans d'études;



- **des possibilités d'avancement professionnel** – Le nombre de familles cherchant des services de garde d'enfants de grande qualité est plus grand que jamais. Cela crée plus de possibilités d'avancement professionnel.

Pour plus de renseignements sur la manière dont vous pourriez faire carrière dans ce domaine, veuillez téléphoner au

Service de renseignements concernant la garde d'enfants
au 945-0776 (de Winnipeg)
ou au 1 888 213-4754 (sans frais) ou consulter le site Carrières en services à l'enfance à l'adresse
manitoba.ca/gardedenfants



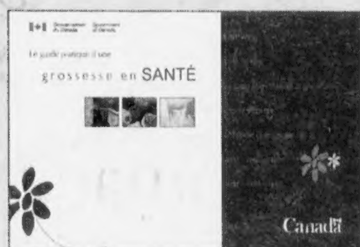
Manitoba

Une grossesse en santé est à portée de main.

Vous avez ce qu'il vous faut pour vivre votre grossesse en santé. Particulièrement quand vous consultez les renseignements les plus simples et les plus récents dans **Le guide pratique d'une grossesse en santé.**



Procurez-vous votre guide GRATUIT aujourd'hui!



Visitez canadiensensante.ca/grossesse **Appelez** 1 800 O-Canada



Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

SAINT-PIERRE-JOLYS

Un coup de main apprécié

Le détachement de la GRC à Saint-Pierre-Jolys pourra désormais compter sur l'aide de Chantal Gagné-Bestland.

Julien ABORD-BABIN

«J'ai toujours eu une passion pour le métier de policière, confie la nouvelle constable auxiliaire, Chantal Gagné-Bestland. Le travail des policiers m'a toujours intéressée et intriguée. »

Afin de vivre cette passion et contribuer à sa communauté, Chantal Gagné Bestland a décidé d'offrir ses services bénévoles au détachement de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à Saint-Pierre-Jolys. Après une formation de quatre semaines, elle a reçu vendredi dernier la certification de constable auxiliaire.

Le programme de constables auxiliaires existe depuis près de 25 ans à la GRC. Il permet à des bénévoles de s'impliquer dans leur communauté en appuyant leur détachement local. Les constables auxiliaires sont formés par la GRC et ont tous les droits d'arrestation d'un policier ordinaire, mais ne sont pas armés et travaillent sous la supervision d'officiers réguliers. Leur rôle principal est surtout de fournir un intermédiaire qui connaît bien la communauté afin d'assister les policiers.

« Les constables auxiliaires représentent un très gros atout pour nous, explique le sergent d'état-major Jean Cormier. Ça nous donne un avantage au niveau de la connaissance de la région. C'est important parce qu'il y a toujours une rotation au niveau des policiers. »

Même si le programme ne vise pas à recruter de nouveaux policiers, les bénévoles acquièrent une expérience très utile s'ils décident de poursuivre une carrière au sein de la GRC. C'est ce dont rêve Chantal Gagné-Bestland, éducatrice auprès d'élèves à besoin spéciaux à l'Institut collégial de Saint-Pierre. « J'aimerais travailler comme policière à tous les jours, mais pour l'instant je vais essayer d'y mettre le plus de temps possible », confie-t-elle.

Les bénévoles doivent consacrer un minimum de 24 jours par année au travail de constable auxiliaire. « Mais on ne leur impose pas de temps maximum », remarque Jean Cormier.



photo : Julien Abord-Babin

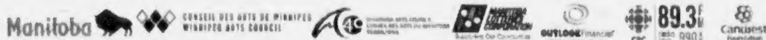
Chantal Gagné-Bestland a reçu sa certification de constable auxiliaire le vendredi 22 février.

Les constables auxiliaires ne servent pas à combler des postes permanents, mais en région, où les effectifs sont souvent limités, leur contribution n'est pas négligeable. « Ils ne sont pas là pour remplacer des postes, mais il n'y a pas de doute que les constables auxiliaires nous donnent un gros coup de main », remarque Jean Cormier.





prenez part aux arts!
www.mbartsculture.ca



Lancement de la Semaine manitobaine des arts et de la culture 2008

*Une présentation de la **Corporation manitobaine des loteries***

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour
le grand lancement de la
Semaine manitobaine des arts et de la culture
qui se tiendra du 8 au 15 mars

au Musée des beaux-arts de Winnipeg
300, boulevard Mémorial
le vendredi 7 mars 2008
de midi à 13 h

Au programme, des présentations officielles et un spectacle reflétant la diversité des arts et de la culture au Manitoba.

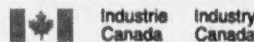
Dans le cadre de ce lancement, l'admission au Musée sera gratuite le 7 mars.

Venez célébrer les arts en famille ou avec vos amis!

Pour tout savoir sur les arts et la culture de la francophonie canadienne visitez

www.fccf.ca

Ce site a été réalisé grâce à Francommunautés virtuelles d'Industrie Canada.



Municipalités cherchent pompiers

Les pompiers volontaires assurent la sécurité des citoyens de leur municipalité. Quand ils ne sont pas assez nombreux, c'est l'ensemble de la communauté qui est touchée.

Sophie DESRUISSEAUX

« Le recrutement des pompiers volontaires est un problème de plus en plus répandu dans les petites communautés », estime le chef du service des incendies du Manitoba, Douglas Popowich. La situation est sérieuse.

Saint-Malo et Notre-Dame-de-Lourdes connaissent cette problématique. Ils voudraient augmenter leurs effectifs. « Nous avons 14 pompiers, mais nous sommes toujours à la recherche d'autres personnes. L'idéal serait d'en avoir 16 », explique le chef des pompiers de Saint-Malo, Claude Arpin. Le nouveau chef des pompiers de Notre-Dame-de-Lourdes, Stéfan Dupasquier a d'ailleurs affirmé que sa priorité était « de faire passer son équipe de 12 à 20 pompiers ».

Plusieurs raisons expliquent cette situation. L'une d'entre elles est le temps que les pompiers doivent consacrer à cette activité bénévole. Les recrues ne veulent plus suivre la formation nécessaire pour devenir pompier volontaire. « Les gens travaillent à temps plein et ils ne veulent pas sortir le soir pour suivre le cour. C'est beaucoup leur demander », affirme Claude Arpin. De plus, les pompiers doivent détenir le permis requis pour conduire des véhicules d'urgence.

Les pompiers peuvent aussi être appelés à n'importe quel moment, peu importe l'heure ou la température. « À 2 ou 3 h du matin, quand il fait -30°C, ce n'est pas tout le monde qui veut sortir pour combattre un incendie », mentionne Claude Arpin.

Étant souvent premier répondants, les pompiers volontaires doivent se rendre sur les lieux d'accidents. « Certaines personnes n'ont pas le cœur assez solide. Ce n'est pas toujours beau. Les passagers sont parfois blessés gravement », indique le chef de Saint-Malo.

Solutions

Pour remédier à la situation, certaines solutions sont mises en place. Par exemple, le Collège des services d'urgence du Manitoba (Manitoba Emergency Service College), situé à Brandon, enseigne à de futurs instructeurs le cours que doivent suivre les pompiers volontaires. Une fois formés, ces instructeurs retournent dans leur région et enseignent aux pompiers volontaires. Cela évite aux futurs pompiers d'avoir à se déplacer jusqu'à Brandon pour obtenir une formation adéquate. « Nous fournissons aux instructeurs tout le matériel dont ils ont besoin, comme des vidéos et des documents. Ensuite, nous faisons les évaluations », explique Douglas Popowich.



photo : Sophie Desruisseaux

Les uniformes des pompiers de Notre-Dame-de-Lourdes pourraient bien rester dans le garage continuellement si le village n'arrive plus à recruter de pompiers volontaires.

À Saint-Malo, toutes les personnes qui veulent offrir leurs services peuvent le faire même si elles ont le cœur sensible. « C'est correct de ne pas être capable d'intervenir sur un accident avec blessés graves. Ces pompiers resteront à l'extérieur et feront des tâches essentielles comme contrôler le trafic, par exemple », indique Claude Arpin.

Ce dernier n'hésite pas non plus à avoir recours au Critical Incident Stress Management (CISM) lorsque les pompiers sont secoués par une intervention. « Il est important de comprendre que les pompiers volontaires n'interviennent pas souvent sur de gros feux. De plus, ils connaissent les personnes touchées puisque leurs interventions se font dans leur communauté. Ce n'est pas toujours facile pour eux. Ce groupe que nous avons mis sur pied il y a 15 ans est là pour les aider », explique Douglas Popowitch. Le CISM se déplace donc et rencontre les pompiers afin qu'ils puissent parler de leurs émotions.

Certaines communautés sont aussi prêtes à réviser les ressources monétaires remises aux pompiers. Ces derniers reçoivent chacun une maigre somme d'environ 200 $ par année, selon la municipalité où ils œuvrent. « Les pompiers s'occupent eux-mêmes du recrutement. Si des problèmes majeurs se produisent, nous n'avons d'autre choix que de les aider et nous pouvons augmenter l'indemnité qu'ils reçoivent », indique la directrice générale de Notre-Dame-de-Lourde, Jolyne Bibault.

Si toutes ces solutions n'arrivent pas à favoriser le recrutement, les municipalités n'ont qu'un seul choix : acheter des services d'incendie des autres municipalités. « Mais l'autre municipalité est plus éloignée. Ça prend donc plus de temps avant que les pompiers interviennent. Il faut alors que les villages se retournent vers la prévention et s'assurent, par exemple, que les détecteurs de fumée fonctionnent », conclut Douglas Popowich.

Tout n'est pas noir

Dans certaines municipalités, le recrutement des pompiers se fait sans problème. C'est le cas dans les municipalités de Montcalm et à Saint-Léon.

« Nous n'avons jamais eu de problème de recrutement. Nous avons un bon mélange de jeunes et de vieux pompiers. Certains de nos pompiers travaillent même à temps plein comme pompier à Winnipeg et accepte d'offrir leur service bénévolement », indique l'administrateur de la Municipalité rurale de Montcalm, Michel Duval.

À Saint-Léon, la situation est semblable. « Notre système fonctionne bien. Notre équipe est composée de 15 pompiers dont dix sont très actifs », explique le président de Saint-Léon, Adrien Caillier.

Coordonnatrice ou coordonnateur des stages au Baccalauréat en service social
(Poste régulier menant à la permanence)

Collège universitaire de Saint-Boniface

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), le plus ancien établissement d'éducation postsecondaire de l'Ouest canadien et université de langue française, recherche une travailleuse sociale ou un travailleur social pour coordonner les stages en milieu de pratique des étudiantes et étudiants inscrits au programme de Baccalauréat en service social. La coordonnatrice ou le coordonnateur devra également assumer certaines tâches d'enseignement.

Exigences
- maîtrise en service social ;
- au moins cinq années d'expérience professionnelle dans la pratique du service social au Manitoba ;
- expérience en enseignement ou en formation serait un atout ;
- très bonne maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit) ;
- excellente connaissance de l'organisation des services sociaux au Manitoba, tant au plan institutionnel que communautaire ;
- excellente qualité de communication.

Profil
La candidate ou le candidat devrait être en mesure :
- de réaliser les tâches reliées au recrutement des milieux de stage et les tâches reliées au processus de placement en stage ;
- d'encadrer les étudiantes et les étudiants en stage ;
- d'enseigner des cours de formation pratique en service social ;
- de travailler en équipe avec le corps professoral et en étroite collaboration avec la coordonnatrice du programme.

Rémunération : selon la convention collective.

Entrée en fonction : le 1er août 2008

Prière d'envoyer votre curriculum vitae accompagné de trois lettres de recommandation **au plus tard le 31 mars 2008** à :

Madame Maha Naman-Basakay
Bureau du doyen
Faculté des arts, d'administration des affaires et Faculté des sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 Canada
Téléphone : 204-237-1818 (poste 316)
Télécopieur : 204-233-0217
mnaman@ustboniface.mb.ca



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

BUDGET FÉDÉRAL

Décevant pour les francophones

Avec l'actuel Plan d'action pour les langues officielles qui arrive à échéance, la francophonie canadienne attendait avec impatience le dépôt du budget fédéral, mardi dernier.

Danny JONCAS (APF)

Les francophones au pays sont demeurés sur leur appétit en prenant connaissance du budget Flaherty. En effet, le budget déposé le 26 février ne propose aucune formule de financement en ce qui concerne la prochaine phase du Plan d'action sur les langues officielles, qui arrive à échéance le 31 mars.

On peut lire dans le budget : « Au cours du prochain exercice, le gouvernement s'appuiera sur ses investissements antérieurs pour élaborer un nouveau Plan d'action pour les langues officielles qui répondra à la réalité démographique changeante du Canada, afin de promouvoir et de protéger la dualité linguistique d'un bout à l'autre du pays. »

C'est ce qui résume la question des langues officielles à l'intérieur du budget : un paragraphe sous la section « Investir dans la culture et les sports », dans un document de 450 pages. Aucun indice en ce qui concerne les montants qui seraient investis, laissant les communautés francophones sans indication sur une possible bonification de la prochaine phase du Plan d'action. Ou encore sur le moment où elle sera en place.

En demeurant aussi vague sur le financement et l'échéancier, le gouvernement fédéral soulève certaines inquiétudes. Pendant que le commissaire aux langues officielles et les porte-parole du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique (NPD) en matière de langues officielles le critiquent vivement, les représentants d'organismes utilisent un ton légèrement plus calme pour afficher leur déception.

Du côté de la FCFA, ce délai supplémentaire «nous préoccupe au plus haut point », indique Lise Routhier-Boudreau. « Avec tout le temps et l'argent qui ont été investis dans les consultations de Bernard Lord et tout le travail que nous avons fait pour définir nos priorités lors du Sommet des communautés francophones et acadiennes, le gouvernement fédéral avait en main tous les éléments nécessaires pour poser un geste concret à court terme », poursuit la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

À la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), la présidente Raymonde Boulay LeBlanc s'interroge sur « les 25 millions qui vont être investis dans le relais de la flamme olympique et paralympique et les 9 millions pour les infrastructures des musées nationaux du Canada », qui « ne vont en rien favoriser un développement stratégique et durable du secteur artistique et culturel de la francophonie canadienne ». Le budget fédéral, dit-elle, « aurait été l'occasion pour assumer un leadership et annoncer des mesures budgétaires concrètes ».

Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser s'est dit «un peu déçu de voir que nous ne sommes pas plus avancés qu'au moment du discours du Trône, en octobre. Le gouvernement répète le même discours en y ajoutant une phrase sur les consultations de M. Lord. Je m'attendais vraiment à une indication plus claire. J'espérais, par exemple, qu'on puisse avoir un chiffre ».

« Il n'y a rien pour les langues officielles dans ce budget, dénonce le député libéral Mauril Bélanger. Pour les communautés de langue officielle, c'est l'incertitude totale. Qu'arrivera-t-il le 1er avril, le lendemain de la fin du Plan d'action? L'insensibilité de ce gouvernement est étouffante. »

« C'est triste et ça démontre que le gouvernement conservateur ne prend pas au sérieux les langues officielles. Aucun effort n'a été mis dans le budget pour dire comment le gouvernement entend poursuivre avec la suite du Plan d'action. Quel signal est-ce que ça envoie aux communautés? », se demande le député néo-démocrate Yvon Godin, selon qui la ministre Josée Verner aurait pu être plus active dans le processus.

PRIX RIEL

Célébrer la communauté

«Nous invitons l'ensemble de la communauté à venir célébrer les récipiendaires des Prix Riel », lance la gestionnaire de la Société Franco-Manitobaine (SFM), Natalie Gagné.

Les Chic Gamine animeront la soirée et feront les liaisons musicales. Comme les années précédentes, un léger goûter sera servi pendant la soirée.

La remise des Prix Riel aura lieu le 7 mars à 20 h 30 à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain. « Nous invitons cependant les gens à arriver dès l'ouverture des portes. Ils pourront ainsi discuter entre eux », indique Natalie Gagné.

S. D.


Patrimoine canadien Canadian Heritage

Votre point de vue sur le Musée canadien des droits de la personne

Le Comité consultatif sur le Musée canadien des droits de la personne invite les Canadiens et les Canadiennes à prendre part à une consultation publique afin d'exposer leur point de vue quant à la portée et à la programmation éventuelles de ce nouveau musée national.

Vous êtes priés de faire part de vos commentaires au Comité consultatif d'ici le **15 mars 2008** dans le cadre de la consultation en ligne sur le site Web :

www.patrimoinecanadien.gc.ca

Vous pouvez vous procurer une copie imprimée du document de consultation auprès de :

Comité consultatif sur le MCDP
Groupe du Patrimoine
Bureau 38, 3e étage, 15, rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M5
Tél. : (866) 892-9273
Téléc. : (819) 997-8392
Courriel : CMHR-MCDP@pch.gc.ca

Le Comité consultatif remercie les Canadiens et les Canadiennes de faire connaître leur point de vue.

Canada

La common law en français

Moncton Nouveau-Brunswick



Faculté de droit
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Téléphone : (506) 858-4564 Télécopieur : (506) 858-4534

Adresse électronique : edr@umoncton.ca

Site w3 : http://www.umoncton.ca/droit

UNIVERSITÉ DE MONCTON
Faculté de droit

Un accent sur le savoir



L'Association manitobaine du patrimoine francophone et métis (AMPFM) et l'Association québécoise de l'interprétation du patrimoine (AQIP) sont fières d'offrir une formation en français aux organismes et groupes œuvrant dans le secteur du patrimoine au Manitoba.

FAITES UN SUCCÈS DE VOTRE PRODUIT TOURISTIQUE
Le vendredi 14 mars 2008
8 h à 17 h

INTRODUCTION AU TRAVAIL D'INTERPRÈTE
Les 15 et 16 mars 2008
8 h à 17 h
Limité à 15 participants

Salle Neil-Gaudry • Centre du patrimoine
340, boulevard Provencher

Pour plus de renseignements,
veuillez consulter le site **www.ampfm.ca**.

Pour réserver une place, veuillez composer le 1-888-322-2553.

Cette formation est possible grâce à l'appui des ministères suivants :


Industrie Canada Industry Canada

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes Québec

EXPROPRIATION SAINT-LAZARE

L'heure est aux négociations

La Cour suprême du Canada en a décidé : la cause Fouillard ne sera pas entendue par le plus haut tribunal du pays. Une décision qui ramène les parties à la case départ.

Patricia BITU TSHIKUDI

Après de longues démarches pour faire entendre sa cause en Cour suprême du Canada, la famille Fouillard de Saint-Lazare a vu sa demande rejetée. Cette décision a été rendue le 31 janvier, à la grande déception de la défense.

« Sur 18 cas qui avaient été déposés en Cour suprême, seules trois vont être entendues, explique l'avocat de la famille, Antoine Hacault. Pour qu'une cause soit entendue en Cour suprême, il faut qu'elle ait un intérêt national. »

Or, la partie adverse est parvenue à démontrer que l'expropriation des Fouillard par la Municipalité rurale n'avait aucune portée nationale.

« Ce cas n'était pas un cas extraordinaire d'expropriation », explique l'avocat qui représente la Municipalité rurale d'Ellice, Patrick Reilly.

Antoine Hacault croyait tout de même avoir des chances de faire pencher la balance en faveur de la famille.

« Je croyais qu'on aurait des chances d'être entendus parce que c'est la première fois qu'une municipalité exproprie des gens pour encourager le développement économique », explique-t-il.

Si la loi permet à une municipalité d'encourager le développement économique, Antoine Hacault a basé son argument en partie sur le sens du mot « encourager ». Est-ce qu'il signifie qu'une Municipalité peut exproprier dans le but de poursuivre ses propres projets de développement, et donc agir à ses propres fins? Dans le cas de Saint-Lazare, la MR d'Ellice exproprie un propriétaire terrien pour avoir accès à une parcelle de terre sur laquelle il y avait autrefois le fort Ellice, dans le but d'exploiter cet endroit à des fins touristiques.

« Pendant une course, si on veut encourager un coureur, on lui donne de l'eau, de la nourriture, mais on ne peut pas le sortir de la course et courir à sa place », illustre Antoine Hacault. Cependant, la Cour n'a pas jugé cet argument suffisamment valable pour étudier la cause plus avant.

Retour à la case départ

Suite à la décision de la Cour suprême, la famille Fouillard et la municipalité d'Ellice devront maintenant trouver un terrain d'entente pour négocier la compensation.

« Un comité discute de la question et va faire des propositions à la famille Fouillard », explique l'avocat Patrick Reilly. On a hâte de régler cette affaire. »

Du côté des Fouillard, Antoine Hacault explique que la prochaine étape sera d'accumuler le plus d'information possible pour justifier une meilleure compensation.

« La Municipalité a le plus gros bout du bâton en ce moment », affirme l'avocat.

En 2005, la Municipalité d'Ellice avait émis un avis d'expropriation afin de développer un centre touristique sur le site de l'ancien poste de fourrure Fort Ellice. La Municipalité avait besoin pour ses projets de 288 acres des terres de la famille Fouillard. Une décision que la famille conteste depuis lors.

Une première instance a donné raison à la Municipalité dans cette affaire.

Les propositions de la Municipalité afin de compenser les propriétaires expropriés, devraient être soumises à la famille d'ici cet été, estime Patrick Reilly.

Atelier de
planification d'entreprise

BUSINESS Start

RÊVER ENTREPRENDRE RÉUSSIR

FORMATION DE TROIS JOURS OFFERTE EN FRANÇAIS

Pour nouveaux entrepreneurs, chefs d'entreprise ou toute personne intéressée à se lancer en affaires

Aucun frais d'inscription

Le 10, 11 et 12 mars 2008
De 9 h 00 à 16 h 00

Au CDEM
200-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1
Avantages et défis de l'entreprenariat, structures d'entreprises, ressources disponibles pour les PME, plan d'affaires, gestion des taxes provinciales et fédérales.

JOUR 2
Comptabilité, tenue de livres, états financiers.

JOUR 3
Marketing et stratégies de vente, promotion et publicité, vente et distribution.

Information et inscription : Mohamed Doumbia :
(204) 925-8825 ou 1 800 990-2332


CDEM
www.cdem.com

Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba
Economic Development Council for Manitoba Bilingual Municipalities

En partenariat avec le ministère Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce Manitoba

Manitoba

VÉTÉRINAIRES

Les services sont-ils adéquats?

Améliorer les services vétérinaires offerts dans les milieux ruraux, voilà l'objectif que le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba s'est donné.

Pour l'atteindre, le Ministère tient des consultations publiques dans le but de connaître l'opinion des citoyens. Il cherche à savoir, entre autres, quels sont les besoins des producteurs et comment faire pour garder les vétérinaires dans les milieux ruraux.

Une des municipalités visitées sera Saint-Claude. Les consultations publiques se tiendront au 58, route provinciale 240, le 6 mars à 10 h. Un service d'interprétation sera disponible pour répondre aux besoins des personnes qui y assisteront.

S. D.

DEVANT LE TRIBUNAL

Le gouvernement persiste et signe

Des audiences sur l'abolition par les conservateurs du Programme de contestation judiciaire avaient lieu à Fredericton les 25 et 26 février.

Danny JONCAS (APF)

Au moment où les représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada croyaient avoir tout entendu, voilà que les avocats représentant le gouvernement en rajoutent.

La FCFA se bat devant les tribunaux pour faire invalider la décision du gouvernement fédéral d'abolir le Programme de contestation judiciaire (PCJ).

Devant le tribunal, le 25 février, la FCFA et le Commissariat aux langues officielles ont fait valoir leurs arguments en faveur du rétablissement du PCJ. Le juge Luc Martineau a entendu les parties lors des audiences qui se déroulaient en Cour fédérale de Fredericton. Le 26, c'était au tour des juristes représentant le Procureur général du Canada de se prononcer.

Représentant le fédéral, l'avocat René LeBlanc a rappelé que le gouvernement dispose de l'autorité nécessaire pour abolir un programme pour des motifs budgétaires, ce qui fut le cas dans en ce qui concerne le PCJ, estime-t-il.

Pour la partie demanderesse, cet argument ne tient pas puisque le PCJ ne disposait que d'un budget annuel de trois millions $. Par ailleurs, le plaidoyer du gouvernement laissait sous-entendre que l'abolition du PCJ ne cause aucun tort aux minorités linguistiques, compte tenu des diverses initiatives que le fédéral met de l'avant pour les soutenir.

Ce qui a pris la FCFA et ses juristes par surprise : le souhait exprimé par le gouvernement fédéral de voir la totalité de ses dépenses engendrées par cette cause lui être remboursée, si le tribunal donne raison au gouvernement du Canada. Selon l'avocat de la FCFA Michel Doucet, une telle pratique n'est pas monnaie courante de la part du gouvernement dans des causes du genre.

Michel Doucet dit avoir été choqué par cette demande. Il estime cependant estime que son client se trouve en bonne posture au terme des audiences. « Ce fut deux très longues journées d'audiences. Je crois par contre que ça a été positif. On a été en mesure de démontrer à la cour nos arguments, qui sont appuyés par la partie VII de la Loi sur les langues officielles », relate M[e] Doucet.

Modifiée en 2005, la partie VII de la Loi sur les langues officielles prévoit que toutes les institutions fédérales ont l'obligation juridique de prendre des mesures positives pour remplir leur engagement à veiller à ce que le français et l'anglais aient un statut égal dans la société canadienne.

La FCFA maintient que l'abolition du PCJ, sans consultation au préalable, ne constitue aucunement une mesure positive. Le gouvernement juge pour sa part qu'il n'a pas été à l'encontre de la Loi en abolissant le PCJ à la suite d'une évaluation budgétaire de l'ensemble de ses programmes. Il s'agit d'ailleurs de la première fois qu'un tribunal aura à se pencher sur la notion de mesures positives depuis la modification de la partie VII.

« Nous sommes convaincus que notre interprétation de la partie VII est la bonne et nous sommes confiants d'avoir gain de cause en quelque part. La cause dépasse le Programme de contestation judiciaire. C'est une décision très importante pour les communautés francophones en situation minoritaire », évalue Michel Doucet.

« En 2005, tout le monde avait applaudi la modification de la partie VII. Maintenant, c'est le premier test », poursuit-il.

Le juge Martineau étudie le dossier et on ignore à quel moment il se prononcera. Mais peu importe le verdict, il semble que la partie qui sortira perdante portera la cause en appel. Les deux parties semblent en effet déterminées à aller jusqu'au bout pour obtenir gain de cause.



Séances d'information :

Agri-**investissement** et Agri-**stabilité**

Des séances d'information sur la nouvelle série de programmes de gestion des risques de l'entreprise, dont ***Agri-investissement*** et ***Agri-stabilité***, se tiendront bientôt dans une collectivité près de chez vous. Des représentants des programmes y seront également pour rencontrer les producteurs individuellement.

Des sujets d'importance pour votre exploitation agricole seront couverts, notamment :

- Comment les nouveaux programmes peuvent vous aider
- Des conseils sur la façon de remplir le formulaire harmonisé de 2007

Pour vous inscrire à une rencontre personnelle avec un représentant de programme, communiquez avec votre bureau régional d'Agriculture Alimentation et Initiatives rurales du Manitoba PRO.

Pour un répertoire des bureaux PRO et pour de plus amples renseignements, visitez **agr.gc.ca/agristabilite** ou **agr.gc.ca/agriinvestissement** ou composez le **1-866-367-8506**.

Cultivons l'avenir

Une vision d'un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels rentable, innovateur, compétitif et axé sur le marché.

Canada

Manitoba

MANITOBA

Menace d'une grève des infirmières

Patricia BITU TSHIKUDI

Les négociations entre le gouvernement provincial et le syndicat des infirmiers et infirmières du Manitoba n'ont pas portée fruits.

Le contentieux qui oppose le syndicat et le gouvernement provincial dure depuis plusieurs semaines. Les infirmiers et infirmières demandent au gouvernement provincial de réduire leur charge de travail. Le surplus de travail est engendré en partie par un manque de personnel.

On estime que le secteur de la santé aurait besoin d'un peu plus de 840 infirmiers pour répondre aux besoins des établissements hospitaliers. Ce manque à gagner oblige les infirmières à faire des heures supplémentaires. « Le système de santé ne peut pas reposer sur du personnel qui travaille en heures supplémentaires, estime la coordonnatrice en sciences infirmières de l'École technique et professionnelle du CUSB, Giselle Lapointe. Ce n'est ni sécuritaire, ni professionnel. On doit revoir la structure actuelle et trouver de nouvelles façons d'améliorer le système de santé. »

Au cours des dernières négociations, le syndicat a aussi réclamé une majoration du salaire des infirmiers.

En effet, au Manitoba, le taux horaire maximal pour les infirmières est de 31,90 $, ce qui les place loin dernière d'autres provinces du pays.

Résultat : plusieurs professionnels vont travailler dans les provinces où les conditions sont plus favorables et le salaire plus élevé.

« Il n'y a pas que le salaire qui compte pour les infirmières, explique Giselle Lapointe. Le milieu et les conditions de travail jouent pour beaucoup dans la rétention des infirmiers et infirmières. »

Les infirmières de l'Ontario s'en sortent bien sur ce plan. Elles sont les mieux payées au pays avec un taux horaire de 40 $/h. Elles sont suivies par celles de l'Alberta qui gagnent 38,50 $/h, puis par la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse.

Retourner sur la table des négociations

Face aux demandes des infirmières manitobaines, la Province soutient avoir soumis des offres intéressantes au syndicat. Des offres qui placeraient les infirmières manitobaines au quatrième rang national des infirmières les mieux payées.

« On a fait des offres au syndicat, assure le sous-ministre adjoint à la santé, Terry Goertzen. On a proposé au syndicat une augmentation salariale de 9,6 % sur deux ans, ce qui les amènerait au 4e rang national. »

Une offre que les infirmières manitobaines jugent insuffisante. Alors que les conventions collectives, arrivées à échéance dans d'autres provinces doivent être renouvelées, les infirmières du Manitoba estiment que les propositions faites par la province ne permettront pas de réduire l'écart salarial qui les séparera encore des autres provinces. Le syndicat pourrait d'ailleurs voter en faveur d'une grève dès le 10 mars, si le gouvernement provincial ne répond pas favorablement à ses demandes.

« Nous sommes prêts à revenir sur la table des négociations », assure Terry Goertzen.

La menace d'une grève générale plane toujours et en inquiète plusieurs, notamment le personnel du corps enseignant des facultés de soins infirmiers. « J'espère qu'il n'y aura pas de grève. Ça aurait certainement un impact sur nos diplômés, estime Giselle Lapointe. On offre des stages de consolidation à nos étudiants et si une grève venait à être votée, ils seraient affectés. Ça toucherait tous les programmes de stages, pas seulement ceux du Collège universitaire de Saint-Boniface. »

Au moment d'écrire ces lignes, le Syndicat des infirmiers et infirmières du Manitoba n'a pas daigné retourner nos appels.

ENSEIGNANTS

Rapport Sale : les enseignants retraités déçus

Les enseignants à la retraite sont déçus des conclusions du rapport de Tim Sale sur le financement des ajustements au coût de la vie de leurs pensions.

Julien ABORD-BABIN

C'est avec une grande déception que la Retired Teachers Association of Manitoba (RTAM) a accueilli le rapport de Tim Sale. Le rapport vise à établir des recommandations quant au financement du fonds de pension dédié à l'indexation au coût de la vie. Contrairement à la Manitoba Teachers Society (MTS) et au ministre de l'Éducation, les enseignants à la retraite estiment que les solutions avancées ne permettront pas de régler le problème.

Le rapport Sale vient confirmer la position de la MTS et du gouvernement, soit que le fonds d'ajustement des pensions ne peut pas assurer une indexation au coût de la vie de plus de 2/3. C'est-à-dire que les retraités ne peuvent recevoir un ajustement de plus de 75 % par rapport à l'augmentation annuelle du coût de la vie. Pourtant, au cours des années 1980 et 1990, les enseignants à la retraite ont à plusieurs reprises reçu des indexations annuelles de 100 %. La MTS estime que ce fut une erreur qui a épuisé les fonds disponibles. La RTAM maintient de son côté que le fonds a toujours été conçu à ces fins.

« La MTS et le gouvernement se sont entendus pour donner des faits historiques qui ne sont pas vrais, déplore un des membres du conseil d'administration de RTAM, Denis Fontaine. Mais est-ce que la caisse aurait pu nous accorder une indexation de 100 % pendant toutes ces années si c'était illégal? »

Tous s'entendent pour dire que le fonds d'ajustement est sous-financé. Au cours des quatre dernières années, l'indexation au coût de la vie accordée aux retraités n'a pas dépassé 30 % par an. Le gouvernement provincial et la MTS sont prêts à augmenter leurs contributions au fonds mais estiment que l'ajustement annuel des pensions ne pourra jamais dépasser 2/3 de l'augmentation du coût de la vie. Selon le ministre, les conclusions du rapport Sale pourraient permettre d'atteindre cet objectif.

« Je pense que les mesures proposées seraient suffisantes pour atteindre une indexation au coût de la vie de 2/3 par année, confie le ministre de l'Éducation Peter Bjornson. Si les enseignants à la retraite avaient accepté ces mesures, ils auraient reçu 2/3 dès cette année plutôt que 1/3. »

RTAM ne demande pas une indexation annuelle de 100 %, mais refuse qu'on impose un plafond. Elle veut la garantie d'un ajustement minimal annuel.

La Province refuse de dépasser le cadre du rapport Sale et demande à RTAM d'en accepter les conclusions. « Le rapport est un produit du groupe de travail et RTAM y était, explique Peter Bjornson. La MTS est prête à faire des compromis, le gouvernement aussi, maintenant c'est au tour de RTAM. Elle doit accepter les mesures dans son ensemble. Elle ne peut pas venir choisir seulement ce qui fait son affaire. »

« Une fois que toutes les parties seront prêtes à accepter les mesures, nous pourrons aller de l'avant », ajoute le ministre.

« Si le gouvernement s'en tient à ce qu'il dit, nous sommes prêts à accepter un ajustement de 2/3 par an, confie John Sushelnitsky de la RTAM. Mais en réalité on ne nous garantit nullement 2/3. La proposition actuelle aiderait à peine et tout dépendrait des montants disponibles. »

RTAM craint qu'une trop faible indexation annuelle au coût de la vie entraîne un appauvrissement graduel des retraités. L'organisation s'inquiète en particulier de ses membres les plus âgés qui ont pris leur retraite alors que les salaires étaient beaucoup plus bas et qui reçoivent donc de moins bonnes pensions.

GRC
UNE CARRIÈRE HORS DE L'ORDINAIRE.
Si vous êtes une femme intéressée à une carrière qui offre un travail important et de vastes possibilités, venez participer à un exposé sur les carrières pour vous !
Le samedi 8 mars
13 h 30 à 15 h 30
Greenwood Inn Hotel
1715, avenue Wellington
Winnipeg, MB
Venez entendre parler de femmes qui sont membres de la GRC !
» DEVENEZ MEMBRE DE LA GRC
www.grc.ca
Gendarmerie royale du Canada / Royal Canadian Mounted Police
Canadä

Agriculture et Agroalimentaire Canada · Agriculture and Agri-Food Canada

Programme de vaccination contre le circovirus

Le **Programme de vaccination contre le circovirus (PVC)** offrira une aide financière aux producteurs porcins admissibles pour les aider à éponger en partie les coûts de l'évaluation, de la réalisation des épreuves diagnostiques et le traitement des troupeaux de porc pour les maladies associées au circovirus porcin (MACVP).

Admissibilité

- Les propriétaires de porcs ou les gestionnaires de troupeaux qui ont soumis leur troupeau à des épreuves de dépistage des MACVP depuis le 1er mars 2006 peuvent recevoir jusqu'à 150 $ par épreuve, jusqu'à 2 000 $ par exercice et jusqu'à 4 000 $ pour la durée du programme.
- La certification par un vétérinaire est exigée pour les épreuves diagnostiques et cliniques afin d'être admissible au programme.
- Les diagnostics cliniques doivent avoir été exécuté entre le 1er mars 2006 et le 15 novembre 2007 pour être admissibles à un dédommagement.

Vaccination

Les propriétaires de porcs ou les gestionnaires de troupeaux dont les animaux font partie d'un troupeau où l'on a diagnostiqué des cas MACVP peuvent recevoir jusqu'à 1 $ par porcelet et jusqu'à 7 $ par jeune truie, truie ou/et verrat.

La date limite pour présenter une demande est le 31 décembre 2008.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ou si vous n'avez pas reçu un formulaire de demande, composez le **1-800-667-8567** ou visitez **www.agr.gc.ca/lmip**

Canadä

affiches, annonces publicitaires
annuaires, dépliants, formulaires
livres, logos, rapports annuels et financiers

Depuis 1994, Éditique limitée vous offre un service professionnel insurpassable. Chez Éditique, nous sommes reconnus pour le souci des détails et la satisfaction ultime de nos clients.

éditique

Éditique limitée
215, rue Aubert
Winnipeg (MB) Canada R2H 3G8
téléphone : (204) 284-8794
sans frais : (877) 639-3959
mobile : (204) 792-5542
téléc : (204) 475-9039



Vendredi 7 mars

Soirée Jamboree 10$
Tente Manipogo
Souper à la carte - 18H

233-ALLÔ
1-800-665-4443

Samedi 8 mars

Déjeuner aux crêpes 5$
Salle paroissiale - 8H
Défilé de bombardiers - 10H
Cérémonie d'ouverture - midi
Journée familiale à Sandpiper 5$
Raquettes, patinage & jeux
Musiciens - Tente Manipogo
Hockey bottine sur l'étang 13H
pour inscrire une équipe :
jules_2000@hotmail.com

Gala des pêcheurs
Centre Réc $10
Souper à la carte - 17H
Musique et danse



Hommage au pêcheur Denis Carrière

Manitoba · comité culturel de Saint-Laurent · Art d'œuvre · Manitoba Lotteries Corporation – Supporting Our Communities – À l'appui de nos collectivités · Patrimoine canadien – Canadian Heritage

LA FÊTE D'HIVER MÉTISSE DU MANITOBA

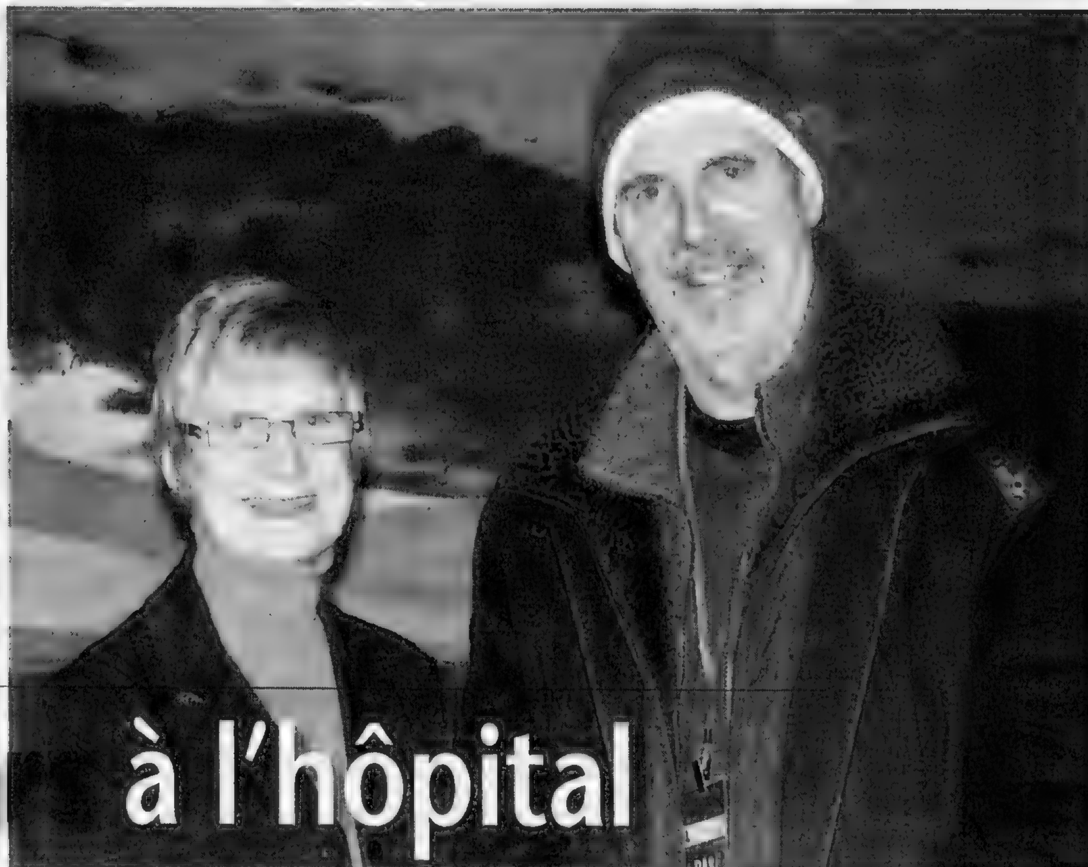
La Liberté LOISIRS
Cahier culturel et sportif.

40e 100 NONS
Le 100 NONS a 40 ans!
Le 28 mars 2008
au Pantages
Antoine et
le piano blanc :
une rétrospective de la
musique française au
Manitoba depuis 40 ans.
Billets : 233-ALLÔ

Info. : www.100nons.com

ARTS VISUELS

Couleurs à l'hôpital


photo : Sophie Desruisseaux
La directrice de projet de la Galerie Buhler, Patricia Bovey et l'artiste Roger LaFrenière posent devant la peinture intitulée *Evening*.

La Galerie Buhler présente jusqu'au 28 avril sa deuxième exposition, qui regroupe cette fois des toiles de Roger LaFrenière et Brigitte Dion.

Sophie DESRUISSEAUX

Excitante! Voilà le mot qu'utilise l'artiste Roger LaFrenière pour décrire la nouvelle exposition de la Galerie Buhler de l'Hôpital général Saint-Boniface, où ses œuvres ainsi que celles de Brigitte Dion seront exposées jusqu'au 28 avril.

« C'est un plaisir d'exposer avec Brigitte Dion, une artiste que je respecte beaucoup. De plus, la directrice de projet de la galerie, Patricia Bovey, a fait un travail formidable en plaçant nos œuvres selon leurs ressemblances et leurs différences », indique Roger LaFrenière.

Patricia Bovey avoue d'ailleurs qu'elle souhaitait exposer des artistes qui se rejoignent tout en ayant des caractéristiques qui leur sont propres. « Roger et Brigitte sont deux excellents artistes originaires de Saint-Boniface, qui adorent les couleurs et l'espace. Ils ne sont pas de la même génération et ont deux perspectives différentes », dit-elle.

Roger LaFrenière confirme les propos de Patricia Bovey. « J'adore travailler avec les paysages et les lumières qui en jaillissent. »

Les deux peintres ont aussi chacun leur identité. « Brigitte travaille à partir de photographies et modifie la lumière et l'espace selon ses goûts alors que les idées de Roger lui viennent de formes pures », explique Patricia Bovey.

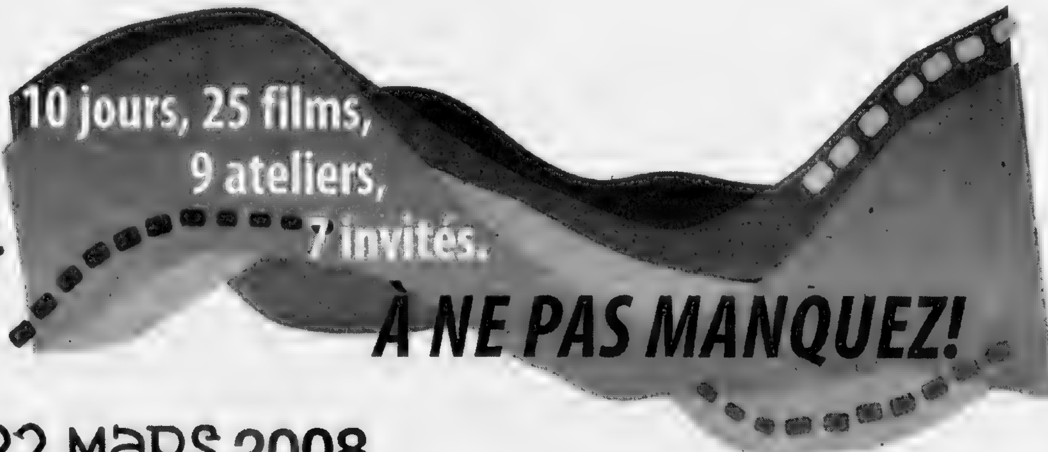
Deuxième exposition pour la Galerie Buhler

La Galerie Buhler a ouvert ses portes en septembre dernier. À l'automne, les amateurs d'arts visuels pouvaient admirer la collection d'œuvres d'art de l'Hôpital général Saint-Boniface. Pour la deuxième exposition, Patricia Bovey souhaitait explorer davantage. « Je voulais exposer des artistes de la communauté qui ont de l'expérience », indique-t-elle.

Jusqu'à présent, la galerie remporte un succès important. Les patients de l'hôpital, les employés, les visiteurs et le grand public profitent de cette nouvelle salle d'exposition. « La réponse des gens est merveilleuse. Les patients apprécient beaucoup la galerie. Ils nous disent que grâce à elle, ils se sentent encore humains malgré leur maladie et le fait qu'ils doivent rester à l'hôpital », dit Patricia Bovey.

Brigitte Dion a préféré ne pas accorder d'entrevue. « Son œuvre parle d'elle-même », conclut Patricia Bovey.





DU 13 AU 22 MARS 2008
INFORMATION ET PRÉVENTE DE BILLETS 233-ALLÔ | FREEZEFRAMEONLINE.ORG

Centres de services bilingues

Votre accès communautaire aux programmes et services gouvernementaux

Un bon départ pour votre entreprise

Consultez le Centre de services bilingues le plus près de chez vous si vous considérez vous lancer en affaires. Nous pouvons vous aider à :

- enregistrer votre nom d'entreprise
- identifier les exigences légales
- avoir accès aux programmes financiers
- rechercher des occasions de formation
- ...et plus encore

Les Centres de services bilingues sont situés à St-Boniface, à Notre-Dame-de-Lourdes et à St-Pierre-Jolys.

Composez le 1 866 267-6114 ou visitez le csbsc.mb.ca.

Service Canada Manitoba

MUSIQUE

Une guitare, un pays

Après avoir fait le tour du Canada, la guitare Nation six cordes a maintenant un nom. Appelez-la Voyageur.

Julien ABORD-BABIN

Fabriquée en 2006, la guitare Nation six cordes est plus qu'un instrument de musique. C'est un véritable hommage à l'histoire du Canada. Elle a été fabriquée à partir de 64 objets provenant des quatre coins du pays, témoignant tous d'un aspect historique particulier. On y trouve entre autres, un morceau de bâton de hockey ayant appartenu à Wayne Grestky, un morceau du Bluenose II et un fragment de la bague de la Coupe Stanley 1955-1956. Une bonne partie de la caisse et du manche de la guitare est également faite à partir d'une poutre du Musée de Saint-Boniface.

« La guitare a pris 11 ans à fabriquer, explique le porte-parole francophone du projet, Gabriel Dubé. Ça a pris longtemps, mais de fil en aiguille on a pu recueillir toutes sortes d'objets représentant un aspect de notre histoire. »

« Le projet a été lancé en 1995 à l'époque du référendum (sur la souveraineté du Québec), ajoute Gabriel dubé. Jowy Taylor, qui est à l'origine du projet, ressentait alors un malaise face au manque de communication au sein du Canada. L'objectif du projet c'est de rassembler les gens à travers un instrument rempli d'histoire, mais qui en crée aussi des nouvelles. C'est un outil collectif de mémoire et plus qu'un simple objet muséal, c'est un projet actif. »



photo : Julien Abord-Babin

Susan Bahariell, la gagnante du concours visant à trouver un nom à la guitare Nation six cordes, a étrenné l'instrument baptisé « Voyageur ».

Malgré son caractère unique, la guitare n'avait jusqu'alors aucun nom. Un concours a donc été organisé et chaque personne qui entrait en contact avec la guitare a pu proposer un nom pour cette œuvre d'art ambulante. C'est finalement Susan Beharriell de Kingston en Ontario qui a eu l'honneur de baptiser la guitare qui portera dorénavant le noble nom de Voyageur.

Les organisateurs du projet ont tout de suite été ravis par ce nom qui se réfère à un moment clé de l'histoire canadienne, auquel tous les Canadiens peuvent s'identifier et qui rejoint ainsi parfaitement les objectifs de la Nation six cordes. « C'est un nom tout à fait naturel parce que la guitare voyage et c'est exactement ce que l'on veut qu'elle fasse », remarque Gabriel Dubé.

«Voyageur» était de passage à Saint-Boniface pendant le festival; la guitare poursuit son chemin au pays.

LES NUITS SONT COURTES ?

À la Banque de développement du Canada, nous savons que vous travaillez fort – et souvent jour et nuit – pour assurer le succès de votre entreprise. Voilà pourquoi nous offrons des solutions de financement à long terme et sur mesure qui vous aideront à préserver votre fonds de roulement – et à mieux dormir.

Nos solutions incluent

- FINANCEMENT DE TERRAIN ET CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS
- FINANCEMENT D'ÉQUIPEMENT
- ACQUISITION OU VENTE D'ENTREPRISE
- FINANCEMENT DE FONDS DE ROULEMENT

Besoin d'un coup de main ?
BDC CONSULTATION peut vous aider à améliorer la performance de votre entreprise et à en gérer la croissance. Profitez enfin d'une bonne nuit de sommeil.

Pour en savoir davantage
www.bdc.ca 1 888 INFO-BDC

Canada

BDC
La banque qui mise sur les entrepreneurs canadiens

Financement | Investissement | Consultation

››› ortir...

Quelques arpents de pièges



Partagez votre amour des jeux questionnaires et testez vos connaissances et votre mémoire en équipe avec le jeu questionnaire Quelques arpents de pièges de retour pour une nouvelle saison. Une soirée est prévue le 7 mars à la Salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain situé au 340, boulevard Provencher. L'entrée est gratuite et la soirée débute à 17 h.

La nuit des Mayas



Laissez-vous envoûter par les rythmes latins et les percussions aux influences sudistes lors de la soirée Night of the Mayas, présentée par l'Orchestre symphonique de Winnipeg les 7 et 8 mars. Le concert met en vedette le guitariste Alexander Dunn, conduit par Alexander Mickelthwate ainsi que plusieurs invités. Les billets sont en vente à la billetterie au 949-3999 ou sur le site Internet au www.wso.mb.ca. Le coût varie entre 26 $ et 55 $.

Saxophones et guitares jazz



Jazz Winnipeg présente le spectacle Nu Sounds : Watson-Mlodzinski, issu d'une série de concerts organisés par Jazz Winnipeg. Le spectacle met en vedette des artistes winnipégois. Les saxophonistes Neil Watson, Chuck McClelland; Dan Ardies ainsi que le guitariste acoustique Adam Mlodzinski et le bassiste Steve Hamilton, seront réunis le temps d'un concert. Le 9 mars au Théâtre du Parc (The Park Theatre). Billets en vente au bureau de Jazz Winnipeg situé au 007-100 rue Arthur ou au 989-4656. Le coût des billets est de 13 $ à l'avance et de 15 $ à la porte.

Soirée resto blues et jazz



Assistez à une soirée blues et jazz en compagnie Bob Watts. L'artiste se produira le 8 mars au restaurant Prairie Ink Restaurant à Grant Park. Le concert débute à 20 h. Pour plus d'information, contactez Barb King de la librairie McNally Robinson au 453-0424 poste 250.

HUMOUR

Prêts à rire?

Le Winnipeg Comedy Festival a annoncé la programmation de sa septième édition placée sous le signe de la chance.

Julien ABORD-BABIN



photo : Julien Abord-Babin

Ces humoristes manifestaient à des fins purement publicitaires. Une autre façon de promouvoir le Winnipeg Comedy Festival.

Pour sa septième édition, le Winnipeg Comedy Festival mise gros et promet une série de spectacles tous plus hilarants les uns que les autres. Plusieurs humoristes de renom seront de la partie ainsi qu'un bon nombre de talents locaux, dont quelques francophones qui participeront à la soirée Drôlement Vôtres 6.

Le festival accueillera plusieurs vedettes dont Colin Mochrie et sa femme Debra McGrath, l'acteur Manoj Sood de l'émission *Little Mosque on the prairie*, l'humoriste Roman Danylo de l'émission *Comedy Inc.* et même une vedette du hockey devenu humoriste, Dennis Hull.

Une quarantaine d'humoristes participeront à une quinzaine de spectacles qui se dérouleront à Winnipeg du 9 au 13 avril. Les comédiens aborderont des thèmes aussi variés que le mariage, les enfants, le voyage, les animaux et les accommodements raisonnables.

Le Centre culturel franco-manitobain accueillera pour sa part la sixième édition de *Drôlement Vôtres*, une soirée de d'humour en français présentée par Radio-Canada le 10 avril à 19 h 30. Le spectacle sera animé par Vincent Dureault et mettra en vedette Michel Roy et Martial Tougas. Les deux humoristes des 2 Gars s'essayent, Yan Dallaire et Martin Bruyère, se présenteront aussi sur scène à titre individuel.

Le spectacle sera par la suite présenté en région à Saint-Georges, Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset et La Broquerie, les 14, 15, 16 et 22 avril respectivement. « En plus de nos humoristes locaux ont pourrait peut-être avoir quelques invités spéciaux du Festival, avance le coordonnateur du Festival de l'humour de Winnipeg Radio-Canada, Guy Noël. Mais tout se déroulera en français. »

Une tournée similaire aura lieu en anglais et se déplacera à Clearwater, Inglis et Flin Flon. « En réalité on devrait appeler ça le Manitoba Comedy Festival, parce qu'on veut que tout le monde en profite », affirme l'humoriste Big Daddy Tazz qui s'occupe de la tournée anglophone.

La tournée anglophone présentera des humoristes locaux, mais quelques invités spéciaux pourraient aussi être de la partie.

En plus de mener les tournées en région, Big Daddy Tazz tentera le 1er avril de battre le record du plus long spectacle d'humour tel qu'établit par la Laugh Factory, un célèbre club d'humour Californien. C'est l'Américain Dane Cook qui détient le record avec une prestation ininterrompue de sept heures. Big Daddy Tazz entend rester sur scène pour huit heures. « Je crois que les Canadiens sont les personnes les plus drôles au monde, explique Big Daddy Tazz. Alors ça me dérange beaucoup que Dane Cook détienne le record. »

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article Un nouveau médecin bilingue paru dans La Liberté du 27 février 2008. On aurait dû lire que le Dr Samir Migally travaille au Centre médico-social DeSalaberry et non le Centre médico-social Chaboillé. Toutes nos excuses.

« Le 100 Nons pour moi était ma conscientisation à ma culture. J'étais exposé à toutes les nuances et la diversité de la culture canadienne et c'est cette ouverture qui m'a guidé tout le long de ma carrière. C'était aussi la meilleure école de travail d'équipe, de partage et de générosité. Les anciens partageaient leur savoir avec les débutants, et la flamme se passait de génération à génération. »

Grâce au 100 Nons, j'ai eu une carrière en production et musique, 24 ans avec Radio-Canada, 11 ans avec ma propre maison de production, Connections Productions. Depuis 15 ans je suis producteur d'émissions de télévisions, surtout émissions de musique, plus de 4000 émissions, tournées dans 42 pays, mérité au-delà de 300 prix nationaux et internationaux. Je compte parmi mes amis et collaborateurs Patrick Norman, Daniel Lavoie, Laurence Jalbert, Michel Rivard, Roch Voisine et Isabelle Boulay.
Frank Savoie

LE 100 NONS FÊTE SES 40 ANS!
Théatre Pantages, le 28 mars 2008

(SANS FRAIS : 1-800-060-4443)

100NONS

Camplus sur campus de printemps
du 31 mars au 4 avril 2008 de 9 h à 16 h

Venez vous amuser en français!

lundi : Bandes dessinées
mardi : Abracadabra
mercredi : Urgence!
jeudi : Les merveilles de la nature
vendredi : On bouge au max!

25 $ par jour ou 115 $ pour les cinq jours

Division de l'éducation permanente
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
204-237-1818, poste 349
http://dep.cusb.ca



Sudoku

PROBLÈME N° 109

5					4			1
	8					6		2
3		6					9	
	6							
4		8					5	
1		2	8				6	
	3	7			5	2	4	9
2				9		5		6
			6					

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 109

5	2	9	3	6	4	8	7	1
7	8	4	5	1	9	6	3	2
3	1	6	2	7	8	4	9	5
9	6	3	4	5	1	7	2	8
4	7	8	9	2	6	1	5	3
1	5	2	8	3	7	9	6	4
6	3	7	1	8	5	2	4	9
2	4	1	7	9	3	5	8	6
8	9	5	6	4	2	3	1	7

Nos plus sincères *félicitations* aux récipiendaires des Prix Réseau 2008!

Josée Vaillancourt
(Communautaire)

Sœur Olivine Fiola
(Éducatif et services sociaux)

Mariette Mulaire
(Politique)

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le 8 mars, nous remercions toutes les femmes de chez nous pour leurs contributions au bien-être de notre société!

Réseau action femmes

Réseau action femmes fait la promotion de l'équité, l'égalité, l'indépendance économique des femmes et l'amélioration de la condition féminine au Manitoba français.

Nos commanditaires :

OR

NANCY ALLAN,
Ministre déléguée
à la Situation de la femme

ARGENT

Caisse · 91 · Labelle Florist · Sportex · Universitaire · Daniel VANDAL

BRONZE

MultiMedia Risk Inc. · Rinella Printers Limited

MENTIONS

Francofonds · 231-ALLÔ

117-383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (MB) R2H 0G9
Tél. : (204) 231-7063 • Téléc. : (204) 231-7064 • Courriel : raf@raf-mb.org

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 479

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1							■					
2												
3								■				
4				■								
5			■									■
6									■			
7						■				■		
8		■										
9					■						■	
10							■					
11					■							
12						■						

HORIZONTALEMENT

1. Il comprend encore dix provinces. – Corps céleste naturel.
2. Qui narre des évènements en suivant le seul ordre chronologique.
3. Cataires. – Aspirant.
4. Détruit. – Multiplias, accumulas.
5. Pronom étranger. – Inventif.
6. Frappent de stupeur. – Manche d'un match de tennis.
7. Prénom féminin. – Poil. – Souri.
8. Écrit officiel.
9. Pin. – Détestera, exécrera.
10. Voyou. – Refuge.
11. Personne. – Sensationnelle.
12. Passe au sas. – Appuyée sur son séant.

VERTICALEMENT

1. Divisées en cent parties.
2. Rendre sans volonté. – Éructa.
3. Insecte des eaux stagnantes. – Période de déclin d'une maladie.
4. Bourrique. – Fruits de l'aubépine.
5. Sortir de terre.
6. Se dit d'un canal qui permet d'amener l'eau. – Membre d'une confrérie religieuse de l'Inde.
7. Grande ferme d'élevage en Amérique latine. – Estelle Asselin.
8. Finit en hiver. – Habillions avec mauvais goût ou d'une manière un peu ridicule.
9. Arrêt de la circulation d'un liquide organique. – Énoncerais à voix haute un texte écrit.
10. Suites enchevêtrées de choses. – Plaçai, mis dans un espace.
11. Remettra en état ce qui a subi un dommage. – Personnel.
12. Fixes sa demeure habituelle. – Petit lac de la Forêt-Noire, en Allemagne.

RÉPONSES DU N° 478

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	L	S	O	N	O	K	E	E	F	E
2	I	N	A	C	T	I	V	A	T	I	O	N
3	S	■	B	E	E	■	E	R	U	D	I	T
4	A	H	A	N	E	R	■	A	V	E	R	E
5	N	■	D	E	S	A	L	T	E	R	E	R
6	T	H	E	S	■	P	I	E	U	■	U	R
7	H	A	N	■	O	P	E	■	S	A	X	E
8	R	I	S	T	R	E	T	T	E	S	■	H
9	O	T	■	H	A	L	T	E	■	C	L	E
10	P	I	N	A	C	L	E	■	P	E	O	N
11	I	■	A	I	L	E	■	L	O	T	I	T
12	E	N	T	E	E	■	W	A	T	E	R	S

Recette

Boulettes chinoises

Ingrédients :

1 lbs (450 g) de boeuf haché
1 oeuf battu
2 c. à table (30 g) d'oignon haché
1/4 tasse (65 ml) de chapelure
1/4 tasse (65 ml) de lait
1 c. à table (15 ml) de sauce soya
Sel et poivre au goût
5 carottes cuites en bâtonnets
1 piment vert ou rouge en lanière
1/2 tasse (125 ml) de bouillon de boeuf
3 c. à table (45 ml) de sauce soya
1 pot (455 ml) de sauce aux prunes

- Faire tremper la chapelure dans le lait.
- Ajouter à ce mélange le boeuf haché, l'oeuf, l'oignon, 1 c. à table de sauce soya, sel et poivre.
- Façonner en boulettes de 1 pouce et faire cuire dans un peu de beurre.
- Après la cuisson, enlever le surplus de gras, ajouter le bouillon de boeuf, 3 c. à table de sauce soya, les carottes cuites, le poivron en lanières et le pot de sauce aux prunes.
- Laisser mijoter sur feu doux 10 à 15 minutes.
- Servir sur du riz ou des pâtes.

Préparation : 20 minutes • Cuisson : 20 minutes • Portions : 4

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca



Vous êtes invités à une session d'information sur le bénévolat au Foyer Valade qui aura lieu

le jeudi 13 mars de 14 h à 15 h 30

ou

le mardi 18 mars de 14 h à 15 h 30

(veuillez choisir la date qui vous convient le mieux) au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg

« Un petit peu ça aide beaucoup »

Au cours de cette rencontre, nous pourrons répondre à vos questions et vous donner tous les renseignements pertinents concernant le bénévolat. Un petit goûter sera servi.

RSVP Marie-Jo au 254-9353 ou 803-6148 avant le 11 mars 2008.

Le Foyer Valade est un chez-soi francophone pour des personnes âgées en perte d'autonomie ou souffrant de la maladie d'Alzheimer.

CHANT

Les nouvelles voix du Gala

Les noms des participants au Gala manitobain de la chanson ont été dévoilés. Parmi les finalistes, on compte deux groupes, un duo et une artiste solo. Une diversité artistique que l'on trouve aussi dans le style des artistes.

Patricia BITU TSHIKUDI

Les collectifs Entre Parenthèses et Craig & Ash, ainsi que les artistes Ariane Dicaire, Ali et Josée Therrien seront les nouvelles voix du Gala manitobain de la chanson 2008.

Les deux formations ainsi que les artistes finalistes du Gala manitobain de la chanson auront la chance de présenter leurs univers musicaux lors du concours provincial qui aura lieu au mois d'avril.

Selon la directrice de la programmation du 100 Nons, Marianne Moquin, la participation de collectifs et de groupes au Gala manitobain de la chanson apporte un souffle nouveau à l'événement. « Le Gala a évolué grâce aux groupes qui en font maintenant partie, explique la jeune femme. Les collectifs apportent une plus grande variété de styles musicaux. Ça va du jazz au folk en passant par des genres plus métal. Il y a une diversité des genres et c'est très bon pour le Gala. »

Marianne Moquin rappelle que le Gala manitobain de la chanson est « une expérience formative pour les participants. Les artistes travaillent avec des professionnels et reçoivent des ateliers variés qui les aident à se perfectionner ».

Une expérience

Pour la chanteuse Ariane Dicaire, c'est un nouveau départ dans la francophonie. « Je n'ai encore jamais fait partie d'un projet comme celui-là dans la francophonie manitobaine, explique la jeune femme. C'est une chance pour moi de rencontrer et de travailler avec des artistes francophones du Manitoba. »

Originaire de l'Est ontarien, Ariane Dicaire vit au Manitoba depuis sept ans. Elle confie que depuis son arrivée au Manitoba, elle a plutôt évolué du côté anglophone. « Toute mon expérience artistique, je l'ai vécue en anglais. C'est donc une première pour moi de chanter en français », explique-t-elle.

La jeune femme qui décrit sa musique comme étant alternative, appréhende donc ce passage au Gala manitobain de la chanson comme une expérience unique. « Je vais plutôt chanter des chansons d'amour, annonce la jeune femme. Mais, je n'ai pas encore arrêté mes choix. C'est comme se créer un mini spectacle. Il faut qu'il y ait un beau mélange. »

Pour le chanteur de Craig & Ash, Jordan l'expérience est surtout « une façon pour des artistes franco-manitobains de faire de la musique en français et se faire connaître. C'est difficile parfois pour des francophones du Manitoba de se faire connaître », explique-t-il.

Le jeune artiste de 23 ans définit la musique de Craig & Ash comme du rock acoustique aux influences country. Il se dit très enthousiaste à l'idée de participer au Gala Manitobain de la chanson. « Je ne suis pas du tout nerveux, cela fait plusieurs années que je donne des spectacles, donc j'ai une certaine expérience de la scène », explique le jeune homme.

Le collectif Entre Parenthèses, Ali et Josée Therrien ainsi que Craig & Ash et Ariane Dicaire seront au Gala Manitobain de la chanson qui aura lieu le 26 avril, à la salle Martial-Caron du Collège Universitaire de Saint-Boniface.

Comme chaque année, les deux lauréats du Gala auront l'occasion de participer au concours Chant'Ouest, une compétition interrégionale rassemblant les gagnants des quatre provinces de l'Ouest et des trois territoires. L'événement aura lieu le 13 juin 2008 à Moose Jaw en Saskatchewan.

Les gagnants du Chant'Ouest obtiennent une place en demi-finale du Festival International de la chanson de Granby au Québec.

SAINT-LÉON

Une fête pour le Club

Le Club Simon-Nivon de Saint-Léon a 25 ans. Pour souligner l'événement et se remémorer des moments agréables, une soirée sera organisée le 4 octobre 2008.

Les activités ne sont pas toutes prévues mais la présidente du Club Simon-Nevon, Marie Labossière, précise « qu'il y aura un banquet, des musiciens et des invités spéciaux ».

La présidente voudrait aussi préparer une saynète, mais un défi s'est dressé devant elle. « L'inspiration n'est pas donnée à tout le monde. Pour écrire la pièce, j'irai chercher de l'aide. J'ai une idée de la personne que je veux contacter », affirme-t-elle.

Selon Marie Labossière, davantage d'informations devraient être dévoilées d'ici l'été.

S. D.

Concours Jeunes écrivains de la Semaine du livre du Manitoba 2008

Thème : À découvrir au Manitoba!

Chers enseignants et chères enseignantes,

L'Association des éditeurs manitobains (AMBP), en collaboration avec la Manitoba Teachers' Society, *Winnipeg Free Press* et *La Liberté*, est heureuse d'annoncer le Concours Jeunes écrivains de la Semaine du livre du Manitoba 2008.

Règlements du concours :

- Invitez vos élèves à écrire une nouvelle, un poème, une lettre ou même un texte créatif qui n'est pas nécessairement romanesque.
- Le texte doit aborder le thème suivant : « Imagine ce qu'on peut trouver au Manitoba! »
- La nouvelle, le poème ou le texte créatif ne doit pas contenir plus de **500 mots**.
- Le poème doit également se limiter à une page.

Envoyez-nous les **deux meilleurs textes de vos élèves**.

Deux gagnants seront choisis, un en français et l'autre en anglais, pour chaque niveau scolaire :

- Élémentaire (1re à 4e année)
- Intermédiaire (5e à 8e année)
- Secondaire (9e à 12e année)

Les trois textes gagnants, écrits en français, seront publiés dans *La Liberté*, de même que les trois textes gagnants écrits en anglais seront publiés dans une publication du *Winnipeg Free Press*. Les gagnants recevront également un prix et un certificat de mérite.

Les écoles gagnantes recevront un livre-cadeau pour leur biblitothèque.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une lettre en-tête qui mentionne le nom de l'auteur, l'année scolaire, le nom de l'école, la catégorie, le titre du texte et le nombre de pages soumis. Pour des raisons d'impartialité, le nom de l'auteur ne doit pas apparaître sur le texte soumis. Soulignons de nouveau : faites disparaître le nom de l'élève sur le texte soumis au concours.

N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées professionnelles afin que l'on puisse vous contacter si l'un de vos élèves gagne.

Envoyer les soumissions au Concours Jeunes écrivains de la Semaine du livre du Manitoba 2008, c/o The Association of Manitoba Book Publishers, 100, rue Arthur, bureau 404, Winnipeg (Manitoba) R3B 1H3.

Date limite : le 30 mars 2008, le cachet de la poste faisant foi.



Visitez notre site Internet à www.bookpublishers.mb.ca. Vous en apprendrez davantage sur les activités entourant la Semaine du livre du Manitoba qui se déroule du 20 au 26 avril 2008.

Bourse Éducation / Pédagogie du Fonds de bourses Gilbert-Rosset

Le Fonds de bourses Gilbert-Rosset, mis sur pied au printemps 1999, a été institué pour perpétuer la mémoire de cet éducateur franco-manitobain dont l'influence a marqué l'éducation française au Manitoba. Ce fonds offre depuis quelques années des bourses, dont l'une porte sur le domaine Éducation / Pédagogie.



La Bourse Éducation / Pédagogie du Fonds de bourses Gilbert-Rosset s'adresse aux intervenants et aux intervenantes qui œuvrent dans les écoles franco-manitobaines et les écoles ou programmes d'immersion française, de la maternelle à la douzième année. Cette bourse, pouvant s'élever jusqu'à 1 000 $, a pour objectif de susciter des projets visant à promouvoir une pédagogie innovatrice dans les écoles.

Les propositions de projets seront évaluées en fonction de leur caractère innovateur et des répercussions potentielles qu'elles pourraient avoir auprès des élèves.



Collège universitaire de Saint-Boniface

Pour vous procurer un formulaire de demande veuillez communiquer avec le Bureau de développement du Collège universitaire de Saint-Boniface au (204) 235-4409, salle 1302 ou par courriel à developpement@cusb.ca.

La date limite pour la réception de ce formulaire au CUSB est **le 23 mai 2008**.

BALLET

La Belle au bois dormant

Le Ballet royal de Winnipeg présente un classique : La Belle au bois dormant.

Patricia BITU TSHIKUDI

Comme le dit si bien l'adage, « on ne change pas une formule gagnante ». C'est donc dans une facture tout à fait classique que le Ballet Royal de Winnipeg monte le ballet La Belle au bois dormant.

« L'histoire de ***La Belle au bois dormant*** n'a pas changé depuis des siècles, dit le directeur artistique, André Lewis. Et nous présentons la version classique de l'œuvre originale. »

Selon André Lewis, la beauté de la pièce classique réside dans sa capacité à traverser le temps. « La beauté de certains ballets réside dans leur ancienneté, affirme-t-il. J'ai toujours aimé faire des ballets traditionnels. Au lieu de réinventer les pièces déjà existantes, je préfère en créer des nouvelles.»

Qui dit ballet classique, dit danseur d'expérience. C'est pourquoi André Lewis et le chorégraphe Marius Petipa, ont fait appel au talent de danseurs expérimentés comme Gaël Lambiotte, Vanessa Lawson, Tara Birtwhistle et Derren Anderson, par exemple.

Derren Anderson affirme apprécier l'expérience avec le Ballet royal de Winnipeg. « C'est une belle opportunité et un beau défi que je vais relever », dit-il. En effet, le jeune danseur qui interprète la sorcière, confie que son rôle est exigeant. « Je joue beaucoup plus que je ne danse, explique Derren Anderson. J'ai un rôle de composition et je dois dire que j'étais un peu intimidé au début. J'ai dû me faire à l'idée de jouer le rôle d'une femme et d'être maquillé comme tel! », ajoute-t-il sur le ton de la plaisanterie.

La Belle au bois dormant sera présenté les 12,15 et 16 mars à la salle du Centenaire. L'Orchestre symphonique de Winnipeg accompagnera musicalement les danseurs, sous la direction de Pyotr Ilyich Tchaikovsky.

Les billets sont en vente au 956-2792 ou sur www.ticketMaster.ca


Photo : Gracieuseté Ballet royal de Winnipeg

Ballet royal de Winnipeg.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Un encan pour le Centre

Rendre l'utile à l'agréable, c'est ce que le président du comité de l'encan à Notre-Dame-de-Lourdes, Donald Gauthier, a décidé de faire en préparant un encan.

« Les gens de la communauté s'amuseront à la soirée. En même temps, les fonds ramassés iront au remboursement de la dette du Centre Albert-Galliot », explique Donald Gauthier.

L'événement aura donc lieu le 12 avril et débutera à 18 h. Un souper sera servi. Pendant la soirée, l'encan permettra de mettre en ventre plusieurs items. « Nous avons des chandails de hockey autographiés par Jonathan Toews, des peintures, des produits agricoles, un séjour de camping, et ce n'est que quelques éléments de la liste », indique Donald Gauthier.

Pour obtenir davantage d'information, contactez Donald Gauthier au 749-2121 ou Yvette Gauthier au 248-2553.

S. D.



Vous voulez de meilleurs choix d'investissement ?



Nos options favorisent la croissance.

Visitez ou communiquez avec une de nos succursales pour discuter de ces options de placement garanti à rendement élevé.

Ascenseur* 5 ans
4,10 % – année 1
4,25 % – année 2
4,50 % – année 3
5,40 % – année 4
7,50 % – année 5

Placement 42 mois
5,00 %*
REER, FERR ou dépôt à terme

Compte d'épargne à intérêt élevé Caisse*Prime*
Jusqu'à **4,15 %***
Disponible en REER, FERR et produit non enregistré

* Certaines conditions s'appliquent. Les taux peuvent changer.

Caisse
SAINT-BONIFACE

Île-des-Chênes 878-3765 | Lakewood 257-3360 | Marion 237-4505 | Provencher 237-8874 | Saint-Vital 257-2400

Place aux jeunes du Manitoba

MAKE WAY FOR YOUTH

PLACE AUX JEUNES DU MANITOBA

Place aux jeunes du Manitoba (PAJM), c'est un peu comme une agence de rencontre entre les employeurs ruraux et les candidats qualifiés potentiels. Sauf que c'est un mode de vie que le jeune choisit d'épouser. Chose certaine, ce sont toujours des mariages d'amour!

Les succès du projet pilote PAJM s'expliquent simplement. On accompagne le jeune à travers trois moments importants de sa vie : à l'adolescence, pendant ses études post-secondaires et après ses études, au moment de s'établir dans la vie. Solution à l'exode rural, PAJM utilise des outils efficaces pour rejoindre les jeunes : séjours exploratoires, site Web, soutien individuel et tournées PAJ Ados.

Grâce au savoir-faire du CDEM, le projet PAJM a permis de ramener près d'une vingtaine de jeunes dans les régions de Montcalm et de La Montagne. Une vingtaine d'autres font des démarches pour s'établir à leur tour. Au total plus de 200 jeunes se sont inscrits sur le site Web de PAJM et les employeurs y affichent régulièrement de nouvelles offres d'emploi. Pour la majorité de ces jeunes, il s'agit d'un retour dans leur village natal. Mais les municipalités bilingues sont aussi séduit des jeunes de la ville et des immigrants.





Les résultats démontrent que PAJM apporte une solution efficace à un grand besoin chez les communautés rurales. Le projet a d'ailleurs le potentiel de devenir un modèle provincial. Après trois ans de financement par le ministère Agriculture et Agroalimentaire Canada, le projet pilote Place aux jeunes du Manitoba (PAJM) prendra fin en mars 2008. En misant sur un bilan positif et un intérêt grandissant envers le projet, le CDEM est confiant d'aller chercher le financement pour poursuivre l'initiative au cours des prochaines années.



Ce cahier spécial Place aux jeunes trace les moments forts de l'année 2007 et les moyens créatifs utilisés pour garder les jeunes du Manitoba branchés sur leur avenir en région!

MATTHEW SABOURIN



« Eh Matthew, veux-tu venir faire une tournée en hélicoptère avec moi à Saint-Jean-Baptiste? » lui demande un de ses amis en novembre 2006. Matthew accepte tout de suite l'invitation. Il ne sait pourtant pas qu'en faisant cela, il va participer à un séjour exploratoire de deux jours organisé par Place aux jeunes.

Après les deux jours, il est TRÈS content de s'y être rendu. Les visites et les informations qu'il reçoit lui ouvrent les yeux. Il connaît déjà beaucoup d'entreprises, mais pas en détail et il ne connaissait pas du TOUT les services et les emplois disponibles. Selon lui, c'est bien d'avoir l'opportunité de revoir les différentes choses dans la région de Montcalm sous un angle nouveau.

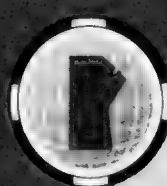
« J'ai toujours pensé un jour retourner en région et Place aux Jeunes m'a permis de rafraîchir mes motivations et de préciser les raisons pour lesquelles je veux y retourner ». Lorsqu'on lui demande pourquoi il désire revenir en région, sans hésiter il répond qu'il trouve les gens plus accueillants. Il aime beaucoup le fait que tout le monde se connaît et qu'il peut marcher dans la rue et dire « bonjour ».

Natif de Saint-Jean-Baptiste, Matthew a été diplômé du programme multimédia au CUSB et travaille présentement à Winnipeg, mais désire revenir s'établir en région lorsque le moment sera propice pour lui. Vous connaissez peut-être déjà notre Matthew, car il est très populaire dans la communauté, mais connaissez-vous d'autres « Matthews » qui portent aussi les régions rurales dans leur cœur? « Place aux Jeunes » est peut-être pour eux, c'est peut-être votre place!

Canada

Place aux jeunes du Québec

c'est si bon!



CDEM
www.cdem.com

Mars 2007

Mai 2007

Août 2007

Tournée écoles

Nouveau concept publicitaire

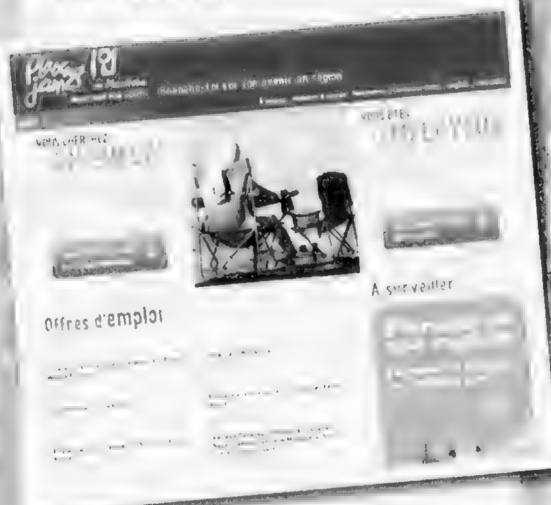
Nouveau site Web

PAJ Ados : transformer les rêves



Mars 2007 : Début de la tournée PAJ Ados chez plusieurs groupes de 11e et 12e année des écoles de la DSFM. Grâce à des activités stimulantes, PAJ Ados montre aux jeunes de 14 à 17 ans les différents éléments de la vie au rural. On parle de la région et son potentiel, on aide les jeunes à se bâtir un réseau de contacts dans la communauté et on les fait rêver de leur avenir en région. Plusieurs jeunes sont intéressés à revenir dans leur village après leurs études. PAJM facilite leurs démarches afin qu'ils développent et conservent des liens durables avec leur région.

Cliquez sur votre avenir en régioN!



Page d'accueil du site Web Place aux Jeunes.

Août 2007 : lancement du nouveau site web www.placeauxjeunes.mb.ca. Coloré, dynamique et efficace, le site branche les jeunes avec les employeurs les plus dynamiques du rural. Les entreprises ont donc accès à une base de données qui contient des profils de jeunes compétents et sérieux. Et de leur côté, les jeunes inscrits sur le site peuvent consulter une diversité d'offres d'emplois. Environ une fois par mois, le site Web de Place aux jeunes expédie aux participants un cyberbulletin par courriel. Le cyberbulletin informe les lecteurs sur l'actualité, les emplois, les opportunités et les services disponibles en région. Visitez le nouveau site, ça vaut le détour!

Place aux jeunes du Manitoba
MAKE WAY FOR YOUTH

PLACE AUX JEUNES

Agents :
Chantal Champagne, Simon Methot et Denis Clément

1 800 990 2332

www.placeauxjeunes.mb.ca

Les jeunes se payen[t] « une traite » en ré[gion]





Novembre 2007 : Une quinzain
exploratoires à La Montagne e
l'établissement au rural. Sur plac
liens avec des employeurs et déc
occasions d'emploi et d'affa
redécouvrir une vie communaut
les deux séjours par une tourn
globale et différente du poten
fortes assurées!

« Depuis le séjour explorat
déménager dans une région co
vais trouver ici le style de vie qu
gagner ma vie et d'avoir une v
vraiment donné le goût de m'é
Cornudet, originaire de la Franc

De leur côté, le couple Joel Lafo
à s'installer à Saint-Jean-Baptis
exploratoire de Montcalm. Orig
« Le séjour m'a ouvert les yeux a
Je souhaite obtenir un emploi co
mes enfants dans mon village na
montré que les petites entrepris
». À ceux qui pensent que les c
de la ville, Joël répond : « c'est p
à Saint-Jean Baptiste que de tra

Sept. 2007 — Kiosques

Nov. 2007 — Séjours exploratoires

Déc. 2007 — Soutien

Janvier 2008 — Kiosques

Février 2008 — Concours

t

gion



Carine Cornudet près de l'hélicoptère lors du séjour exploratoire en novembre 2007

Joel Lafond et Myriam Fortin-Barbier souhaitent s'installer à Saint-Jean-Baptiste.

e de jeunes participent aux séjours t Montcalm. Le but visé : faciliter e, les participants développent des ideurs locaux. On leur présente des ires. On leur fait découvrir ou aire stimulante. Et enfin, on clôture ée d'hélicoptère... pour une vision tiel du territoire et des sensations

oire, je commence à envisager mme La Montagne. Je crois que je e je cherche, la possibilité de bien vie sociale à mon goût. PAJM m'a tablir en région», explique Carine e.

nd et Myriam Fortin-Barbier pensent te après avoir participé au séjour inaire de ce village, Joël explique : ux incroyables possibilités du rural. mme douanier à Emerson et élever al ». Myriam ajoute : « le séjour m'a s de la région ont beaucoup à offrir communautés rurales sont très loin us rapide de se rendre de Winnipeg verser la ville à l'heure de pointe ».

Le soutien individuel : un accès sur mesure aux opportunités en région...



Kaddari El Amine a été « piqué » d'intérêt pour la région de La Montagne.

Décembre 2007 : À la recherche d'un milieu de vie sain pour sa petite famille, El Amine Kaddari a été séduit par la région de La Montagne. « Avec ma famille, nous sommes en train de faire le choix d'une vie dans une communauté rurale bilingue de La Montagne. J'ai découvert que mes compétences étaient recherchées par les employeurs locaux ». En tout temps, PAJM offre aux jeunes de 18 à 35 ans des services d'accompagnement individuel pour faciliter l'installation et la recherche d'emploi dans les communautés rurales bilingues du Manitoba.

Parmi les services à Notre-Dame-de-Lourdes, El Amine appécie le centre de santé Albert Gaillot. Sa femme venant d'accoucher, c'est très important pour lui de pouvoir faire soigner sa famille en Français. C'est de cette façon qu'il a rencontré le Dr Denis Fortier, qui par la suite lui a parlé de l'ensemble de la communauté et de Place aux jeunes.

Aux jeunes qui envisagent revenir ou s'installer au rural, il conseille : « allez sur place découvrir le charme et les grandes opportunités du rural. Déplacez-vous, rencontrez les gens. Quand j'ai pris le temps de me rendre à La Montagne, j'ai eu la piqûre de m'y installer »

Concours d'écriture



Pour en savoir plus sur le Concours d'écriture, cliquez sur ce bouton en allant sur **www.placeauxjeunes.mb.ca**

Nouveau concept publicitaire

« Le concept publicitaire cherche non seulement à faire connaître la clientèle cible du projet mais aussi à créer une interaction entre les publicités et cette clientèle » déclare Stéphane Gagnon, coordonnateur du projet PAJM. C'est grâce notamment à une consultation auprès des jeunes mais aussi à une merveilleuse idée d'une graphiste contractuelle du CDEM que ce projet de cartes que l'on gratte et où l'on y découvre des familles et des jeunes, a été lancé en mai 2007. Vous avez vu ou reçu une carte « scratchable », laissez-nous savoir vos commentaires au 1 800 990-2332.

Les projets d'été du secteur jeunesse du CDEM contribuent à développer l'esprit d'entreprise auprès des jeunes de 13 à 17 ans. C'est en touchant aux diverses facettes de l'entrepreneurship que les jeunes découvrent comment ils peuvent devenir les entrepreneurs francophones de demain.

ÉTÉ EN AFFAIRES

Été en affaires :

Le programme Été en affaires permet à une dizaine de jeunes étudiants francophones de 16 à 35 ans des municipalités bilingues du Manitoba de vivre l'expérience de l'entreprenariat en mettant sur pied leur propre entreprise pendant la période estivale. Du pré-démarrage à la fermeture de l'entreprise à la fin de l'été. Le CDEM vous assure un encadrement sous forme de services-conseil à toutes les étapes de leur projet.

Il s'agit de la huitième année d'existence de ce programme qui a réussi à donner à plus de 75 jeunes l'occasion de vivre l'entreprenariat.

Comment s'inscrire?

- Préparer une description sommaire de votre projet d'entreprise en contactant le CDEM au (204) 925-2320 ou 1 800 990-2332. Des formulaires et du soutien sont disponibles. Vous pouvez aussi consulter le site du CDEM www.cdem.com
- Date limite d'inscription : **le 18 avril 2008**

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES

Coopérative jeunesse de services (CJS) :

Une coopérative jeunesse de services (CJS) se constitue en été et offre aux entreprises, organismes et à la population en général d'un village des services variés (tonte de pelouse, inventaire, lavage auto, peinture extérieure etc.).

Pour les jeunes de 13 à 17 ans, cela répond à l'envie de se trouver un emploi d'été rémunéré, mais surtout de s'initier au fonctionnement démocratique d'une association, au travail collectif et à la gestion coopérative.

Pour la communauté, le projet requiert l'appui des habitants : les jeunes auront besoin d'un local, de l'équipement, un comité devra être en place et des conseils devront soutenir les jeunes.

Le CDEM fournit un animateur pour guider les jeunes coopérants, de l'assistance aux municipalités intéressées, et du support (formation et soutien technique).

Votre jeune est intéressé par ce projet ou votre municipalité désire implanter un projet de CJS à l'été 2008?

Contacter le CDEM au (204) 925-2320 ou 1 800 990-2332.

CAMP JEUNES ENTREPRENEURS

Le camp jeunes entrepreneurs :

Votre mission si vous l'acceptez : trouver une idée de produits à mettre en marché faisant l'unanimité au sein d'une équipe, rédiger un plan d'affaires, obtenir le financement pour démarrer l'entreprise, créer ce produit et enfin vendre sa production! Voilà le défi que lance le Camp jeunes entrepreneurs, et ceci en seulement une semaine (date à déterminer).

Vous voulez en savoir plus?

Cette année, le Camp jeunes entrepreneurs se passera au Manitoba, mais les places sont limitées pour les jeunes et ils s'adressent aux 13-17 ans.

Les coûts sont très raisonnables (l'année dernière le coût était de 100 $ par participant en pension complète pour la semaine).

Les détails suivront dans les prochaines semaines. Contactez le CDEM au (204) 925-2320 ou 1 800 990-2332 pour de plus amples informations ou visitez le www.cdem.com







Le CDEM bénéficie de l'appui financier du gouvernement du Canada et de la province du Manitoba. Il est un partenaire de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et membre du réseau national RDÉE Canada.

le Gas Station Theatre présente

Le Festival de l'humour Radio-Canada 2008

DRÔLEMENT VÔTRE 6

en tournée
Billets disponibles dans les communautés

14 MARS Saint-Georges
15 MARS Notre-Dame-de-Lourdes
16 MARS Somerset
22 MARS La Broquerie

en ville
Billets disponibles au CCFM : 233-8972

10 avril salle Pauline-Boutal 19 h 30



information : 233-ALLÔ ou 1-800-665-4443



WWW.WINNIPEGCOMEDYFESTIVAL.COM



Canadian Heritage Patrimoine canadien Manitoba Winnipeg Free Press TELUS GUPPY Visual Lizard Casinos of Winnipeg CBC Radio-Canada

FESTIVAL DU VOYAGEUR

En route vers le 40e!

Josée Vaillancourt revient sur dix jours de festivités et entrevoit ce à quoi pourrait ressembler le 40e anniversaire du Festival.

Simon GOUIN

Les sculptures sur glace du Symposium, la tire sur la neige ou le concert d'Alain François : des images de la 39e édition du Festival du Voyageur sont encore dans tous les esprits. Mais l'heure est désormais au bilan et aux projets.

« Ce Festival s'est super bien passé, note la directrice générale, Josée Vaillancourt. Nous avons été très impressionnés par le nombre de visiteurs dans le Parc. »

Bien qu'aucun chiffre ne soit encore connu, les organisateurs estiment avoir égalé le nombre de 77 000 visiteurs de l'année dernière. « Nous rassemblons les comptes des neuf relais, indique Josée Vaillancourt. Mais le montant d'argent récolté pendant les premiers jours du Festival est à la hausse. Trois nouveaux sites ayant été ajoutés, il y aura forcément des admissions supplémentaires. Les visiteurs venaient de différents endroits, dont les États-Unis, la France, l'Ontario, la Saskatchewan. »

« L'association de la journée Louis-Riel avec le Festival a été un véritable succès, ajoute Josée Vaillancourt. Malgré le froid, les gens sont venus célébrer. »

Pas loin de 1 000 bénévoles se sont relayés. « Le Festival ne serait pas possible sans l'appui et le dévouement de ces bénévoles, souligne Josée Vaillancourt. C'est grâce à eux que le Festival se poursuivra dans les prochaines années et nous les invitons à s'inscrire pour l'an prochain. »

La programmation musicale a connu un franc succès. « Alain François et l'Angélus ont été de véritables coups de cœur, précise Josée Vaillancourt. Nous avons entendu de bons commentaires de la part de la foule, parfois épatée par le talent de certains artistes. Ces derniers ont aimé l'énergie et la présence des spectateurs, ainsi que l'accueil des bénévoles du Festival. Certains ont déjà signalé qu'ils voulaient revenir en 2009. »

Près de 750 personnes ont répondu à un sondage sur la satisfaction du public. Cette évaluation permet d'orienter les animations du Festival en fonction des attentes du public. Car la prochaine édition du Festival arrivera rapidement. Et toute l'équipe est d'ores et déjà en train d'y réfléchir.

« Le Festival est encore frais dans nos esprits, remarque Josée Vaillancourt. On sait ce que l'on veut faire et ne pas refaire. »

« La journée Louis-Riel tombera encore pendant le Festival l'année prochaine. Nous organiserons ainsi des activités spéciales, précise Josée Vaillancourt. Pour la 40e édition, nous prévoyons également plein de surprises! »

« Il y a beaucoup de choses qu'on aimerait faire, ajoute-t-elle. Par exemple, rappeler ce qui a été fait pendant les 40 dernières années et essayer de prévoir ce à quoi pourrait ressembler le Festival dans 40 ans. »

POUR UN SOIR SEULEMENT

Les spectateurs remboursés

Les frais d'entrée des spectateurs ayant assisté au tournage de l'émission ***Pour un soir seulement*** seront remboursés. C'est la décision qui a été prise la semaine dernière par le Festival du Voyageur, Radio-Canada et les Productions Rivard.

Tous les gens ayant acheté des places pour l'émission seront remboursés automatiquement pour les règlements par carte bancaire ou par téléphone. Les autres sont invités à contacter le Festival avant le vendredi 7 mars, au 237-7692.

La directrice du marketing du Festival, Émili Bellefleur, souligne que cette décision a été prise suite à la prédominance de l'enregistrement de télévision par rapport au concert. « Nous souhaitions que les émissions *Pour un soir seulement* soient avant tout un concert, rappelle-t-elle. Comparées à l'année dernière, il y a eu des améliorations. Mais il y avait toujours les applaudissements du début, les coupures et les reprises. »

Cette décision répond à une exigence de l'Union des artistes (UDA) : lors d'une captation télévisée d'un spectacle, des frais d'entrée ne peuvent être demandés aux spectateurs.

Louis Paquin des Productions Rivard explique qu'une exception avait été accordée pour les émissions réalisées en 2007. Mais cet accord avec l'UDA n'a pas été reconduit cette année.

« Nous avons appris que nous ne pouvions pas faire payer les spectateurs quelques jours avant le Festival, ajoute Louis Paquin. Toute la campagne publicitaire était en route. Mais nous allons rembourser le Festival pour le manque à gagner. »

« Le Festival demandait une contribution à l'entrée car cela nous coûtait d'être partenaire de l'émission, note Émili Bellefleur. Les Productions Rivard nous remboursent les places vendues pour les premières émissions de la série. Le Festival aura tout de même un petit manque à gagner. »

2007 Épargnes fiscales pour tous

Elle économise **15 %** sur ses frais de transport en commun — Montant pour le transport en commun

Eux, ils économisent **2 300 $** Fractionnement du revenu de pension

Il obtient **1 000 $** Subvention incitative aux apprentis

Il déduit jusqu'à **500 $** Déduction pour outillage des gens de métier

Lui, il obtient **440 $** Prestation fiscale pour le revenu de travail

Sa famille déduit jusqu'à **500 $** Montant pour la condition physique des enfants

Regardez autour de vous — il y a des mesures fiscales avantageuses pour tout le monde.

Les Canadiens peuvent aussi bénéficier d'une réduction du taux d'imposition du revenu des particuliers le moins élevé, qui est passé de 15,5 % à 15 %, ainsi que d'une augmentation du montant personnel de base, qui a été porté à 9 600 $.

Pour voir combien il est facile de produire votre déclaration de revenus en ligne, pour obtenir des renseignements sur d'autres programmes ou pour en savoir plus sur les avantages et crédits qui vous concernent, allez à :

canada.gc.ca/infoimpot ou téléphonez au 1-800-959-7383 ATS : 1-800-665-0354


Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Hockey

Un succès mitigé

Les francophones présents à la partie du Moose du 27 février se sont bien amusés. Mais ils étaient seulement 250.

Sophie DESRUISSEAUX

Seulement 250 francophones ont assisté à la Soirée francophone organisée par le Moose en partenariat avec le Festival du Voyageur.

« J'imagine que ça aurait pu être mieux. 250 personnes, ce n'est pas beaucoup », estime le chef des Voyageurs officiels, Denis Fortier.

Pourtant, le directeur des communications du Moose, Scott Brown, croit que la situation n'est pas négative. « La Soirée francophone est la promotion qui a le mieux fonctionné jusqu'à présent », dit-il d'une voix incertaine.

Son de cloche semblable du côté du Festival du Voyageur. « Je trouve que pour un mercredi soir, 250 billets vendus est un nombre valable », affirme la directrice générale du Festival, Josée Vaillancourt. Elle tient cependant à préciser « que la soirée francophone était l'initiative du Moose et que cette organisation s'occupait de vendre les billets. Le Festival n'est qu'un partenaire ».

Bons côtés

Les personnes présentes se sont bien amusées. « C'est le fun. Nous sommes tous assis ensemble. C'est une belle initiative qui, j'espère, continuera », s'exclame avec enthousiasme Denis Fortier.



photo : Sophie Desruisseaux

Le joueur du Moose, Luc Bourdon, a rencontré certains partisans après la partie.

La soirée a aussi permis à certains organismes francophones de se faire connaître auprès de la clientèle anglophone. Des stands de *C'est si bon*, de *Célébration 2008* et de *Joie de vivre* ont connu du succès. « Notre présence stimule vraiment un intérêt pour *Célébration 2008*. Les gens viennent nous poser des questions », explique la coordonatrice du projet, Julie Turenne-Maynard.

Les joueurs francophones du Moose ont aussi adoré leur expérience. L'hymne national canadien chanté en français leur a rappelé de beaux souvenirs. « C'était un peu bizarre au début, mais la soirée a vraiment été le fun. Ça me rappelait mes années dans le hockey mineur », raconte Danny Groulx. Son coéquipier, Maxime Fortunus affirme que « l'ambiance était différente. Ça ressemblait à mes vielles années dans le junior. J'ai beaucoup apprécié le fait que le Moose organise une soirée pour les francophones et j'espère que ça deviendra une tradition annuelle ».

Et la partie?

Malheureusement pour les partisans du Moose, la partie ne passera pas à l'histoire. L'équipe locale s'est inclinée 4-3 devant les Bears de Hershey. En fait, l'action était plus intéressante lors des entractes alors que Léo, la mascotte du Festival du Voyageur, s'amusait avec Mick E. Moose, la mascotte du Moose.

Fait à noter si l'événement revient l'année prochaine, Léo devra se mettre au régime. Finies les tartes au sucre et les crêpes au sirop? Léo a tellement de rondeurs qu'il ne parvient pas à entrer dans la patinoire par la porte sans devoir se contorsionner.

Au total, 6 871 spectateurs ont assisté au match de hockey.



DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

DEMANDE DE SOUMISSION

Dans le cadre d'un projet d'exploration de carrières, nous acceptons des propositions pour un poste de **gestionnaire du programme Career Cruising**. Cette personne devra être disponible au mois d'avril, mai et juin 2008 pendant la journée et avoir accès à un véhicule. Cette personne aura comme rôle de rencontrer les élèves de la 10e année de la DSFM dans le but de les aider à explorer une variété de carrières. Cette exploration sera faite à l'aide du programme Career Cruising. De l'expérience et des connaissances dans le domaine de l'éducation et de l'orientation scolaire seraient un atout.

Les personnes intéressées sont priées de manifester leur intérêt **avant le 12 mars 2008** auprès de :

Jacqueline Gosselin
Directrice, Services aux élèves
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Courriel : jgosselin@atrium.ca
Téléphone : 878-4424, poste 235

N.B. : Nous communiquerons seulement avec les candidat(e)s choisi(e)s.

Tirage de permis de chasse au gros gibier

• wapiti • orignal • wapiti – propriétaire de bien-fonds

Au début du mois de mars, on pourra se procurer les formulaires de demande de permis à tirage pour la chasse au wapiti et à l'orignal, auprès de tous les bureaux du ministère de la Conservation du Manitoba.

Nous vous rappelons qu'il faut payer des droits de demande, non remboursables, de 6,87 $ par chasseur (TPS incluse). Nous vous demandons également de lire la documentation accompagnant le formulaire afin d'obtenir plus d'information au sujet des saisons de chasse et des critères auxquels il faut se conformer.

Une fois remplies, les demandes **DOIVENT PARVENIR AVANT 16 H 30 AU PLUS TARD, LE JEUDI 3 AVRIL 2008**, au bureau suivant :



Section des permis
C.P. 66, 200
croissant Saulteaux
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3W3

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez composer le (204) 945-1396.

Protecting & Managing our Future

Manitoba



Gouvernement du Canada / Government of Canada

Apprenti(e) dans un métier Sceau rouge?
Si oui, vous avez peut-être droit à une subvention de 1 000 $.

Aux diverses raisons de faire un apprentissage vient s'ajouter une autre : la Subvention incitative aux apprentis. Il s'agit d'une nouvelle subvention offerte aux apprentis inscrits, après la 1re ou 2e année de formation (ou l'équivalent) terminée avec succès dans un métier Sceau rouge.

Pour présenter une demande :
COMPOSEZ : 1-866-742-3644 / ATS 1-866-909-9757
CLIQUEZ : servicecanada.ca
OU VISITEZ : un centre Service Canada

Canada

FESTIVAL DU VOYAGEUR

« Hé Ho, d'autres photos! »

Daniel BAHUAUD
MANITOBA

Le Festival du Voyageur, c'est bien plus qu'une fête à Saint-Boniface. Partout, dans les écoles de la DSFM, les élèves et enseignants ont marqué la fête en organisant une brochette d'activités visant à souligner leur attachement au patrimoine francophone.

Photos : Gracieuseté des écoles de la DSFM



Des élèves de l'École communautaire Réal-Bérard ont suivi un atelier de danse folklorique.



Que serait un Festival du Voyageur sans le concours du meilleur? Ces élèves du Collège Louis-Riel s'affrontent pour se mesurer à leurs amis.



Youpi! C'est par un temps doux, voire idéal, que les élèves de l'École La Source ont fait du toboggan.



Au Collège régional Notre-Dame, les élèves ont préféré s'affronter en groupes!



Miam! Les élèves de l'École Sainte-Agathe se régalent d'une bonne tourtière et, bien sûr, de sucre à la crème.

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

5 mars • Championnat divisionnaire de basket-ball pour les élèves des 7e et 8e années.

7 au 23 mars • 16e Semaine nationale de la francophonie, tenue dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie.

7 avril • Journée mondiale de la santé.

23 avril • Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

29 avril • Championnat divisionnaire de badminton pour les élèves des 9e et 10e années.

COMMISSION SCOLAIRE

26 mars • Rencontre de la CSFM.

30 avril • Rencontre de la CSFM.

CONGÉS

6 et 7 mars • Journées d'administration à l'École communautaire Aurèle-Lemoine.

14 mars • Journée de perfectionnement professionnel au Collège régional Notre-Dame et aux écoles Gilbert-Rosset, La Source, Notre-Dame et Saint-Lazare.

17 mars • Journée d'administration à l'École Noël-Ritchot.

20 mars • Journée d'administration : Centre scolaire Léo-Rémillard, Collège Louis-Riel, écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Pointe-desChênes, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché.

21 mars • Vendredi saint.

24 mars • Journée d'administration pour toutes les écoles de la DSFM.

28 mars • Journée d'administration : Collège régional Notre-Dame, écoles Aurèle-Lemoine, Gabrielle-Roy, Gilbert-Rosset, Lagimodière, Notre-Dame et Sainte-Agathe.

31 mars au 4 avril • Semaine de relâche.

11 avril • Journée d'administration à l'École Saint-Joachim.

18 avril • Journée d'administration : écoles Gabrielle-Roy, Réal-Bérard et Saint-Jean-Baptiste.

21 avril • Journée d'administration à l'École Sainte-Agathe.

25 avril • Journée d'administration à l'École Saint-Joachim et au Collège Louis-Riel.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

DANS NOS *écoles*

PUBLI-REPORTAGES

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE



Emportés par les rythmes de la musique de Gérald Saint-Laurent et du maire de Sainte-Anne, Bernard Vermette, les jeunes de l'École Pointe-des-Chênes ont swingué avec entrain.



Ce groupe entreprenant de l'École Roméo-Dallaire entame la construction d'un mini-quinzhee.



Allez les filles de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste, montrez-nous qui est la plus forte!



Entre-temps, le sculpteur de stéatite, Michael Many Eagles, explique aux élèves de l'École communautaire Saint-Georges l'art autochtone de tailler la pierre de savon.



Les parents, élèves et enseignants de l'École Taché ont apprécié la musique du « bon vieux temps » jouée par leurs invités spéciaux, les Six Croches.



Léo la tuque et les élèves de l'École Lacerte vous disent « Au revoir » et « Au prochain festival ». On se reverra en 2009!

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : **dansnosecoles@shaw.ca**

Le Club de **Bicolo** Les nombres

❶ QUI SUIS-JE?

A. Je suis un nombre entre 20 et 40.
La somme de mes chiffres est plus grande que 5.
Les chiffres qui me composent sont jumeaux.
Qui suis-je? [ ]

B. Je suis un nombre entre 10 et 25.
La somme de mes chiffres donne 3.
On utilise ma quantité pour regrouper les oeufs.
Qui suis-je? [ ]

C. Je suis un nombre entre 40 et 60.
La somme des chiffres qui me composent est 5.
La différence entre les chiffres qui me composent est 5.
Qui suis-je? [ ]

D. Je suis un nombre pair entre 25 et 50.
Si on multiplie les chiffres qui me composent, on obtient 0.
Mon nom est composé de 2 voyelles et 4 consonnes.
Qui suis-je? [ ]

❷ CARRÉ MAGIQUE

Place les chiffres 1 à 6 de façon à ce que la somme de chaque ligne (verticale, horizontale et diagonale) soit égale à 15.

❶ ❷ ❸ ❹ ❺ ❻

Tu peux utiliser chaque chiffre une seule fois.

8		
		7
	9	

❸ MOT MYSTÈRE

Trouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres restantes formeront la réponse.

❑ CENT	❑ MILLION	❑ SEPT
❑ CHIFFRE	❑ NEUF	❑ SIX
❑ CINQ	❑ NOMBRE	❑ SOIXANTE
❑ DEUX	❑ ONZE	❑ TREIZE
❑ DIX	❑ QUARANTE	❑ TRENTE
❑ DIZAINE	❑ QUATORZE	❑ TROIS
❑ DOUZE	❑ QUATRE	❑ UNITÉ
❑ HUIT	❑ QUINZE	❑ VINGT
❑ MILLE	❑ SEIZE	

E	Q	U	A	R	A	N	T	E	D	I	X
L	N	T	R	E	N	T	E	V	M	E	Q
L	C	O	T	D	O	U	Z	E	I	T	U
I	H	U	M	R	H	U	I	T	L	N	A
M	I	E	N	B	O	E	I	C	L	A	T
D	F	Z	N	I	R	I	G	E	I	X	O
I	F	N	D	T	T	E	S	N	O	I	R
Z	R	I	A	E	T	E	E	T	N	O	Z
A	E	U	N	E	U	F	P	S	E	S	E
I	Q	Q	S	I	X	X	T	C	I	N	Q
N	P	V	I	N	G	T	O	N	Z	E	T
E	S	E	I	Z	E	T	R	E	I	Z	E

La Lune prend un peu plus de __ __ __ __ __ __ – __ __ __ __ jours pour faire le tour de la Terre.

SOLUTIONS
1. A. 33; B. 12; C. 50; D. 30.
2. 8 1 6
3 5 7
4 9 2
3. Vingt-sept.

Les reproductions de cette page à des fins pédagogiques sont permises à la condition de mentionner la source.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes

✓ 18 mars • ***Foire de la petite enfance*** • CPEF • 9 h à 16 h • École Gabrielle-Roy • info. : 878-4886.

La Broquerie

✓ 22 mars • ***Le Festival de l'humour*** • comédiens : Martin Bruyère, Yan Dallaire, Michel Roy, Martial Tougas • animateur : Vincent Dureault • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Laurier

✓ 9 mars • ***Spectacle Deuxième Take*** • Comité culturel • dîner spectacle • coût : 6 $ (adultes) et 12 $ (famille avec enfants de 12 ans et moins) • 12 h • École Jours de Plaine • info. : 447-2756.

Notre-Dame-de-Lourdes

✓ 10 mars • ***Les enfants seuls à la maison et en sécurité*** • CRÉE et FPCP • pour les parents et leurs enfants de 10 ans et plus • 18 h à 21 h • École élémentaire • info. : 237-9666.

✓ 15 mars • ***Le Festival de l'humour*** • comédiens : Martin Bruyère, Yan Dallaire, Michel Roy, Martial Tougas • animateur : Vincent Dureault • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Adolphe

✓ 8 mars • ***Bière et saynètes*** • Comité culturel • coût : 10 $ adultes; 5 $ étudiants • 20 h • Salle des Pionniers • info. : 883-2682.

Saint-Boniface

✓ 6 mars • ***La diversité et la discrimination au travail*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✓ 6 au 27 mars • ***Communication entre mères et filles*** • Pluri-elles • pour filles entre 9 et 12 ans • 18 h 30 à 20 h • École Taché (744, rue Langevin) • info. : 233-1735.

✓ 7 mars • ***Soirée gala du Prix Riel*** • Société franco-manitobaine • 22 $ • 20 h • Centre culturel franco-manitobain • Salle Jean-Paul-Aubry • info et réservations : 233-4915.

✓ 7 mars • ***Demi-finale de la LIM*** • 3 $ étudiants; 5 $ adultes • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau • Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✓ 7 mars • ***Quelques arpents de pièges*** • gratuit • 17 h • Centre culturel franco-manitobain • Salle Antoine-Gaborieau • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✓ 7 mars • ***Séminaire de formation sur la diversité culturelle*** • Accueil francophone • inscriptions • 9 h à 16 h • Salon Sportex • Collège universitaire de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 945-6220.

✓ 9 mars • ***Partie de cartes*** • Associés de Sainte-Marguerite-Youville • coût : 3 $ • 19 h 30 • Salle du restaurant • 200, rue Masson • info. : 233-1997.

✓ 10 au 12 mars • ***Atelier de planification d'entreprise*** • CDEM • gratuit • inscriptions • 9 h à 16 h • 200-614, rue Des Meurons • info. : 925-8825.

✓ 11 mars • ***Préparez votre portfolio*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✓ 11 mars • ***Soirée portes ouvertes*** • pour les parents et les élèves de la 7e à la 12e année • 19 h • Collège Louis-Riel • 585, rue Saint-Jean-Baptiste • info. : 237-8927.

✓ 11 mars • ***Mârdi Jazz*** • gratuit • Knut Haugsoen • 20 h 30 • Centre culturel franco-manitobain • Salle Antoine-Gaborieau • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✓ 11 mars • ***Dîner*** • conférence avec Léo Robert • 12 h • Centre étudiant • Collège universitaire de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale.

✓ 12 mars • ***Atelier Comment vivre avec un enfant hyperactif*** • Pluri-elles • 18 h 30 à 20 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✓ 12 mars • ***Soirée Prix entrepreneur de l'année*** • Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface • 17 h 30 à 20 h 30 • Maison du Bourgeois • Fort Gibraltar • 866, rue St-Joseph • info et inscriptions : 235-1406.

✓ 13 mars • ***CV et lettre de présentation*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✓ 14 mars • ***Finale Coupe Canot*** • Ligue d'improvisation du Manitoba • 3 $ étudiants et 5 $ adultes • 20 h • Salle Jean-Paul-Aubry • Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✓ 14 au 16 mars • ***Formation de l'Association manitobaine du patrimoine francophone et métis*** • gratuit • inscriptions • Salle Neil-Gaudry • Centre du patrimoine • 340, boulevard Provencher • info. : 1-888-322-2553.

✓ 15 mars • ***Spectacle de Mauvais Sort*** • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau • Centre culturel franco-manitobain • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✓ 15 mars • ***Soirée multiculturelle*** • Centre étudiant • Collège universitaire de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale.

✓ 17 au 20 mars • ***Série-Eux*** • 12 h à 13 h • Centre étudiant • Collège universitaire de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale.

✓ 18 mars • ***Mârdi Jazz*** • gratuit • Gisèle Frédette • 20 h • Centre culturel franco-manitobain • Salle Pauline-Boutal • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✓ 19 mars • ***Spectacle intime avec Daniel ROA*** • Le 100 Nons • Salle 241 • Centre culturel franco-manitobain • info. : 231-7036.

✓ 20 mars • ***Lancement d'album et spectacle Marcel Soulodre*** • billets : 12,50 $ • 20 h • Salle Académique • Collège universitaire de Saint-Boniface • 200, avenue de la cathédrale • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✓ 24 mars • ***Les enfants seuls à la maison et en sécurité*** • CRÉE et FPCP • pour les parents et leurs enfants de 10 ans et plus • 18 h à 21 h • École Taché • info. : 237-9666.

✓ 29 mars • ***Bonspiel / SFM*** • Club de curling Heather • info. : 233-4915.

✓ 31 mars au 4 avril • ***Camplus sur campus*** • pour enfants de 6 à 11 ans • Division de l'éducation permanente, Collège universitaire de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 233-0210.

✓ 13 avril • ***5e brunch annuel - Les amis de Gabrielle-Roy*** • cocktail : 11 h 30 • brunch : 12 h 30 • billets : 40 $ • reçu d'impôts de 20 $ • Hôtel Norwood • info. et billets : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✓ 10 au 11 mai • ***Cours prénataux*** • Centre de santé Saint-Boniface • inscriptions • 9 h à 16 h • Édifice des activités éducatives • Salle NG 034 • 341, avenue Taché • info. : 235-3910.

Saint-Georges

✓ 14 mars • ***Le Festival de l'humour*** • comédiens : Martin Bruyère, Yan Dallaire, Michel Roy, Martial Tougas • animateur : Vincent Dureault • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Jean-Baptiste

✓ En mars • ***Jeux libres*** • CPEF • les mardis • pour les parents avec enfants de 0 à 6 ans • 18 h 30 à 19 h 30 • Gymnase de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste • info. : 758-3625.

✓ 13 mars • ***Foire de la petite enfance*** • programme de dépistage et d'informations pour les enfants d'âge préscolaire • kiosques variés • rendez-vous nécessaires • 9 h • Centre de la petite enfance • info. : 758-3625.

✓ 25 mars • ***Les enfants seuls à la maison et en sécurité*** • CRÉE et FPCP • pour les parents et leurs enfants de 10 ans et plus • 18 h à 21 h • École régionale Saint-Jean-Baptiste • info. : 1-888-666-8108.

Saint-Laurent

✓ 8 mars • ***Tournoi de hockey bottine*** • Festival Manipogo • 5 $ par joueur • inscriptions • Parc Sandpiper • info. : jules_2000@hotmail.com.

✓ 7 au 8 mars • ***Festival Manipogo 2008*** • Soirée jamboree, déjeuner aux crêpes, défilé de bombardiers, cérémonie d'ouverture, journée familiale, raquettes, patinage, jeux, musiciens, Gala des pêcheurs, musique et danse • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Malo

✓ 11 mars • ***Clinique de pression artérielle*** • 9 h à 12 h • Chalet Malouin • info. : 347-5652.

✓ 11 mars • ***Clinique d'éducation sur le diabète*** • 13 h à 16 h • Chalet Malouin • info. : 347-5652.

✓ 12 mars • ***Session d'éducation sur l'arthrite*** • incluant une démonstration de Tai Chi • 14 h • Chalet Malouin • info. : 347-5652.

✓ 18 mars • ***Bingo*** • 19 h • Chalet Malouin • info. : 347-5652.

✓ 20 mars • ***Défilé de mode*** • présenté par Mosaic • 14 h • Chalet Malouin • info. : 347-5652.

✓ ***Impôts*** • pour vous aider à produire vos déclarations • info. : 347-5652.

Saint-Pierre-Jolys

✓ 11 mars • ***Foire / petite enfance*** • 9 h 40 à 15 h • École communautaire Réal-Bérard • info. : 433-3425.

✓ 13 mars • ***Bébés, parents et gazouillements*** • 11 h 15 à 13 h • École communautaire Réal-Bérard • 377, rue Sabourin • info. : 231-2350.

Sainte-Anne-des-Chênes

✓ 6 mars • ***Les Enfants seuls à la maison et en sécurité*** • CRÉE et FPCP • pour les parents et leurs enfants de 10 ans et plus • 18 h à 21 h • École Pointe-des-Chênes • info. : 1-888-666-8108.

✓ 8 mars • ***Soirée Casino*** • Comité culturel de Sainte-Anne • coût : 10 $ • 20 h 30 • Hôtel de Sainte-Anne • info. : 422-9599.

Somerset

✓ 16 mars • ***Festival de l'humour*** • comédiens : Martin Bruyère, Yan Dallaire, Michel Roy, Martial Tougas • animateur : Vincent Dureault • billets : 744-2607 ou 744-2768 • info. : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Autres

✓ 13 septembre • ***Rencontre de retrouvailles*** • pour les finissants du Collège Louis-Riel - classe 1983 • info. : 255-0654.

✓ Jusqu'au 30 avril • ***Clinique d'impôt*** • sur rendez-vous et par dépôt • pour les personnes ou les familles dont le revenu est inférieur à 30 000 $ • gratuit • Centre de services bilingue • 614, rue Des Meurons • info. : 945-5763.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements qui désirent par ailleurs réserver un espace publicitaire peuvent contacter Sophie Gaulin au 237-4823.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ

avant midi le jeudi précédant la date de parution.

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017 • Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Télé-horaire de la semaine du 10 au 16 mars 2008



Le Jour du Seigneur : le dimanche 16 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée en la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Moncton, par Mgr André Richard.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Einstein/ 1, 2, 3	Variées	Grosse journée: partez du bon pied!		La fosse aux lionnes		Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		Pour le plaisir			C'est ça la vie		Le temps d'une paix		Urgences	
RDI	RDI en direct						Téléjour-nal/ Midi	Variées	RDI en direct								Télé-journal	:45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	On n'a pas tout dit		Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Côté cuisine	Chiffres et lettres	Tout le monde	55 Champion
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Le cercle	TVA en direct.com / :45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Info-publicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 10 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	Rumeurs	Chien noir "Opéra... tion embauche!"		Les Boys	Tout sur moi	Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		Un autre monde			Maison de Tunisie	Partir Autrement	Viva Américas	Journal/:25 UnLivre	Le plus grand cabaret du monde Les numéros de variétés sensationnels du monde entier.				:50 Caméra café	:10 Le petit silvant	Cinérama
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Qui perd gagne "Compétition animée"		Annie et ses hommes		Dr House "Marché conclu"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Les 4400 "Les cicatrises du passé"		Infopublicité			

Mardi 11 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	La Facture	Providence		Casino		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages "Bachelet et moi"		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Dauphin, un héros trop parfait		Vérité et réconciliation		Route des festivals	Urbania	Journal/:25 UnLivre	Un autre monde			Maison de Tunisie	Design	Vérité et réconciliation	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Fièvre de la danse "8 danseurs performent"		Histoires de filles	Caméra café	La promesse		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Monk "Monk perd la tête"		Infopublicité			

Mercredi 12 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/ marge	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Une heure sur terre		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	45 La fosse aux lionnes		45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages "Macao, l'envers du jeu"		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "Macao, l'envers du jeu"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		"Lisa"('01) Marion Cotillard, Jeanne Moreau.			40 25ème image	Par ici la vie	Passez au vert	Journal/:25 UnLivre	Vivement dimanche! Michel Drucker nous fait connaître des personnalités d'horizons variés.				Route des festivals	La Crim'	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Drôle de vidéos	Poule aux oeufs d'or	Destinées "Attraction fatale"		Nos étés		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Las Vegas "Le tout pour le tout"		"Le vieil homme doué de clairvoyance"('01) Hope Davis, Anthony Hopkins.			

Jeudi 13 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/ marge	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	Infoman	Tous pour un "Astérix"		Enquête		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Rep. "À la manière Greenpeace"		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Rep. "À la manière Greenpeace"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Envoyé spécial			Louis XVII: querelles pour un trône		Design	Journal/:25 UnLivre	Cinérama	Relais G.	"Les mariées de l'isle Bourbon"('06)			C'est pas sorcier	Coeurs batailleurs
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Les Gags	Star système	Le banquier		Taxi 0-22	Juste pour rire	Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"La mission"('86) Jeremy Irons, Robert De Niro.					Info-publicité

Vendredi 14 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Match!	Union fait la force	Le Téléjournal		Du coeur au ventre		Paquet voleur		L'heure de gloire		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Hockey: La fierté d'un peuple		Le Téléjournal		Le match des élus	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Hockey: La fierté d'un peuple	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Thalassa				Sommets gloire	:50 Au sommet	Journal/:25 UnLivre	"Lisa"('01) Marion Cotillard, Jeanne Moreau.			:10 25ème image	Dauphin, un héros trop parfait		Invité de marque
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		Du talent à revendre		Le négociateur "De passage"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"Un Monsieur distingué"('92) Lane Smith, Eddie Murphy.				Infopublicité	

Samedi 15 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Glurp attack	Galactik football	W.I.T.C.H.	Spirou et Fantasio	Oniva	Deuxième chance "Eli face à son avenir"		L'Épicerie	Téléjour-nal/ Midi	La Facture	"Miss Populaire"('02) Anna Faris, Rob Schneider.				Passion sports			
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjour-nal/ Midi	Vivre ici	RDI en direct	Face à l'histoire	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	National/ hebdo	RDI en direct	Journal de France 2	Télé-journal	La Facture
TV5	Coeur océan	C Comme ç@	Thalassa				TV5 le journal /:20 Soccer Lyon vs. Monaco FFF Site: Stade Louis II Monaco				:15 Journal Afrique	Invité de marque	C'est pas sorcier	Journal Suisse	Urbania	Chiffres et lettres	Paroles et musique	.55 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		Michel Jasmin		Le dernier match de la vie		Le TVA midi	Via TVA	P.-dessus marché	Shopping TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	Quoi Bugs? /:15 "Le Roi Scorpion"('02) Steven Brand, The Rock.			

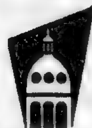
	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	400 fois Québec	5 sur 5	Télé-journal	Pendant ce temps	3600 secondes d'extase		Le moment de vérité		Un soir seulement	Un soir seulement	Télé-journal	Détect. Inc. "La prise d'otage"		Détect. Inc. "La drogue scolaire"		"Le Retour de Julie"('02) Miranda Otto, Lothaire Bluteau.		
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Face à l'histoire	Une heure sur terre		Télé-journal	Enquête		La Facture	Télé-journal	Face à l'histoire	Le journal RDI	National/ hebdo	Télé-journal	L'Épicerie	Enquête	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Technopolis "Villes du futur"		La fête de la chanson française				:20 Caméra café	:40 Le petit silvant	Journal/:25 UnLivre	La nuit au long court Un festival qui regroupe plusieurs courts métrages pour votre grand plaisir.						
TVA	TVA 18H Week-end	"Garfield : Le Film"('04) Jennifer Love Hewitt, Breckin Meyer.			"Gladiateur" Un général romain, devenu gladiateur, cherche à se venger de l'empereur.('00) Joaquin Phoenix, Russell Crowe.						Le TVA réseau	"Broken Arrow"('96) Christian Slater, John Travolta.				Infopublicité		

Dimanche 16 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Code Lyoko	La légende du dragon	Kim Possible	Aventures Tintin	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjour-nal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Une heure sur terre		On fait tous du show business			
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Le monde en parlait	Téléjour-nal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		La Facture	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	Rendez-vous	RDI en direct	À comm.	Télé-journal	L'Épicerie
TV5	7h30 Présent	Sud, côté court	France 2 Foot		Vérité et réconciliation		Journal/ 15 Afrique	Kiosque		La dictée des Amériques			·15 Cartes	Journal Suisse	Grand musée	Chronique s d'en haut	Village en vue	Par ici la vie
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"La vie après l'amour"('00) Patrick Huard, Michel Côté.				Le TVA midi	Larocque et Lapierre	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	Quoi Bugs?	"Les Dalton"('04) Éric Judor, Ramzy Bédia.		

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Oniva	Zig Zag	Télé-journal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle				:15 Le Téléjournal		On fait tous du show business				"La Chambre des officiers"('01)	
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le journal RDI	Rendez-vous	Découverte		Télé-journal	5 sur 5	Hockey: La fierté d'un peuple		Télé-journal	Second Regard	Le journal RDI	Face à l'histoire	Télé-journal	5 sur 5	Découverte	
TV5	Acoustic	Le Journal de France	Questions pour un super champion		Vivement dimanche! Michel Drucker nous fait connaître des personnalités d'horizons variés.				Une ville, un style	Invité de marque	TV5 le journal	Louis XVII: querelles pour un trône		Envoyé spécial			Sommets gloire	:50 Au sommet
TVA	Le TVA 18 Heures	Juste pour rire "Bien cuit à dodo"		Le banquier		Dieu Merci!		Le TVA réseau	"Un caddy exceptionnel"('00) Charlize Theron, Matt Damon.				Infopublicité					

Cours d'anglais
langue additionnelle en soirée



Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba)
R2H OH7

Étudier l'anglais au Collège?
COUNT ME IN!

Dans le cadre du Programme manitobain d'intégration des immigrants, (Community Based Language Training), La Division de l'éducation permanente offre **gratuitement** des cours en soirée à l'intention des immigrants et des immigrantes francophones qui désirent apprendre l'anglais.

- **Apprenez l'anglais du travail et de tous les jours**
- **Les cours sont offerts de 18 h 30 à 21 h les lundis et mercredis jusqu'au 30 avril 2008 (inscription continue)**

Ces cours accueillent également des Canadiens et des Canadiennes francophones qui souhaitent apprendre l'anglais, moyennant des droits de scolarité de 135 $.

Pour de plus amples renseignements sur ces cours ou sur des cours du soir ouverts à tous, téléphonez au 233-0210, poste 315.

Avec l'appui de la Société franco-manitobaine et de Travail et Immigration Manitoba

COLLÈGE RÉGIONAL GABRIELLE-ROY

À la conquête de la Chine

L'Harmonie du Collège régional Gabrielle-Roy s'apprête à partir en Chine où les élèves participeront à une série de concerts.

Julien ABORD-BABIN

Un groupe de 29 étudiants du Collège régional Gabrielle-Roy partira en Chine du 21 mars au 3 avril pour représenter le Canada alors que Pékin se prépare à accueillir les Jeux olympiques. Les manitobains vont se joindre pour l'occasion à 400 autres jeunes canadiens et auront la chance de jouer sous la direction du Dr Glen Price, un chef d'orchestre de renommée internationale.

C'est le Dr Price qui a personnellement invité l'harmonie de Gabrielle-Roy à participer à ce salut canadien aux Jeux olympiques. C'est un véritable honneur pour les jeunes Franco-Manitobains. « C'est un grand honneur pour nos élèves, mais aussi pour la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et l'ensemble du Manitoba, estime le président de la commission scolaire, Bernard Lesage. C'est incroyable que le Dr Price ait reconnu le talent de nos élèves et leur ait lancé cette invitation. Je suis certain que les jeunes vont beaucoup en bénéficier. »

En plus de représenter le Canada, les élèves du Collège régional Gabrielle-Roy seront les seuls francophones au sein de la délégation. Ils représenteront donc l'ensemble du Canada français, un rôle qu'ils assument fièrement. « Quand il s'est rendu compte qu'on était les seuls francophones, Glen Price a décidé d'ajouter au programme les trois miniatures folklorique d'André Jutras », explique l'enseignante de musique du Collège Gabrielle-Roy, Monique Guénette.

En tout, les élèves de Gabrielle-Roy donneront neuf concerts en Chine, dont quatre avec 400 autres Canadiens venant de sept harmonies différentes. Pour l'occasion, ils ont du préparer un répertoire de 25 pièces.

En plus des nombreuses pratiques supplémentaires, l'harmonie a mené plusieurs activités de collectes de fonds. « On a mis plus de 155 heures de préparation pour ce voyage, remarque Monique Guénette. On a même pris des cours de chinois. Mais même si c'est très exigeant, tout le groupe reste engagé à 120 %. »

La Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) a également accepté d'encourager le groupe en lui accordant un don exceptionnel de 10 500 $ afin d'aider à couvrir les nombreux frais engendrés par le voyage. « La commission voit ce projet comme une invitation et ce n'est pas l'école qui a initié le projet donc c'est normal qu'ils aient besoin d'un peu plus d'aide, explique Bernard Lesage. C'est un projet assez unique et une occasion comme ça ne risque pas de se répéter de sitôt. »

SAINT-ADOLPHE

Une soirée haute en couleur

Le Comité culturel de Saint Adolphe présentera sa traditionnelle soirée Bière et Saynètes le samedi 8 mars. Ce sera l'occasion pour les amateurs d'humour de la région de boire un petit coup et d'en rire un autre. Le tout dans une atmosphère sympathique et décontractée.

La soirée permettra aussi de découvrir les talents locaux, souvent des amis ou des familles qui monteront sur scène pour présenter des sketchs de leur cru. On pourra y redécouvrir de vieux favoris en plus de découvrir de nouveaux humoristes.

« Les gens aiment monter sur scène et les spectateurs aiment bien voir leur famille ou leurs voisins, explique la présidente du Comité culturel de Saint-Adolphe, Lina LeGal. Le défi ensuite c'est de faire sa saynète sans rire, ce qui peut être difficile pour les plus ricaneurs. »

La vedette de la soirée sera Arthur Poirier qui présentera son interprétation du célèbre personnage de Séraphin. « Ça devrait être très drôle car il sait donner vie au personnage », affirme Lina LeGal.

La soirée Bière et Saynètes aura lieu dans la salle communautaire de l'aréna de Saint-Adolphe, le 8 mars à 20 h. Le prix d'entrée est de 10 $ pour les adultes et 5 $ pour les étudiants.

J. A.-B.



Vous déménagez?

Si c'est le cas,
veuillez nous en informer
sans tarder afin de ne manquer aucun
de nos articles.

Soirée gala du Prix Riel

« Rendons hommage à nos francophones d'exception »

le vendredi 7 mars 2008
20 h (les portes ouvrent à 19 h 30)
Salle Jean-Paul-Aubry
Centre culturel franco-manitobain

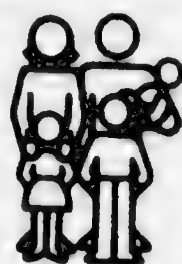
Réservations :
233-4915 ou 1-800-665-4443
Coût : 22 $







Présenté dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie



CLINIQUE DENTAIRE LACHANCE
Dr Christine Lachance-Piché
Dr Richard Santos

275, avenue Taché
coin Horace
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1Z8

Bureau :
(204) 233-7726
Télécopieur :
(204) 233-7725

DROIT

Débattre pour un concours

Le Concours de plaidoirie Laskin était de passage à Winnipeg. Au menu, un débat sur les droits linguistiques.

Sophie DESRUISSEAUX

« Le thème du Concours Laskin, cette année, était les droits linguistiques. Nous espérons avoir sensibilisé beaucoup de personnes directement et indirectement à cette question », explique la présidente de la Fédération des associations de juristes d'expression française de Common Law (FAJEF), Louise Aucoin.

La semaine passée, le Concours Laskin s'est déroulé à Winnipeg. Une vingtaine de facultés de droit dont l'Université de Moncton et celle du Manitoba y ont participé. « Le Concours Laskin est, en fait, un concours de plaidoirie nationale », précise le directeur général de la FAJEF, Rénald Rémillard.

Les facultés présentaient des équipes composées de quatre personnes. Dans chacune d'entre elles, une personne devait plaider dans sa langue officielle dans laquelle ses cours ne sont pas enseignés. L'équipe du Manitoba devait ainsi avoir une personne qui débattait en français. Selon Louise Aucoin, « le bilinguisme a toujours été une valeur importante du concours ».

Cette année, cette valeur revêtait une importance particulière en raison du thème du concours, qui portait sur les droits linguistiques. « Les thèmes ont toujours un lien avec des questions sociales qui font l'actualité. Présentement, nous savons qu'une cause sur le Programme de contestation judiciaire est devant la Cour fédérale. C'est donc important que les futurs avocats soient sensibilisés à cette problématique », explique Louise Aucoin.

Ces derniers ont d'ailleurs adoré plaider sur ce sujet. « Ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance de travailler sur les droits linguistiques. De plus, c'est un sujet très intéressant qui me touche, puisque je viens d'une minorité linguistique », explique l'étudiante de l'Université de Moncton, Chantal Landry, originaire du Nouveau-Brunswick.

Les gagnants du concours n'ont pas reçu de prix monétaire ou de bourse scolaire. C'est plutôt l'honneur et le plaisir qui les poussent à participer. « Le Concours Laskin est très prestigieux », dit Rénald Rémillard. Son de cloche semblable du côté de Louise Aucoin. « Quelqu'un qui remporte ce concours le mentionne dans son curriculum vitae et se trouvera un emploi plus facilement », indique-t-elle.

Pour les participants, le Concours Laskin est aussi une occasion de défendre leur faculté, qui, pour eux, est la meilleure au Canada. « Nous sommes très fiers de représenter la faculté de droit de l'Université de Moncton, une faculté très reconnue pour ses compétences en droits de la personne », indique Chantal Landry.

Des trophées ont été remis à la meilleure équipe appelante, la meilleure équipe d'intimés, au meilleur mémoire et au meilleur plaideur individuel.



photo : Sophie Desruisseaux

Les étudiantes de l'équipe de l'Université de Moncton étaient fières de défendre l'honneur de leur faculté. De gauche à droite, Christine Thibert, Malika Levesque et Chantal Landry.

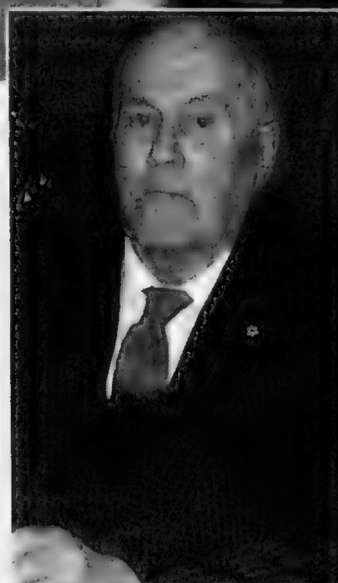


photo : Sophie Desruisseaux

Alfred Monnin était présent au banquet d'ouverture.

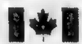
Prix Alfred-Monnin

D'ailleurs, le Concours Laskin a été marqué par son passage à Winnipeg. Un prix a été nommé en l'honneur de l'ancien juge en chef du Manitoba, Alfred Monnin. « Le meilleur plaideur individuel recevra désormais le prix Alfred-Monnin », affirme Rénald Rémillard.

Alfred Monnin a été juge en chef du Manitoba de 1983 à 1990. Son mandat a été maqué par son dévouement à la cause francophone. « Il a été un ardent défenseur de la communauté francophone au Manitoba », affirme Louise Aucoin.

Le président de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), Marc Marion, précise que « le juge Alfred Monnin lui rappelle que c'est possible de réussir dans des dossiers aussi complexe que celui des droits de la personne ».

Le principal intéressé était très surpris, mais heureux de cette nomination. « Je suis vraiment content. Je ne m'attendais pas à ça. C'est vraiment un bel honneur », affirme-t-il.



Agriculture et Agroalimentaire Canada   Agriculture and Agri-Food Canada

Canada

Programme des brise-vent des Prairies

Le **Programme des brise-vent des Prairies** fournit gratuitement une grande variété de semis d'arbre aux fins de la plantation agroforestière sur les terres agricoles.

Les brise-vent offrent des avantages économiques et environnementaux tels que la conservation de l'eau et des sols, la réduction du vent et de la neige, la protection des espaces découverts et du bétail, la stabilisation des cultures et l'amélioration de l'habitat pour la faune.

Qui est admissible?

- Les propriétaires fonciers dans les régions rurales et les propriétaires de terres agricoles possédant un minimum de deux hectares (cinq acres) de terre.
- Les gestionnaires de terres publiques de services ou d'instances municipaux, provinciaux ou fédéraux.
- Les conseils de bande ou les particuliers des Premières nations qui souhaitent faire de la plantation sur les terres de réserve.

La date limite pour la présentation d'une demande est le 15 mars 2008. Les demandeurs admissibles doivent assumer les frais d'expédition, planter les semis et les entretenir.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des formulaires de demande :

composez : 1-866-766-2284
visitez : www.agr.gc.ca/pfra/shelterbelt.htm

Cultivons l'avenir

Pour plus de détails sur une vision novatrice, axée sur les marchés, pour le secteur canadien de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels, visitez **www.agr.gc.ca/cultivonslavenir**

Cultivons l'avenir est une initiative fédérale-provinciale-territoriale.

Des femmes en or

Les récipiendaires du prix Réseau 2008 sont… roulement de tambour… Josée Vaillancourt, sœur Olivine Fiola et Mariette Mulaire.

Sophie DESRUISSEAUX

Un événement rempli d'humour, d'émotion et de reconnaissance : il n'y pas de doute, le 20e anniversaire du prix Réseau a été une réussite sur toute la ligne.

« La remise du prix Réseau se fait toujours quelques jours avant la Journée internationale de la femme. Cette année, le thème de cette célébration est : les femmes fortes font la force du monde. Aujourd'hui, nous sommes entourés de femmes fortes », a affirmé la directrice générale de Réseau action femmes, Joëlle Saltel-Allard. Voilà, la fête venait de commencer.

La directrice générale du Conseil jeunesse provincial (CJP), Roxane Dupuis, a présenté la récipiendaire dans la catégorie communautaire. « J'ai la chance de vous présenter une jeune femme remarquable, Josée Vaillancourt. Elle est devenue, en septembre 2006, la chef de mission de l'équipe manitobaine pour les Jeux de la francophonie présentés cet été. Elle est une véritable ambassadrice pour les femmes et les jeunes », a-t-elle déclaré.

La principale intéressée s'est dite surprise, mais très honorée de recevoir ce prix. « Lorsqu'on fait du bénévolat, ce n'est pas pour recevoir ce genre d'honneur. On le fait parce qu'on y croit. J'ai cru dans le CJP et le CJP a cru moi. Je veux redonner aux jeunes ce qu'on m'a donné à moi », a indiqué la gagnante.



photo : Sophie Desruisseaux

Les Prix Réseau 2008 : soeur Olivine Fiola, Mariette Mulaire et Josée Vaillancourt.

L'émotion a monté d'un cran lorsque le prix dans la catégorie éducation a été remis à Soeur Olivine Fiola, des sœurs oblates. Cette dernière s'est impliquée énormément auprès des personnes malentendantes. Très émue, elle s'est avancée au micro en versant quelques larmes « J'aime bien aider les gens. Ça prend beaucoup d'énergie, mais ça vaut la peine. Quand j'ai commencé à aider les personnes sourdes, aucun service n'était offert. Ils étaient dans les hôpitaux psychiatriques. Ça a bien changé depuis ce temps. »

La directrice générale de l'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM), Mariette Mulaire a reçu le prix dans la catégorie politique. « Pour Mariette, rien n'est impossible. Ce n'est pas un mot qui est dans son vocabulaire. C'est une femme charismatique avec une grande volonté », a précisé la présidente du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Joanne Therrien.

La gagnante a fait rire l'assistance : « Wow! Catégorie politique! Watch out, Raymond. Je m'en viens », a-t-elle déclaré au débuté fédéral de Saint-Boniface Raymond Simard. « Plus sérieusement, ce n'est pas cette politique-là qui m'intéresse. Ce qui m'anime, c'est ma communauté, c'est la francophonie », a-t-elle expliqué en se permettant un jeu de mot.

Janine Tougas a terminé la cérémonie avec un discours haut en couleur qui a fait rire l'assistance à plusieurs reprises. Cette dernière a eu droit à une ovation debout.

Près de 200 personnes ont assisté à la remise des prix. « Nous avions beaucoup plus de monde que l'an passé. Le 20e anniversaire a attiré beaucoup de gens », a affirmé Joëlle Saltel-Allard. D'ailleurs, les organisateurs ont profité de l'occasion pour souligner à nouveau le travail des récipiendaires des années précédentes. 21 des 69 lauréates étaient sur place.

Réclamez votre premier remboursement en remplissant votre déclaration de revenus de cette année.

Vivez ici. Épargnez ici.

Obtenez un **remboursement équivalant à 60 %** de vos frais de scolarité postsecondaire admissibles.

Épargnez dès maintenant grâce au remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité du Manitoba

En permettant aux titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires de bénéficier d'un remboursement de l'impôt sur le revenu équivalant à 60 % de leurs frais de scolarité admissibles, le *remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité* aide les jeunes Manitobains comme vous à rembourser leurs frais d'études pendant qu'ils vivent et travaillent ici, au Manitoba.

Réduisez le montant de votre impôt sur le revenu du Manitoba de 2007

Si vous avez obtenu, le 1er janvier 2007 ou après, un diplôme ou un certificat délivré par un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu par l'Agence du revenu du Canada, et si vous travaillez et payez des impôts aujourd'hui au Manitoba, vous avez droit au *remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité*. Peu importe que vous ayez fait vos études postsecondaires au Manitoba ou ailleurs. Vous pouvez réclamer votre premier remboursement en remplissant votre déclaration de revenus pour l'année 2007.

Comment en profiter

Vous avez droit à un remboursement de l'impôt sur le revenu équivalant à 60 % de vos frais de scolarité admissibles, jusqu'à un maximum de 25 000 $. Vous pouvez réclamer le remboursement en un minimum de six ans seulement ou en un maximum de vingt ans.



Voici des exemples du montant que peut représenter le remboursement :

	Frais de scolarité	Remboursement de 60 %
Médecine	37 378 $	**22 427 $**
Arts	11 800 $	**7 080 $**
Formation de routier	4 600 $	**2 760 $**
Formation de charpentier ou d'électricien (un an)	2 373 $	**1 424 $**

Renseignez-vous

Pour apprendre comment le *remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité* du Manitoba peut vous permettre d'augmenter votre avoir tandis que vous préparez votre avenir au Manitoba, consultez le site **manitoba.ca**

Manitoba



SOUS L'AUTORITÉ DU CODE DE PLANIFICATION

AVIS D'UNE AUDIENCE PUBLIQUE

La Municipalité rurale de La Broquerie tiendra une audience publique;

La Municipalité rurale de La Broquerie politique n° 5-2008
Un amendement au plan de développement politique n° 8-86, tel qu'amendé

Lieu : Les bureaux de la municipalité rurale de La Broquerie 29, rue Simard, La Broquerie (Manitoba)

Date & Heure : 26 mars 2008 à 20 h.

Objet : Pour amender la provision existante du plan de développement permettant un établissement limité d'agro commercial pour permettre une utilisation limitée de commercial et industrielle dans les zones identifiées « agricoles ».

Zones : Toutes zone à l'intérieur des frontières de la Municipalité rurale de La Broquerie.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter :

Lori K. Wood, C.M.M.A
Directrice générale
Municipalité rurale de La Broquerie
Téléphone : (204) 424-5251
Courriel : lwood@illicomanitoba.ca

Une copie de la proposition est disponible au bureau de la Municipalité rurale La Broquerie Municipal Office durant les heures normales de travail du lundi au vendredi. Des copies ou des extraits peuvent être obtenus sur demande.

BUDGET FÉDÉRAL

Modeste, mais stable

Le budget fédéral déposé la semaine dernière n'avantage pas une province ou un secteur plus qu'un autre. Il est bien accueilli au Manitoba, mais sans tambour ni trompette.

Julien ABORD-BABIN

Le troisième budget du gouvernement Harper a été plutôt bien accueilli au Manitoba. Le premier ministre Gary Doer y voit quelques éléments intéressants. Reste que c'est un budget qui ne changera pas grand-chose pour personne.

« Le ministre des Finances nous a présenté un budget très conservateur, c'est-à-dire très prudent, estime la professeure en économie au Collège universitaire Saint-Boniface, Sylvie De Serres. Il est dicté par une conjoncture économique plutôt incertaine et ne prévoit donc pas de grande augmentation des dépenses. »

Le gouvernement investira dans plusieurs secteurs, mais les sommes restent plutôt modestes. « D'une année à l'autre, on voit toujours un thème qui ressort, explique Sylvie De Serres. Cette année, aucun secteur n'a été particulièrement visé par le budget. »

L'industrie de l'automobile, particulièrement affectée par la hausse du dollar canadien, recevra une aide à la recherche de 250 millions $. Les industries manitobaines ne recevront toutefois aucune aide exceptionnelle.

Le budget reste quant même bon pour le Manitoba selon le comptable agréé Raymond Lafond. « L'économie est fragile aux États-Unis, mais elle reste solide au Canada et surtout dans l'Ouest, explique-t-il. On n'est pas dans une situation où il faut absolument stimuler l'économie. Au contraire, on doit éviter de créer de l'inflation. »

Le Manitoba n'a donc pas trop à s'inquiéter et n'a pas besoin de mesures particulières, estime Raymond Lafond. « Le prix des ressources naturelles reste bon et le secteur agricole se porte bien, ajoute-t-il. Le prix des céréales a beaucoup augmenté, ce qui est bon pour le Manitoba. Seule l'industrie du porc doit faire face à une période difficile. Les inquiétudes que l'on peut avoir concernent donc plus le futur que le présent. »

Même si l'économie canadienne continue à se porter plutôt bien, Sylvie De Serres estime que le gouvernement aurait facilement pu mettre en place des mesures plus importantes pour assumer un véritable leadership économique. « Du surplus de l'année dernière, le gouvernement à utilisé 10,2 milliard $ pour rembourser la dette, explique-t-elle. Une partie de cette somme aurait pu être utilisée pour aider nos entreprises manufacturières qui ont de la difficulté en ce moment. On aurait aussi pu mettre en place des mesures pour améliorer la productivité. »

« L'économie canadienne va bien et notre dette est parmi les plus petite des pays du G8, ajoute Sylvie De Serres. Le gouvernement n'avait pas beaucoup de flexibilité cette année, mais il aurait pu aller en chercher un peu plus grâce au surplus de l'année dernière. »

Comme toutes les provinces, le Manitoba pourra bénéficier d'importantes sommes pour le développement des infrastructures, mais il n'y a là aucune surprise. Le gouvernement fédéral mettra 500 millions $ à la disposition des municipalités pour développer les transports en commun. Le budget retient toutefois très peu de mesures pour protéger l'environnement.

« Pour l'écologie on pourrait toujours en faire plus, mais vue la situation économique on ne pouvait peut-être pas ajouter grand-chose au budget », estime Raymond Lafond.

Le budget contient également peu de nouveautés au niveau des mesures sociales et certains groupes ont accusé le gouvernement de favoriser les riches. « Antérieurement, ce gouvernement a plutôt bénéficié aux riches, mais ce budget ne les favorise pas particulièrement, confie Sylvie De Serres. Même si on n'y voit pas grand-chose pour les services sociaux. Il n'y a rien de nouveau pour la santé et pas grand-chose pour l'environnement. »

Le gouvernement investira quand même 735 millions $ pour renforcer les communautés autochtones, une mesure qui pourra avoir un impact considérable au Manitoba. « Ça fait longtemps qu'on en parle, mais il reste que ça pourra favoriser la participation des autochtones à la vie active », explique Sylvie De Serres.

« Mais en général, on ne retrouve pas grand-chose pour les particuliers et encore moins pour les familles à faible revenu », ajoute-t-elle.

La grande nouveauté de ce budget est un compte d'épargne non imposable où les particuliers pourront déposer jusqu'à 5 000 $ par an. « C'est une bonne initiative pour ceux qui ont les moyens d'épargner, estime Sylvie De Serres. Ça peut être utile pour des dépenses particulières et ça permet une flexibilité intéressante. »

« Beaucoup de gens ont critiqué cette mesure, mais je la vois d'un très bon œil, ajoute Raymond Lafond. Ça va encourager l'épargne et permettre d'investir dans notre économie. »



Un *nouveau* programme de gestion des risques de l'entreprise :

Agri-investissement - **600 millions de dollars en fonds de démarrage**

Le compte **Agri-investissement** du producteur est conçu pour aider les producteurs à gérer les faibles baisses de la marge. Il remplace la protection des baisses de la marge inférieures à 15 % offerte antérieurement dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA).

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux lancent **Agri-investissement** dans le cadre de la nouvelle série de programmes de gestion des risques de l'entreprise. Le gouvernement fédéral offre 600 millions de dollars aux producteurs pour l'ouverture de leurs comptes.

La nouvelle série de programmes comprend également :

Agri-stabilité – aide aux producteurs qui subissent de fortes baisses de la marge;

Agri-protection – protection contre les pertes de production assurable;

Agri-relance – un cadre d'aide en cas de catastrophe.

Si vous n'avez pas reçu un avis pour les fonds de **démarrage d'Agri-investissement**, composez le 1-866-367-8506 ou visitez www.agr.gc.ca/agriinvestissement pour s'inscrire.

La date limite pour participer aux fonds de démarrage de 600 millions de dollars d'Agri-investissement est le 14 avril 2008.

Cultivons l'avenir

Une vision d'un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels rentable, innovateur, compétitif et axé sur le marché.

Canada

Manitoba

Les faits saillants

Remboursement de la dette : 13,8 milliards $ y seront consacrés au cours des trois prochaines années.

Nouveau compte d'épargne libre d'impôt (CELI) : nouveauté qui permettra aux Canadiens d'épargner jusqu'à 5000 $ par an, libres d'impôts.

Lutte aux changements climatiques : 66 millions $ au cours des deux prochaines années envers la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Présence canadienne en Afghanistan : 100 millions $ additionnels pour la reconstruction et le développement en territoire afghan. L'aide canadienne à l'Afghanistan atteindra les 280 millions $ pour 2008-2009.

Bourses du millénaire : le programme est aboli et sera remplacé par un autre, de l'ordre de 350 millions $. D'ici 2012-2013, on estime que ce programme passera à 430 millions.

Santé : la Commission de la santé mentale du Canada obtient 110 millions $ pour des projets axés sur la santé mentale et l'itinérance.

Industries : au milliard $ annoncé en janvier s'ajoutent 250 millions $ sur cinq ans pour des projets de recherche et de développement dans le secteur de l'automobile. Les secteurs forestier et agricole sont moins choyés dans le budget, même si le gouvernement continuera d'investir afin d'appuyer la réintégration du marché du travail des travailleurs âgés ayant perdu leur emploi.

Sport amateur : bonification du programme « Vers l'excellence » à l'intention des athlètes des sports d'été, et 25 millions $ consacrés aux relais des flammes olympique et paralympique des Jeux de Vancouver.

Culture : 9 millions $ additionnels aux quatre musées nationaux.

Plan d'action pour les langues officielles : aucune somme précise n'est annoncée en lien avec le renouvellement du Plan d'action.

Criminalité : 400 millions $ envers la création d'un fonds de recrutement de policiers.

La poste de l'aéroport

Poste Canada investit 50 millions $ à Winnipeg afin de construire un nouveau centre de triage.

Sophie DESRUISSEAUX

« Nous sommes vraiment fiers qu'un centre de triage ultramoderne soit construit à Winnipeg. Il deviendra un modèle de développement pour les autres provinces », explique le directeur général et responsable principal de Transformation postale pour l'Ouest du Canada de Poste Canada, Bill Davidson.

L'établissement sera bâti sur un terrain de 27 acres appartenant à l'aéroport. La zone de traitement du courrier devrait mesurer 250 000 pieds carrés alors que 20 000 pieds carrés seront réservés à des espaces de bureaux.

Cette construction représente un investissement de 50 millions de dollars. Il s'agit de la première étape d'un plan qui vise à rajeunir le réseau postal du pays. Au total, deux milliards de dollars seront investis. Vancouver et Toronto auront aussi leur part du gâteau. « Chaque jour, 40 millions de lettres et colis passent dans les établissement de Poste Canada et voyagent dans un des plus grands pays du monde. Cette modernisation annoncée est donc très positive », précise le député fédéral de Charleswood - St-James - Assiniboine, Steven Fletcher.

Des douze établissements étudiés, la proximité des différents moyens de transport a joué en faveur du terrain de l'aéroport. « La livraison et la distribution du courrier se font en camion et en avion. Le nouveau terrain facilitera donc le transport », explique Bill Davidson. Le ministre de la Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce, Andrew Swam, a d'ailleurs déclaré en riant « enfin, je ne serai plus pris dans le trafic du centre-ville, sur la rue Graham, à cause des camions de livraison de Poste Canada qui obstruent le chemin ».

Le nouveau centre de triage sera à la fine pointe de la technologie. Selon le gestionnaire de relation du travail de Poste Canada, Pierre Cronier, « les nouvelles machines permettront de mieux traiter le courrier qui sera acheminé par le fait même plus rapidement aux clients. » Le tout sera fait avec « le moins d'impact possible sur l'environnement », indique Bill Davidson. Le nouvel établissement sera, en effet, certifié LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).





photo : Sophie Desruisseaux

Le maire de Winnipeg, Sam Katz, se dit très heureux que Poste Canada construise un nouveau centre de triage sur les terrains de l'aéroport.

Et le centre-ville?

Le centre de triage situé présentement au 266, avenue Graham, restera en fonction jusqu'en juin 2010, date à laquelle le nouveau centre devrait ouvrir. L'établissement sera ensuite vendu. « Nous espérons que le nouveau propriétaire acceptera de nous louer des locaux pour que nous puissions y conserver les bureaux administratifs régionaux », indique Bill Davidson.

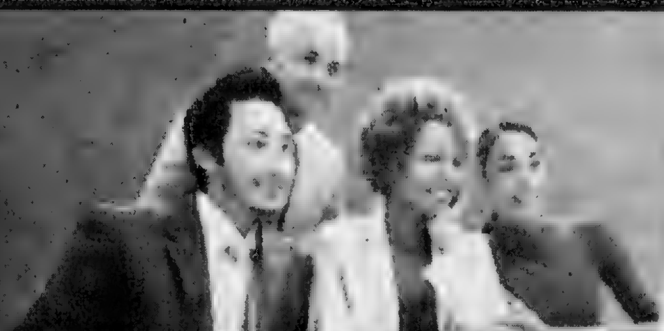
Le maire de Winnipeg, Sam Katz, ne croit pas que le centre de triage actuel pourra accueillir le parc aquatique intérieur comme cela avait été suggéré. « 2010, ça me parait un peu tard. Reste que ce sont les promoteurs qui prendront la décision », dit-il.

Est-ce que la Ville serait, alors, intéressée à acheter l'établissement de Poste Canada? « Nous n'en avons pas parlé, mais, même si c'était le cas, je ne vous le dirais pas », répond-il.

Poste Canada tient aussi à conserver une présence au centre-ville. Voilà pourquoi, un nouvel établissement, comprenant, entre autres, un comptoir postal, sera construit au 770, avenue Portage.



L'ÉVÉNEMENT ÉCONOMIQUE DES FÊTES
DU 400e ANNIVERSAIRE DE QUÉBEC
13e FORUM MONDIAL DE LA PME



33 DESTINATIONS D'AFFAIRES EN 48 HEURES, FORMULE TOUT INCLUS
L'ANIM, VOTRE AGENCE DE VOYAGE POUR **FUTURALLIA 2008**,
LE RENDEZ-VOUS MONDIAL DES AFFAIRES!
20 au 22 mai 2008

AU MENU
- ✓ Plus de 1 000 dirigeants d'entreprise provenant de plus de 30 pays
- ✓ Jusqu'à 12 rendez-vous d'affaires personnalisés de 30 minutes par participant
- ✓ Plus de 8 000 rendez-vous d'affaires préprogrammés
- ✓ ½ journée de conférences internationales
- ✓ Des centaines d'exposants spécialisés à l'exportation
- ✓ 10 très grandes entreprises internationales à la recherche de fournisseurs

TARIF TOUT INCLUS • 1 150 $
Programme de rendez-vous personnalisés
Services d'interprétariat
Conférences internationales
Exposition
Hébergement : 3 nuitées dans des hôtels de qualité supérieure
Repas, cocktail d'ouverture, soirée de gala et soirée internationale

2e PARTICIPANT : 895 $ EN OCC. DOUBLE / 795 $ SANS HÉBERGEMENT
Programme pour conjoints également disponible

Événement organisé par
PÔLE Québec Chaudière-Appalaches

ÉVÉNEMENT OFFICIEL QUÉBEC 1608-2008

Information et inscription : Michel Simard,
coordonnateur • échanges commerciaux et investissement
msimard@animcanada.com • Tél. : (204) 253-4888, poste 104
www.animcanada.com



PARTENAIRES MAJEURS



Développement économique Canada
Canada Economic Development

Développement économique, Innovation et Exportation
Québec

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



France Quebec
4 siècles de fraternité

À VOTRE SERVICE

SERVICES

L'ÉQUIPE
DAN VERMETTE
SERVICES EN FRANÇAIS
256-4204
www.danvermette.com

GUY VINCENT
TAEKWONDO
Programmes hommes / femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi

BRUNET Monuments
Troisième Génération
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»
Courriel: info@brunetmonuments.com
Internet: www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
ST. BONIFACE · WPG · MB
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

ROBERT LAURIN
PROPRIETAIRE
All About Hardwoods
Plancher de bois franc
- Approvisionnements
- Installation
- Estimes
Gallerie 376-C rue Marion
Composer le 237-4782 pour un rendezvous

Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com

Cet espace est à votre disposition!

AFM MECHANICAL SERVICES LTD.
Plomberie • Chauffage • Entretien • Réparation
Daniel Boissonneault
Tél. : (204) 231-4664 • Courriel : afm@mts.net

APPEAL GRAPHICS
conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

Southern Shade Window & Door Inc.
Southern Shade Window & Door Inc.
Vous avez vu les autres, maintenant venez voir les meilleurs!
Manufacturier de fenêtres en PVC, portes-fenêtres et portes d'entrée en acier sur mesure.
FENÊTRES, PORTES ET PORTES-FENÊTRES
Tél. : 888-1162 • Téléc. : 896-3437
Courriel : sswandd@mts.net
Internet : www.southernshade.ca
Contactez-nous pour parler à un représentant.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

Cet espace est à votre disposition!

BDO
Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Yves Lagassé, c.a.
Michelle Kunzler, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.
BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

SERVICES

Excel-langue
Louise DANDENEAU GRANGER
10 ans d'expérience
Traduction et révision
- générale
- domaine de la santé
- documents administratifs
- manuscrits
Références disponibles sur demande
louisedandeneau@shaw.ca
256-5635 ou 770-2974

ASSUREURS

ASSURANCES LAVERGNE
téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181
www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys

P•M•C DESAULNIERS
INSURANCE BROKERS / COURTIERS D'ASSURANCE
MAISON • LOCATAIRE • COMMERCIALE
ASSURANCE P•M•C
129, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: (204) 233-2828
Téléc. : (204) 233-5242
al@pmc-insurance.com
AL CARRIÈRE
JOËL CARRIÈRE
ASSURANCE P•M•C DESAULNIERS
B-390, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél. : (204) 233-4051
Téléc. : (204) 233-4434
joel@pmcdesaulniers.ca
autopac
A Manitoba Public Insurance product
SGI CANADA
« La tradition d'excellence continue »

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions
Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

TAYLOR McCAFFREY s.r.l
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!
Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.
Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.
Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle
• marque de commerce • litige général.
Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.
Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
Catherine E. Skinner
John B. Martens
Robert G. Tétrault
Melissa N. Burkett
(stagiaire)
Tél.: (204) 957-0050
www.aikins.com
AIKINS MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
• CABINET JURIDIQUE •

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster
800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Abonnez-vous à La LIBERTÉ
OPTIONS OFFERTES
	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ❒	36,75 $ ❒
2 ans	56,00 $ ❒	63,00 $ ❒

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville :
Province :
Code postal :
Téléphone :
Je choisis de payer par :
❒ Visa :
❒ MasterCard :
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

La LIBERTÉ
On gagne à lire



Voulez-vous travailler dans un centre francophone avec des gens chaleureux, et en même temps effectuer un travail diversifié?
Quel meilleur endroit que le Centre culturel franco-manitobain!

Nous cherchons présentement à combler le pose suivant :

MAINTENANCE/CONCIERGE

La personne choisie sera responsable du ménage du Centre culturel franco-manitobain, situé au 340, boulevard Provencher.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec **Richard Jubinville au 233-8972, poste 427**.

Envoyez votre curriculum vitae soit par télécopieur au 233-3324 à l'attention de Richard Jubinville, ou par courriel à rjubinville@ccfm.mb.ca

COORDONNATEUR/CORDONNATRICE DES RESSOURCES

Office régional de la santé de Winnipeg

L'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à accroître le nombre d'Autochtones parmi ses employés, à tous les niveaux. Nous encourageons les Autochtones à poser leur candidature.

Poste permanent à temps plein
210, rue Osborne

Le programme de Soins à domicile offre un vaste éventail de services pour aider les gens à rester dans leur collectivité. En tant que membre de l'Équipe de soins à domicile et relevant du gestionnaire chef d'équipe, le titulaire supervise et assure la prestation efficace de soins à domicile aux clients en coordonnant le travail du personnel de première ligne conformément à la convention collective des aides en soins de santé/aides à domicile, aux normes et aux politiques du programme et aux plans de soins établis par les coordonnateurs de cas. Le titulaire assure le maintien d'une équipe compétente de personnel de première ligne afin de respecter les exigences de la charge de travail, et ce, en cernant les besoins en matière de recrutement et d'éducation; en jumelant le personnel de première ligne, en leur assignant des tâches et établissant leur horaire, et en supervisant et en évaluant leur travail de manière continue. Il ou elle travaille le jour du lundi au vendredi mais peut être appelé à faire des quarts de travail occasionnels en soirée et en fin de semaine.

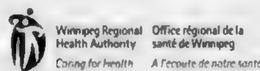
Fidèle à la Politique des services en langue française du gouvernement du Manitoba et à sa propre politique en matière de services en français, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à offrir ses services en français et en anglais dans des zones francophones désignées de programmes et de services. Le poste indiqué ci-haut a été désigné bilingue.

QUALITÉS REQUISES :

- Aptitude à communiquer en français au niveau linguistique prédéterminé.
- Études postsecondaires dans le domaine des services sociaux et de santé ou de gestion.
- Expérience dans la supervision du personnel, préférablement dans un milieu syndiqué.
- Compétences en systèmes informatiques (logiciel Windows, traitement de textes, tableurs, base de données).
- Sous réserve d'une vérification du casier judiciaire.

Salaire : 37 788,32 $ à 47 925,73$ par an (CHSC)

Date limite des demandes : le 7 mars 2008
Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.wrha.mb.ca

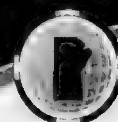


Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, portant la mention offre d'emploi n° 2008-198, à :

Agente de recrutement
des ressources humaines - ORSW
155, rue Carlton, bureau 1800
Winnipeg (Manitoba) R3C 4Y1
Téléc. : (204) 926-7107
Courriel : wrhahrpostings@wrha.mb.ca

Nous recommandons aux candidats autochtones de nous faire connaître leurs origines en remplissant le formulaire de déclaration qu'on peut se procurer au Centre de recrutement de l'ORSW ou par l'entremise de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones en composant le 926-7092 ou par courriel : **ahri@wrha.mb.ca**

L'ORSW remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais il ne communiquera qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.



APPEL D'OFFRES

Personnes-ressources pour projets spéciaux

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) souhaite créer une banque de personnes-ressources (consultants et pigistes occasionnels) pour la réalisation de divers mandats en cours d'année 2008.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae en spécifiant le ou les secteurs d'expertise pour lesquels elle souhaiterait être engagée :

- Communication-marketing
- Graphisme
- Recherche de financement
- Recherche d'informations en vue de la réalisation de projets spéciaux dans les municipalités bilingues
- Rédaction
- Secrétariat
- Traduction (du français vers l'anglais)
- Transcription

Faire parvenir votre lettre d'intérêt et curriculum vitae **avant le vendredi 14 mars 2008** à :

Christiane Méthot
Responsable des opérations et des ressources humaines
CDEM
925-2838 ou 1 800 990-2332
cmethot@cdem.com
200-614, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9



Recyclez ce journal!



MANITOBA ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA
YEARS/ANS

Le Conseil des arts du Manitoba est une agence autonome du gouvernement provincial constituée en 1965 pour « promouvoir l'étude, l'appréciation, la production et la représentation d'œuvres artistiques. » Le Conseil des arts administre un important programme de subventions destinées aux artistes professionnels et aux organisations artistiques du Manitoba.

Le Conseil cherche à combler un poste

d'adjoint(e) administratif(ve)

La personne retenue pour occuper ce poste à temps plein aura pour tâche d'apporter un soutien administratif aux consultantes de programme œuvrant dans toutes les disciplines artistiques; elle relèvera de la directrice des programmes de subventions et travaillera avec une équipe de trois autres adjointes administratives.

Principales responsabilités :
- Coordination de la collecte des dossiers de demande de subvention soumis par les demandeurs
- Coordination de la distribution des documents aux jurys et aux comités
- Participation à la planification et au déroulement des réunions des jurys et des comités
- Maintien du contenu de la base de données des demandeurs de subventions, des systèmes de classement électronique et de documents sur papier, et traitement de la correspondance
- Exécution de certaines tâches administratives et de bureau au besoin

Qualifications demandées :
- Excellent sens de l'organisation et de la gestion du temps; capacité à gérer plusieurs projets et des priorités changeantes
- Maîtrise avérée de l'environnement MS Office (Word, Excel, Outlook) et des applications de bases de données
- Connaissance des systèmes de technologie audiovisuelle, un atout
- Capacité à travailler en anglais et en français, un atout
- Bonne connaissance du milieu artistique et culturel local, un atout

Prière de faire parvenir une lettre de candidature, un curriculum vitae à jour et le nom de trois personnes pouvant servir de référence, au plus tard le **jeudi 20 mars** 2008, à :

Douglas Riske, Directeur Général
Conseil des arts du Manitoba
93, avenue Lombard, bureau 525, Winnipeg, Manitoba R3B 3B1
Télécopieur : 204 945-5925 | **Courriel** : hr@artscouncil.mb.ca

Le Conseil des arts du Manitoba respecte la diversité en matière de recrutement et acceptera les candidatures de toutes les personnes qualifiées pour ce poste.

www.conseildesarts.mb.ca

La LIBERTÉ

Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues contactez-nous

237-4823

ou

1 800 523-3355



Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Adjoint(e) Psychologue / Psychologie

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi que les citoyennes et les citoyens canadiens résidant a à l'étranger.

MANITOBA, SASKATCHEWAN ET ALBERTA

Le Service correctionnel du Canada, le plus important fournisseur de services de santé mentale dans le contexte judiciaire au Canada, cherche à doter plusieurs postes, à temps plein, de psychologues dans ses établissements correctionnels de la région des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta).

Résumé des fonctions

- Prestation de services psychologiques aux adultes qui sont incarcérés ou qui font l'objet d'une supervision dans la collectivité dans le cadre de leur libération conditionnelle;
- Parmi les diverses tâches, on note l'évaluation et la consultation, la conduite de thérapies, le traitement de façon individuelle ou en groupe, l'intervention en cas de crise et l'évaluation des risques.

Qualifications

- Maîtrise d'une université reconnue avec spécialisation acceptable en psychologie médico-légale, en psychologie clinique ou en psychologie du counselling ou dans une autre spécialité de psychologie pertinente pour le poste;
- Capacité d'offrir, sous supervision, des services psychologiques (incluant des services de santé mentale), tels que des évaluations, des programmes et du counselling;
- Agrément pour la pratique autonome de la psychologie par l'organisme provincial de réglementation professionnelle dans la province de travail ou capacité d'offrir, sous supervision, des services psychologiques (incluant des services de santé mentale), tels que des évaluations, des programmes et du counselling;
- Capacité de travailler dans un milieu multidisciplinaire.

Salaire et avantages

- Échelle salariale attirante;
- Remboursement des frais liés au renouvellement du permis d'exercer;
- Avantages sociaux de la fonction publique, dont avantages en matière de congé, de régime d'assurance en matière de santé, de soins de la vue et de soins dentaires, et un régime de pension.

Veuillez consulter le site Web de la Commission de la fonction publique du Canada à l'adresse suivante: www.emplois.gc.ca. Choisissez d'abord « Offres d'emploi », puis « Postes disponibles » pour obtenir des renseignements supplémentaires et pour postuler.

Numéro de référence : PEN07J-004805-000324

Personne-ressource: Derek Gaskin
Conseiller en ressources humaines
Administration régionale – Prairies
2313 Hanselman Place
Saskatoon (Saskatoon)
Tél.: (306) 975-5193

This information is available in English.

Canadä



CDEM
www.cdem.com

OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de :

Coordonnateur - intégration de la jeunesse (poste contractuel à temps plein)

Le coordonnateur ou la coordonnatrice choisi(e) devra :

- concevoir, participer et collaborer à l'élaboration d'activités visant le développement d'une culture entrepreneuriale chez les jeunes francophones;
- favoriser l'augmentation de nouvelles entreprises pour les jeunes de 18 à 35 ans;
- supporter le développement des compétences chez les jeunes de 18 à 35 ans pour contrer l'exode des jeunes et de la main-d'œuvre;
- exécuter toutes autres tâches connexes assignées par la direction.

Compétences recherchées :

- diplôme ou bac en administration des affaires ou expérience connexe;
- bonne connaissance du français et de l'anglais oral et écrit;
- forte capacité d'organisation, autonomie, adaptation à la clientèle jeunesse;
- capacité de travailler sous pression;
- capacité de superviser des ressources humaines;
- savoir travailler en équipe;
- connaissances de l'environnement informatique Windows.

Salaire : selon l'échelle en vigueur dans l'organisation.

Entrée en fonction : avril 2008.

Nous adhérons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, **au plus tard le 14 mars 2008, à 16 h**. Le CDEM remercie tous les candidats et candidates pour leur intérêt. Toutefois, seules les personnes retenues seront convoquées en entrevue.

Par courriel : cmethot@cdem.com

Par la poste : indiquez « personnel et confidentiel » sur une enveloppe à l'attention de Mme Christiane Méthot, responsable des opérations et des ressources humaines, Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, 200-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9.





South Eastman Health/Sante Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé situé dans la région à croissance la plus forte au Manitoba. Ici, des communautés dynamiques, multiculturelles et en constante évolution offrent un rythme de vie pour tous les goûts. Le Sud-Est du Manitoba, où la vie est belle!

INFIRMIER AUXILIAIRE AUTORISÉ/ INFIRMIÈRE AUXILIAIRE AUTORISÉE

Bilingue, Permanent, Temps partiel – 0.55 ETP
Nuits/Fins de semaine
Centre médico-social DeSalaberry

Bilingue, Terme indéfini, Temps partiel – 0.65 ETP
(Ce poste est un terme indéfini qui pourrait se terminer, sujet à un avis de vingt-quatre (24) heures)
Nuits/Fins de semaine
Centre médico-social DeSalaberry

Bilingue, Conge de maternité, Temps partiel – 0.5 ETP
(Le congé de maternité ou congé parental pourrait se terminer plus tôt que la date indiquée, sujet à un avis minimum de deux semaines ou une période de paie, laquelle des deux options serait la plus longue)
Soirs/Fins de semaine
Centre médico-social DeSalaberry

Le ou la titulaire travaille sous la direction de l'infirmière autorisée ou de l'infirmier autorisé.

Qualités :

- Membre du CLPNM
- Certificat valide en RCR-soins immédiats
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision
- Capacité d'établir et d'entretenir de bonnes relations de travail
- Santé mentale et physique nécessaire pour répondre aux exigences du poste
- Bilingue (français-anglais)

Conditions d'emploi :

- Vérification de casier judiciaire et du registre de l'enfance maltraitée requis
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) au plus tard **le 12 mars 2008** à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : hr@sehealth.mb.ca
Svp visiter notre site Web www.sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



➢ votre destination carrières



La Fédération provinciale des comités de parents

fait un appel de candidatures pour le poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE

La Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba (FPCP) est un organisme provincial à but non lucratif créé par les parents francophones en 1976 pour représenter leurs intérêts. La Fédération offre aux parents des services d'information, de formation, de revendication, d'appui et de soutien. Elle met à la disposition des parents et de leur famille, de par son Centre de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE), une riche collection de ressources éducatives et ludiques.

Sous l'autorité du conseil d'administration, la direction générale assure la direction, la planification et la réalisation de la planification opérationnelle de la Fédération. Elle assure aussi une gestion saine des ressources humaines et financières de l'organisme.

Connaissances, compétences et qualités recherchées :

- études universitaires en éducation et/ou en administration des affaires ou au moins cinq (5) ans d'expérience à la direction générale d'un organisme;
- maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- qualités de chef et de visionnaire;
- capacités de planifier, d'organiser, de gérer et d'évaluer;
- bonne connaissance de la communauté francophone;
- capacité d'entretenir d'excellentes relations interpersonnelles.

Salaire : selon l'échelle établie par le CA

Entrée en fonction : à la mi-août 2008

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre couverture **avant le 15 avril 2008** à :

Monsieur Lionel Piché
Président
Fédération provinciale des comités de parents
1075, promenade Autumnwood
Winnipeg (Manitoba) R2J 1C6
253-0791 (domicile)
lionelpiche@shaw.ca

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates et les candidats sélectionnés pour une entrevue.



APPEL AUX INTÉRESSÉS
Contractuels et bénévoles

Célébrations 2008 est présentement à la recherche de contractuels qui œuvrent dans les domaines suivants :

- **Coordination et formation des bénévoles**
- **Interprètes et guides touristiques**
- **Direction artistique de spectacles**
- **Musiciens**
- **Coordination d'événements spéciaux**
- **Traduction**
- **Production de vidéos**
- **Graphisme**

Célébrations 2008 est aussi à la recherche de bénévoles voulant s'impliquer et appuyer certains événements clés durant 2008. Veuillez remplir le formulaire en ligne au **www.celebrations2008.com** ou communiquer avec la coordonnatrice aux coordonnées indiquées ci-dessous.

Veuillez envoyer une lettre ainsi que votre curriculum vitæ **avant le 15 mars 2008** soit par courriel à **jmaynard@cdem.com**, par télécopieur au (204) 237-4618, ou par la poste à l'adresse suivante :

Julie Turenne-Maynard
Coordonnatrice de projet
Célébrations 2008
614, rue Des Meurons, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9

Si vous avez des questions, veuillez composer le (204) 925-2321.

Célébrations 2008 est un projet communautaire dirigé par Entreprises Riel dont l'objectif est d'organiser des festivités pour souligner le centenaire de l'incorporation de la Cité de Saint-Boniface.

Canada Manitoba Winnipeg

La Caisse La Prairie avec un actif de 250 M $ et plus de 12 000 membres est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers bilingues à ses 13 Centres de services dans la région sud-est du Manitoba. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Agent.e services aux membres

Lieu de travail
- Saint-Adolphe (4 jours/semaine) et Sainte-Agathe (1 jour/semaine)

Fonctions
L'agent.e accomplit une variété de tâches liées au secteur des services financiers. Ses fonctions comprennent l'offre de service au comptoir des produits et des services.

Exigences
- Responsable d'un tiroir-caisse;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée envers service;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur avec avantages sociaux usuels.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel avant le 12 mars 2008 à l'adresse suivante :

Caisse La Prairie
• Monsieur Philippe Chaput
Case postale 160, 385 rue Main
Saint-Adolphe (Manitoba) R5A 1A1
Courriel : pchaput@caisse.biz
Télécopieur : (204) 883-2060

Caisse LA PRAIRIE
C'est plus qu'une banque

Les Chouettes de Lorette Inc.

La nouvelle garderie d'âge préscolaire cherche à combler les postes suivants :

DIRECTEUR(TRICE)
de la garderie et prématernelle
E.J.E. niveau III

ÉDUCATEURS(TRICES)
à la garderie pour les groupes d'âges préscolaire et scolaire
E.J.E. niveau II

Les salaires sont à négocier.

Veuillez faire parvenir votre lettre de demande et curriculum vitae **d'ici le 14 mars 2008**.

Les Chouettes de Lorette Inc.
C.P. 373
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0
renelle@parego.com



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

DEMANDE DE SOUMISSION

La Division scolaire franco-manitobaine accepte des propositions pour offrir la formation de francisation auprès des éducatrices au préscolaire. La personne devra concevoir le plan d'intervention et coordonner les sessions.

Une préférence sera accordée aux candidat(e)s qui ont :

- de l'expérience en francisation;
- des connaissances et l'expérience en petite enfance.

Les personnes intéressées sont priées de manifester leur intérêt **avant le 19 mars 2008** auprès de :

Lucille Daudet-Mitchell
Coordonnatrice - Petite enfance
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Courriel : ldmitchell@atrium.ca
Téléphone : 878-9399, poste 229

N.B. : Nous communiquerons seulement avec les candidat(e)s choisi(e)s.



PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,45 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. Tu as 16 ans et plus et tu es bilingue? Tu aimes servir le public et tu es prêt à travailler en soirée et en fin de semaine? Si tu es étudiant(e) universitaire, envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 1er avril 2008. Étudiant(e) du secondaire, avant le 1er mai 2008, à : Jardins Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Pour plus de renseignements, demandez Lise ou Denis au 233-5618 ou au 791-8834. Échelle salariale : poste d'apprenti (9 $ à 12 $ de l'heure).
616-

DIVERS

DÉCLARATIONS DE REVENUS. Impôts personnels. Prix raisonnable. Pour plus de renseignements composez le 237-5326.
615-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveurs obtenues. T.B.
621-

À VENDRE

JOLI LOT RÉSIDENTIEL, situé au 258, rue de la Cathédrale. Contactez Gérard au 292-6993.
609-

1 MACHINE À COUDRE électrique portative datée d'environ 1985 de marque Zenith Zig Zag, modèle 888 CSA, 100 $. Tél. : 744-2483.
614-

À LOUER

À LOUER : 1 appartement, 1 chambre à coucher, non meublé, électricité, eau, 4 électroménagers compris, 465 $/mois. Possibilité d'un garage pour 30 $ /mois et d'une remise pour 15 $/mois. Possibilité aussi d'une subvention du gouvernement. **Où?** Place Simon-Nivon, 36, Baie du Lac, Saint-Léon (Manitoba) R0G 2E0. Contacter : Marie Labossière au 744-2483 ou Richard Grenier au 744-2765.
613-

Nécrologies

Marie-Paule (Arbez) Gautron



C'est avec beaucoup de peine que nous annonçons le décès de Marie-Paule après plusieurs mois de lutte contre le cancer, le 24 février 2008 à l'âge de 79 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux André Gautron, ses filles Lise et Nicole (Douglas), son fils Alain (Valérie) et cinq petits-enfants : Ivan, Katya, Anya, Antoine et Juliette.

Marie-Paule est née à Saint-Claude (Manitoba) le 10 septembre 1928. Elle obtint son diplôme d'institutrice à l'École Normale et enseigna à Haywood, Sainte-Rose, Saint-Norbert et en France. Elle aimait voyager, était dévouée auprès de sa famille et amis et travaillait comme bénévole à La Maison Gabrielle-Roy. La famille entière a célébré le 50e anniversaire de mariage de Mamie et Papi en août 2007.

Les prières ont eu lieu au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, le 29 février et les funérailles ont été célébrées le 1er mars en la Cathédrale de Saint-Boniface.

La famille tient à remercier le Dr Jan et le Dr St-Godard ainsi que tout le personnel des soins palliatifs de l'Hôpital général Saint-Boniface. Un merci tout spécial aux parents et amis pour leurs prières et soutien.

Au lieu de fleurs, prière de faire un don aux soins palliatifs de l'Hôpital général Saint-Boniface, 409, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6.

Je fume dans l'auto

STOP

MANTRA

Aimé Guilbert

6 décembre 1908 - 26 février 2008



Le mardi 26 février 2008 à l'hôpital Lorne Memorial, Aimé Guilbert est décédé paisiblement à l'âge de 99 ans. Anciennement de Mariapolis, il était résidant au manoir de Somerset.

Il laisse dans le deuil sa belle-sœur Eliza Guilbert (née Desrochers) et bon nombre de neveux, nièces, parents et amis.

Aimé a été précédé de ses parents Ulric et Délina (née Lussier), ainsi que de ses 14 frères et sœurs : Arthur, Albert (Léona Desrochers), Clara, André, Joseph, Germain (Germaine Major), Bert (Alex Foley), George (Edna Lussier), André (Charlotte Capon), Gérard (Eliza Desrochers), René, Hubert (Anna Cloutier), Annette (Armand Rheault) et Antoine.

La famille souhaite remercier les travailleurs des soins à domicile de Mariapolis et de Somerset ainsi que tous les employés du manoir de Somerset pour leurs excellents soins au cours des dernières années.

La messe des funérailles, présidée par les pères John Nguyen et Gabriel Lévesque, a eu lieu à l'église catholique de Mariapolis le samedi 1er mars 2008 à 11 h 30. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial.

Au lieu d'offrir des fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don à la mémoire d'Aimé à la Canadian Diabetes Association, 310, avenue Broadway, bureau 102, Winnipeg (Manitoba) R3C 0S6.

La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone : 248-2201 ou 1-888-400-2326. www.afh.ca

Souvenez-vous



Saint-Boniface

Tél. 204.237.2067 • Sans frais 1.866.4SAINTB
www.saintboniface.ca
409 Taché • Winnipeg (MB) • R2H 2A6

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

L.H.H.B.

Coût des Prières au Sacré-Cœur

Sans photo : 22,05 $
Avec photo : 36,75 $

MANITOBA BREAST SCREEN PROGRAM
PROGRAMME MANITOBAIN D

L'unité mobile de mammographie (radiographie des seins) destinée aux femmes de 50 à 69 ans sera à

STEINBACH	jusqu' au 19 mars
SAINT-PIERRE-JOLYS	du 31 mars au 7 avril
VITA	les 8 et 9 avril
SAINTE-ANNE	du 16 avril au 2 mai

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le **1 800 903-9290.**

Manitoba Breast Screening Program
Programme manitobain de dépistage du cancer du sein

Les dates et les emplacements peuvent changer sans préavis. Les places sont limitées.

CancerCare Manitoba
Action Cancer Manitoba

La détection précoce est votre meilleure protection!

Chronique RELIGIEUSE

† Émilius Goulet, p.s.s.
Archevêque de Saint-Boniface



L'aumône, le jeûne et la prière

Le Carême est un temps fort des trois pratiques fondamentales de la foi judéo-chrétienne : la prière, le jeûne et l'aumône.

Il n'y a rien de compliqué dans la prière. Elle consiste simplement à se mettre en présence de Dieu. Aussi, Dieu est toujours présent, non seulement à nos côtés, mais aussi au plus profond de notre être. Nous n'avons jamais besoin d'attirer l'attention de Dieu. Nous sommes assurés de son attention totale et complète, toujours et partout. Nous n'avons jamais besoin de demander le rendez-vous avec Dieu. Nous sommes sans cesse en tête de liste. Dieu est toujours au rendez-vous, *dès maintenant, tout de suite*!

Lorsque nous appelons Dieu, nous ne nous buttons jamais à une boîte vocale! Il répond toujours lui-même! Pour nous approcher de Dieu, nous n'avons pas à nous déplacer. Dieu lui-même vient instantanément là où nous sommes.

Bien plus, nous n'avons pas besoin de chercher les mots justes dans notre prière. Dieu parle déjà à notre cœur. Il suffit donc de faire silence et de l'écouter.

Le but de la prière, c'est de nous aider à devenir de plus en plus nous-mêmes. Nous avons été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Lorsque nous prions, nous nous rapprochons de Dieu et nous devenons de plus en plus semblables à lui.

Il vaut la peine d'en faire l'essai! Peut-être pouvons-nous utiliser des mots, si nous le désirons. Toutefois, nous pouvons simplement nous asseoir en silence avec Dieu. Voilà une belle manière de passer quelques minutes dans la joie et la paix que procure la prière.

Qu'est-ce que le jeûne peut apporter à notre vie de foi? En réalité, le jeûne est une prière gestuelle. D'autres formes traditionnelles de prière gestuelle consistent à se frapper la poitrine, faire la génuflexion, faire le signe de la croix, s'incliner, s'agenouiller, se tenir debout, se prosterner, étendre les bras, croiser les mains, etc.

Compris dans ce sens, le jeûne revêt un caractère particulier. Jeûner, c'est renoncer à certains aliments dans notre diète quotidienne, afin de *faire place* à Dieu.

Tout comme on ferme le téléviseur et la radio pour prier, on réduit par le jeûne certaines activités importantes de la vie, en particulier la manducation et la digestion. Celle-ci consume une somme considérable d'énergie, dont une partie peut être récupérée par le jeûne au profit de l'esprit. Un auteur disait : « *J'écris aisément, lorsque j'ai faim* »!

Au cours des siècles, les chrétiens ont pratiqué diverses formes de jeûne : boire seulement de l'eau durant toute une journée ou plusieurs jours, ne pas manger de nourriture solide depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, ne pas manger entre les repas, sauter un repas, etc.

Dans l'Église, la loi du jeûne a été adoucie au cours des dernières années. Le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint demeurent les seuls jours de jeûne et d'abstinence. Le jeûne est obligatoire pour les personnes de 18 à 59 ans; il consiste à prendre un seul repas par jour, sans viande et sans alcool; on peut y ajouter une légère collation le matin et le soir.

L'abstinence, obligatoire pour les personnes de 14 ans et plus, consiste à s'abstenir de viande à certains jours. Chaque vendredi de l'année est au nombre des jours de pénitence; surtout en Carême, les fidèles sont invités à *faire maigre* les vendredis.

L'aumône est un geste de justice et de solidarité. Elle rétablit la justice voulue par Dieu sur terre : donner à tous le nécessaire pour vivre. Elle rend agréable à Dieu quiconque la pratique sans ostentation. C'est un acte de culte qui purifie. Jésus en fait l'éloge, la pratique et l'exige de ses disciples. Pourtant, de nos jours, le mot aumône est souvent dévalorisé; nous préférons parler de *partage*. Quoi qu'il en soit, celui qui donne doit considérer de près le motif de son geste, qui doit être l'amour du prochain et non l'ostentation.

Dans nos sociétés modernes, les dons sont souvent règlementés et encouragés par des subsides ou des dégrèvements d'impôts; ces pratiques permettent de recueillir des sommes considérables pour les autres, mais risquent aussi de diminuer la gratuité des dons.

Les évêques catholiques du Canada ont mis sur pied en 1967, *l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix*. Celle-ci appuie des programmes de développement et sensibilise la population de notre pays aux grandes questions internationales.

Une collecte est faite pour *Développement et paix*, normalement le 5e dimanche du Carême. Par ce geste, les fidèles expriment leur conversion du coeur en vue de se préparer à Pâques.

SOLIDARITÉ

Améliorer le quotidien des Congolais

Un consultant congolais de Développement et Paix, Fidel Mutombo Banza, était en visite à Winnipeg. L'occasion de rencontrer les Franco-Manitobains et de parler de son pays et de ses actions.

Simon GOUIN

La République Démocratique du Congo (RDC) est un État d'Afrique centrale ravagé par les conflits. Avec environ 3 500 000 victimes, ce pays a connu, entre 1998 et 2003, le conflit le plus meurtrier depuis la Seconde Guerre mondiale. Or, zinc, cobalt, pétrole, uranium : le sous-sol de la RDC regorge également de richesses convoitées par des multinationales peu respectueuses du bien-être de la population. C'est dans ce contexte que le consultant de Développement et Paix dans la province du Katanga, Fidel Mutombo Banza, essaie de soutenir des initiatives pour améliorer le quotidien de la population. Du 22 au 29 février, il était en visite à Saint-Boniface pour parler de son action.

« Le Congo est un pays énorme qui possède de nombreuses richesses, minières et agricoles, dit Fidel Mutombo Banza. En dépit de ces richesses, à cause des guerres successives et de la mauvaise gouvernance, les Congolais sont très pauvres. »

Face à cette situation, Développement et Paix appuie des organisations locales qui travaillent au développement de la paix ainsi qu'à une meilleure répartition des ressources locales.

« Nous avons par exemple appuyé les initiatives de paix entre les belligérants, notamment avec les accords de Lusaka, en 1999, raconte-t-il. Une fois la guerre finie, des élections libres et transparentes devaient être organisées. Bien que personne n'y croyait, elles ont eu lieu en 2006. »

Le peuple congolais était alors convié à se rendre aux urnes pour la première fois depuis 46 ans. Mais comment expliquer le fonctionnement de cette élection à une population à 60 % analphabète? « Nous avons organisé une campagne d'éducation par l'intermédiaire des confessions religieuses et des associations de femmes, par exemple, relate-t-il. À cause de l'analphabétisme, nous avons dû innover. Nous avons par exemple proposé, au cours d'une messe, une petite pièce de théâtre suivie de questions du public. »

« Ce travail a porté ses fruits, ajoute-t-il. Les élections se sont déroulées dans le calme et il n'y a pas eu de guerre par la suite. Nous avons aussi coordonné le travail des observateurs internationaux. »

Maintenant que la paix semble en majorité revenue, Développement et Paix cherche à obtenir une répartition équitable des richesses congolaises. « Nous essayons de faire pression sur les grandes compagnies », précise Fidel Mutombo Banza.

Une pression qui est aussi effectuée dans les pays occidentaux. « Une seule main peut ramasser le bois mais ne peut pas le lier, ajoute-t-il. Sans l'aide des Canadiens, ces actions ne seraient pas possibles. »

« Le Canada est un des leaders de l'exploitation des gisements miniers dans le monde, souligne un membre du Comité diocésain de Développement et Paix, Louis Balcaen. Nous essayons d'attirer l'attention sur les dommages des compagnies minières dans les pays en développement. Des tables rondes ont été organisées avec le gouvernement fédéral et nous tentons maintenant d'obtenir la création d'un ombudsman qui recevrait des plaintes. Nous récoltons aussi des fonds pour appuyer les actions des organismes déjà présents dans les pays pauvres. »



photo : Simon Gouin

Le Congolais Fidel Mutombo Banza était en visite à Saint-Boniface avec Développement et Paix.

Dans chacune de ses actions, Développement et Paix agit d'une façon particulière. « Nous travaillons au sommet et à la base, car une casserole ne commence à bouillir que par le bas, souligne Fidel Mutombo Banza. Contrairement à certaines organisations, Développement et Paix ne fait pas seulement que donner de l'argent. Nous accompagnons ensuite le projet du partenaire. »

Parmi ces actions concrètes, Développement et Paix soutient un projet de radio communautaire, en participant à son financement et à sa gestion. « La radio est le média le plus efficace pour changer la situation dans le pays, estime Fidel Mutombo Banza. Les radios communautaires diffèrent des radios étatiques, commerciales ou religieuses. Gérées par la communauté, elles proposent des émissions qui donnent la parole à la population dans leur langue locale. Elles permettent par exemple de faire connaître le droit des femmes. »

« Avec Développement et Paix, de nombreuses choses ont été réalisées, affirme Fidel Mutombo Banza. Tout reste à continuer. Par exemple, la population aimerait une aide à la production agricole, pour subvenir au problème de la faim. Mais je suis optimiste, car on vient de très loin. »



Laissez tout derrière vous.
Notre solde mondial du printemps est en cours.

Évadez-vous du quotidien avec des tarifs exceptionnellement bas pour des destinations partout dans le monde. Obtenez également des réductions sur l'hôtel, sur la location d'une voiture ou sur des attractions touristiques et recevez des milles Aéroplan MD lorsque vous réservez sur aircanada.com

Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages. Vous pouvez également nous appeler au 1 888 247-2262.

L'offre prend fin le 6 mars 2008.

STAR ALLIANCE

aircanada.com
La liberté de voyager à votre façon

Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 25 $ additionnels par personne, jusqu'à un maximum de 100 $ par réservation (non remboursables, taxes en sus). Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Réservation d'hôtel, location de voiture et autres services à destination offerts par des chefs de file de l'industrie du voyage, par l'intermédiaire de WWTMS. MD Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite.



Foire des Villages - Manitoba

Vivre Travailler S'amuser

En vedette : des expositions interactives des communautés de l'Est du Manitoba (dont huit municipalités bilingues)

VENEZ VOIR CE QUE NOUS AVONS À VOUS OFFRIR

Opportunités d'emploi
Opportunités d'affaires
Loisirs
Santé
Logement à prix abordable
Qualité de vie
Éducation
Attraits touristiques



le samedi 15 mars 2008 • 13 h à 20 h
le dimanche 16 mars 2008 • 10 h à 16 h

Rez-de-chaussée
Centre des congrès de Winnipeg

Tirages gratuits | ENTRÉE GRATUITE | Prix à gagner

Une présentation de :





CDEM
www.cdem.com

Manitoba  Canada

Généreusement commandité en partie par :

Winnipeg Free Press

La



Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.foiredesvillagesmanitoba.com ou composez le 1 (800) 990-2332